

Commissaires très énervés

Fiscalité ■ Une commission du Grand Conseil neuchâtelois perd provisoirement trois députés de gauche. Énervés d'être constamment mis en minorité

A notre connaissance, jusqu'au 7 décembre passé, jamais des députés au Grand Conseil neuchâtelois n'avaient quitté leur siège dans une commission à titre de protestation politique! Ce geste, trois députés de la gauche et de l'extrême gauche l'ont osé, fâchés de la tournure des événements dans la commission fiscalité. Cette commission examinait la baisse des impôts sur les successions. Une promenade de santé par rapport à ce qui l'attend quand elle passera aux initiatives de la Chambre du commerce et du Parti socialiste.

OPINION

Attention, danger!

Ce geste est dès lors déplacé, symptomatique, mais surtout grave.

Il est déplacé en ce sens qu'un député n'est pas n'importe quel représentant. Sans mandat impératif, il est d'abord l'élu du peuple, avant d'être celui d'un parti. Il doit respecter les institutions démocratiques, et donc siéger, même s'il est durablement mis en minorité dans le débat. Surtout qu'il dispose d'assez d'outils pour se faire entendre sans devoir prendre une porte pour la claquer. Ce geste est néanmoins symptomatique de la tension entre les forces politiques du canton depuis le début de la législature. La droite l'a promis, elle l'applique: elle allège le poids du fisc dès la première occasion. C'est normal. Et les cacax nerveux d'une certaine gauche n'y changeront rien.

Ce geste est surtout grave parce qu'il trahit une incapacité fonctionnelle de nos députés dans un début de crise. Gauche et droite doivent être consensuelles en commissions. Ou alors les commissions n'ont plus de sens. Même plus celui de permettre l'examen technique d'un projet, puisque la droite a refusé certaines analyses chiffrées simples.

C'est en plénum, voire devant le peuple, que les idées politiques, d'une manière tranchée, peuvent s'affronter à propos des tâches de l'Etat. Il sera toujours temps et facile, ensuite, d'être conséquent pour réduire les moyens.

Ce n'est pas en faisant l'inverse, et en mettant ainsi la charrue devant les bœufs, qu'on labourera les champs pentus et caillouteux de la République.

Rémy Gogniat



Le débat fiscal dans le cadre d'une commission du Grand Conseil neuchâtelois démarre assez mal: trois députés de gauche ont quitté une séance pour manifester leur ras-le-bol vis-à-vis de l'attitude de la droite. Les débats tournaient autour de la baisse des ponctions fiscales sur les héritages. La droite a fait le forcing avec une certaine brutalité. Cet incident n'est peut-être qu'un hors-d'œuvre avant les débats de cette même commission sur les initiatives fiscales!

■ page 3

Heureusement sans fusil, les députés emmenés solennellement au Château voici à peine huit mois s'affrontent déjà très durement.

PHOTO A-LEUENBERGER

PROCHE-ORIENT

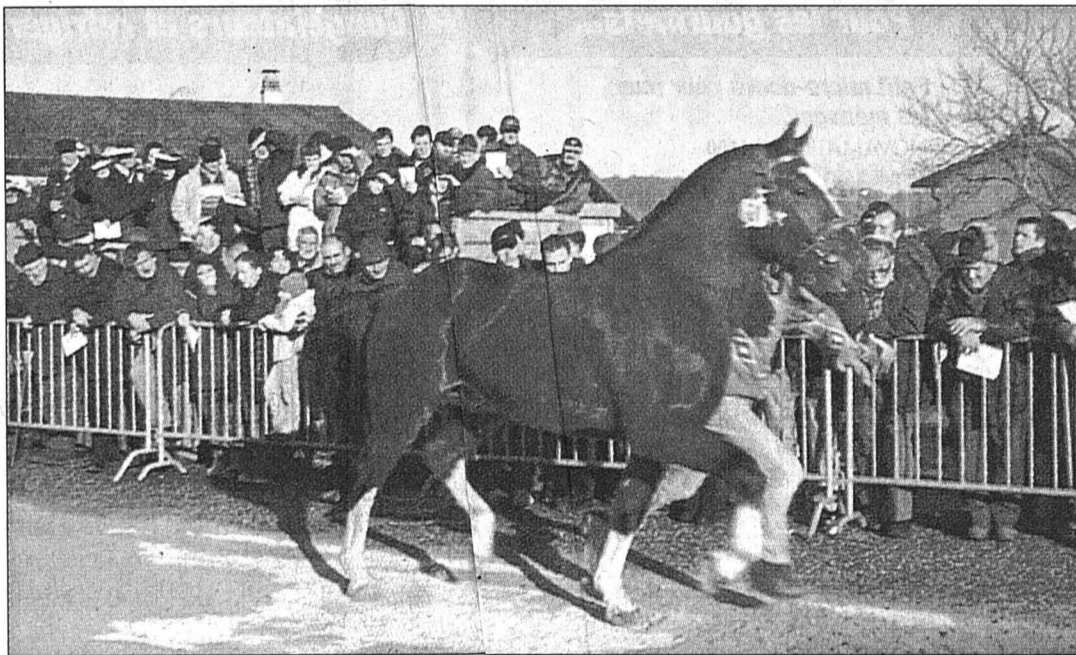
Attaque meurtrière



Un raid lancé hier par deux Palestiniens en Israël a coûté la vie à quatre militaires israéliens (photo) et aux auteurs de l'attaque. Il a encore réduit les chances d'un cessez-le-feu et renvoyé les deux camps à la case départ. PHOTO KEYSTONE ■ page 27

Une sélection impitoyable

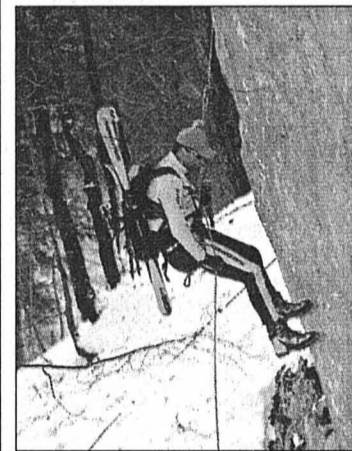
Glovelier ■ Sur 63 étalons briguant le titre de seigneur de la race, 16 sujets ont été retenus



Une foule nombreuse a assisté, hier à Glovelier, au concours central des étalons de la race des Franches-Montagnes. Un choix difficile pour les experts, qui ont dû faire leur choix parmi 63 prétendants. Ici, Aladin, des tères Monin, de Glovelier. PHOTO GOGNIAT ■ page 13

SPORTS

Une nouvelle aventure



Jan Béguin (en photo) et trois autres Neuchâtelois s'apprentent à vivre une nouvelle aventure dans les Alpes françaises. Lors d'un raid multisports, ces anciens orienteurs devront pratiquer plusieurs sports extrêmes, dans des conditions hivernales et en fournissant des efforts énormes.

PHOTO GALLEY

■ page 17

HOCKEY

C'est tout bon pour Tramelan

Tramelan n'a pas manqué son derby du championnat de première ligue. Grâce à leur succès, hier soir, 6-2 face à Franches-Montagnes, les gens de la patinoire des Lovières sont assurés de prendre part au Master Round.

■ page 21

MAGAZINE

Un sommeil électrique

D'après une étude menée par des chercheurs canadiens, les lignes à haute tension peuvent être à l'origine de troubles du sommeil. En testant le niveau du champ électromagnétique chez des individus habitant loin ou à proximité d'une ligne à haute tension et en examinant leur taux de mélatonine (l'hormone du sommeil) au matin, les scientifiques ont conclu que certaines personnes sont plus sensibles que d'autres à l'«électromog» (dessin Tony).

■ page 16

MÉDECINE

Millepertuis à l'index

Les préparations à base de millepertuis devront porter un avertissement aux consommateurs à partir de juin. Et elles ne pourront être vendues que dans les pharmacies. Au grand dam des droguistes.

■ page 23

MONTAGNES

Ils travaillent encore, à l'œil

Une PME de La Chaux-de-Fonds a licencié tout son personnel à fin 2001. Vingt personnes sont sur le carreau. Des employés continuent à travailler, mais à l'œil! Les salaires de décembre n'ont pas été versés.

■ page 5

La neige frissonne et les prix gèlent pour de bon!

Commande directe par www.fust.ch avec droit d'échange

FUST - SOLDES



Garantie de service

Nous réparons ou échangeons tout appareil, peu importe où vous l'avez acheté!
Numéro de Service 0800 559 111 ou www.fust.ch

Degré optimal d'humidité de l'air

39.-
29.-
-25%



Taille compacte et grandes performances.
NOVAMATIC LBF 17 Humidificateur No art. 107941

Propreté clinique sans produits chimiques

Offre d'échange: de 300.- à 500.- pour votre ancien nettoyeur à vapeur (toute marque)
Par exemple: 1590.- -500.-*
1090.- *Prime d'échange max.



Exclusivité FUST

Location 73.- par mois

Le pro de l'hygiène - 8 appareils en un.
Aspiration - Nettoyage à vapeur - Nettoyage des rideaux, etc.
NOVAMATIC Nettoyeur à vapeur DRA 6000 Pro No art. 100425

Garantie de prix bas

Différence restituée pour le même objet trouvé meilleur marché ailleurs dans les 5 jours.

Lavage et séchage du linge pour les habitations louées...

1330.-
899.-
-431.-



555.-
Garantie petit prix

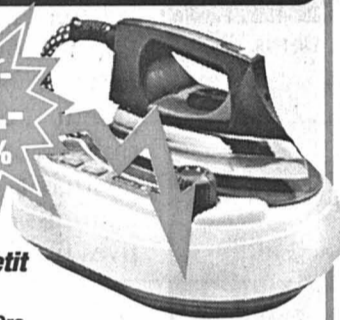
Louez aujourd'hui - achetez demain

Petit séchoir à condensation.
Electrolux EDC 350 E
No art. 158200

Lave-linge, idéal sous tous les lavabos.
NOVAMATIC WA 163
No art. 104950

Commencer l'année sans un faux pli!

359.-
249.-
-30%



Le pro du repassage, petit et compact!
LauraStar Pro
No art. 511120

99.-
79.-
-20%



Repasser les chemises, sans problème!
BOSCH Fer à repasser TDA 8310
No art. 139987

Rabais géants sur tous les appareils: lave-linge, sèche-linge, réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières et tables de cuisson!

FUST vide ses entrepôts: tout doit partir!

238.-
119.-
1/2 prix



Grande puissance à prix économique!
NOVAMATIC STS 1500

Tuyau télescopique anti-rouille ■ Réglage en continu de la puissance d'aspiration ■ Indication pour changement du sac ■ Accessoires intégrés
No art. 105240

Lave-linge de grande qualité avec excellent rapport prix/performance.
NOVAMATIC WA 1460

- Programme doux pour la laine
- Démarrage différé jusqu'à 19 h
- Consommations d'eau et d'électricité extrêmement faibles

No art. 107722

2390.-
1890.-
-500.-



Louez aujourd'hui - achetez demain

Jusqu'à épuisement du stock

... ou en propriété

1790.-
1299.-
-491.-



Prix de lancement

Louez aujourd'hui - achetez demain

Séchoir à condensation - Plus de douceur pour votre linge!
Bauknecht TRK 67200
No art. 126056

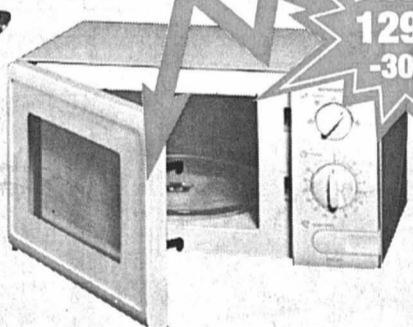
Pour les gourmets...

Set pour 4
69.-
49.-



Toujours sympa!
NOVAMATIC Appareil à raclette
No art. 250610 Set pour 8: 79.- au lieu de 99.-
No art. 250600 Set pour 4: 49.- au lieu de 69.-

Petit micro-ondes pour tous les ménages.
NOVAMATIC MW 1100
No art. 100105



159.-
129.-
-30.-

Congélateurs et réfrigérateurs

790.-
469.-
-40%

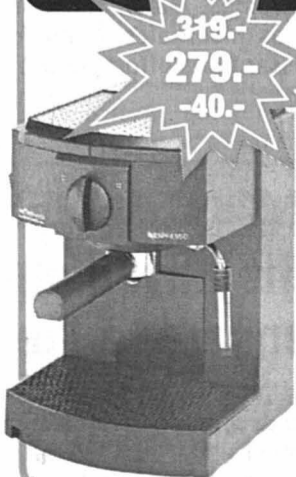


Louez aujourd'hui - achetez demain

Congélateur de grande qualité à petit prix Fust!
BOSCH GSD 11120
No art. 133701

Café à la carte

319.-
279.-
-40.-



Nespresso - Le système. KÖENIG
Nespresso EDITION
No art. 560185

990.-
790.-
-20%



Envie d'un savoureux café?
Jura impressa 201
No art. 540538

Location 37.- par mois

1190.-
990.-
-200.-

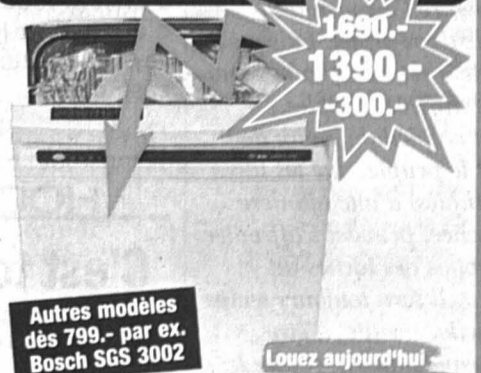


Louez aujourd'hui - achetez demain

Armoire à vin pour le stockage idéale de vos meilleures bouteilles.
NOVAMATIC KSWF 501-1B
No art. 108333

Lave-vaisselle

1690.-
1390.-
-300.-



Autres modèles dès 799.- par ex. Bosch SGS 3002

Louez aujourd'hui - achetez demain

Très doux pour vos verres!
Adora 55 N
No art. 391108/109 blanc/noir

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, n stock • Occasions et modèle d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commandez par fax 071-955 55 54 ou Internet www.fust.ch avec droit d'échange

Achetez et collectionnez des points Bonus



Bienne, EUROfust, Route Soleure 122*, 032/344 16 00 • Bienne, Rue Centrale 36*, 032/38 73 40, *jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21h • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 10 • La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24 • Marin, Man-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40 • Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30 • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 35 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 55 54 • Emplacement de notre 130 succursales: tél. gratuit 0800 559 111 ou www.fust.ch

FUST
Et ça fonctionne.

La fiscalité fait claquer les portes

Grand Conseil ■ Trois députés de la gauche ont refusé de poursuivre la discussion avec la droite en commission fiscalité. Cet esclandre augure mal des futurs travaux sur quatre initiatives

Par
Rémy Gogniat

Une crise d'une gravité certaine a éclaté à la commission fiscalité du Grand Conseil neuchâtelois lors de sa dernière séance, le 7 décembre passé: trois commissaires de gauche ont quitté la réunion. Il s'agit des deux représentants du groupe PopEco-Sol Marianne Ebel et Denis de la Reussille, et du socialiste Adriano Cramer. Les autres commissaires ont achevé ensuite l'examen du projet de loi sur lequel planchait la commission, à savoir la réforme du droit fiscal sur les donations et successions. Cette réforme vise à diminuer au maximum les impôts frappant les héritages. Or cette même commission devra entreprendre prochainement un dossier autrement plus délicat, à savoir les trois

initiatives de la gauche sur l'aide à la famille et celle de la Chambre du commerce. Cette dernière réclame une baisse fiscale tant pour le contribuable que pour les entreprises et «coûtera» quelque 60 millions de francs à l'Etat.

Travail improductif

Selon Marianne Ebel, les trois commissaires de gauche ont pris cette décision «pour marquer notre désaccord sur le fonctionnement de la commission, où la majorité de droite a même refusé certaines études chiffrées sur nos propositions, et où cette majorité a systématiquement écarté toute recherche consensuelle.» Pour Denis de la Reussille, «notre travail devenait totalement improductif. Depuis quelques séances, c'était un fonctionnement alibi. Mieux valait faire gagner du temps à tout le monde et ne plus débattre. On reprendra le pro-

blème devant le Grand Conseil.» Adriano Cramer avance pour sa part qu'une commission, «c'est pour chercher des consensus. Sinon, à quoi sert-elle? De toute la députation de la droite, personne n'a donné un signe d'ouverture.»

Souplesse et fermeté

On s'en doute: à droite, le discours est différent. «Si on ne partage pas l'opinion de certains commissaires d'extrême gauche, dit le radical Yves Morel, vice-président de la commission, ils appellent cela un manque de dialogue. Nous sommes pourtant entrés en matière sur certaines propositions difficiles. Mais les petits partis voulaient une opération blanche. Nous pas: nous voulons une réelle diminution fiscale!»

Le libéral Rolf Graber, rapporteur, confirme: «Dans plusieurs domaines, on a transigé. Nous avons été d'accord de maintenir l'imposition de certains descen-

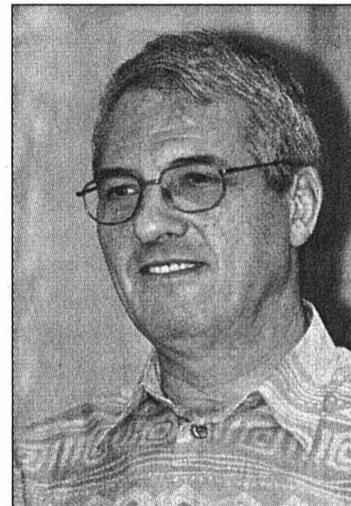
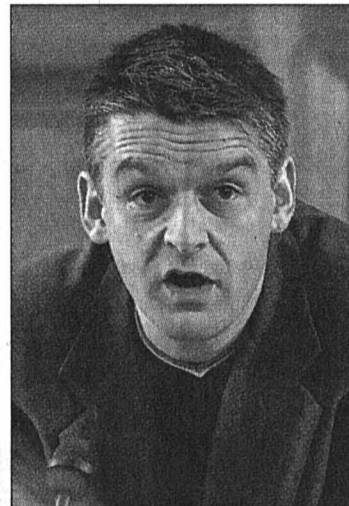
dants alors qu'au départ, on n'en voulait pas. Mais, c'est vrai, sur bien des points, on a été ferme.»

La socialiste Pierrette Erard constate que certaines personnes supportent moins que d'autres le régime de la mino-

rité. Elle ajoute: «On a quand même obtenu que le projet évolue légèrement dans notre sens, même si on a beaucoup perdu.»

Les trois commissaires de gauche retourneront à la dernière séance pour le vote du

rapport, séance qui se tiendra mardi prochain. Ils déposeront probablement un rapport de minorité. Ils ont également l'intention de retourner à leur siège pour les travaux sur les prochains dossiers. /RGT



Les trois députés «sortants» Marianne Ebel, Denis de la Reussille et Adriano Cramer.

PHOTOS MARCHON ET GALLEY

Eloignement des fronts

À l'origine du débat, la droite voulait réduire considérablement, voire supprimer complètement, les ponctions fiscales que l'Etat prélève sur les donations et successions. La perte fiscale représenterait une dizaine de millions de francs (chiffres 1999). La gauche a admis certains allègements, notamment pour les proches. L'extrême gauche voulait toutefois retrouver la perte concédée en imposant d'autant plus (selon un barème progressif) les gros héritiers.

La droite estime que c'est un débat de principe: veut-on ou non fiscaliser les héritages et donations? C'est un problème fiscal, dit-elle, et non financier. Les moyens financiers, l'Etat doit se les procurer par la fiscalité ordinaire. La gauche regrette qu'on diminue pareillement les rentrées financières de l'Etat, ce d'autant plus que les impôts sur les héritages sont relativement sociaux, puisqu'ils concernent de l'argent acquis sans effort ou mérite particuliers. La composition de la commission est

la suivante: à droite, huit députés: les libéraux Laurent Amez-Droz, Jean-Claude Baudoin, Rolf Graber (rapporteur), Violaine de Montmollin et Manuela Surdez, et les radicaux Elisabeth Berthet, Yves Morel (vice-président) et Bernard Zumsteg.

À gauche, sept députés: les socialistes Charles Augsburger, Francis Berthoud, Adriano Cramer, Martial Debély (président) et Pierrette Erard, la représentante de Solidarités Marianne Ebel et le popiste Denis de la Reussille. /rgt

Syndicalisme ou députation?

Président de la commission, le socialiste Martial Debély est mal à l'aise: «Je regrette que la commission n'ait pas pu finir ses travaux tranquillement. Je regrette aussi qu'il y ait eu des fuites. La publication de ces informations ne va pas faciliter la marge, même tenue, qui reste encore pour un consensus possible. Il me semble que la manière dont les débats se sont déroulés permettait la poursuite normale des travaux. En tout cas, je ne crois pas avoir de responsabilité dans ce couac.» À la question de savoir s'il y a

eu parfois consensus, le président dit ceci: «Sur quelques petits points, oui, mais il y en a eu peu.»

La conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, qui a assisté aux séances, indique d'abord qu'elle n'a pas à s'exprimer sur le travail proprement dit de la commission. «Mais je regrette que certains commissaires aient mélangé une commission d'élus, émanant du Grand Conseil, avec une commission de partenaires sociaux négociant une convention collective. Les députés ne sont pas des partenaires sociaux.» /rgt

À gauche, on lui reproche de ne pas avoir assez défendu les intérêts financiers de l'Etat. Elle rétorque que le projet en discussion avait déjà fait l'objet d'un premier débat où son prédécesseur au Conseil d'Etat avait dit tout ce qu'il y avait à dire. «Le Conseil d'Etat avait accepté d'entrer en matière sur certains allègements. Il n'y a pas de changement. C'est la droite qui voulait aller encore plus loin et qui, sur certains points, a fait des concessions.» /rgt

Sous le nuage, le rêve

Expo.02 ■ Les travaux avancent et les constructions surgissent. Petit tour des quatre arteplages. Aujourd'hui, ultime rendez-vous, avec celui d'Yverdon

Cinq mois de l'ouverture d'Expo.02, les contours de l'arteplage d'Yverdon-les-Bains se précisent. Les bulldozers cèdent la place aux menuisiers, plâtriers et autres peintres. Les différentes expositions prennent forme.

Les deux pavillons cylindriques d'«Onoma» et «Sport» sont en cours d'aménagement. Le cube de «Qui suis-je?» est déjà pourvu d'un plafond immaculé où seront projetés les portraits des visiteurs. L'espace abrité par la grande aile du Forum se meuble progressivement. On y verra notamment «Kids.Expo».

Seules deux des neuf expositions sont encore invisibles: «Le premier regard» et «Oui», le palais des mariages éphémères qui occupera l'extrémité d'une jetée. La plate-forme de bois où se jouera le spectacle d'ouverture se construit sur la Thièle. À côté, le ponton d'amarrage de l'arteplage mobile du Jura est terminé.

Former 1800 personnes

Les six collines de rondins et de terre arborent leurs contours définitifs. Elles atten-

dent encore d'être habillées de plantes. De leurs courbes émergent une scène, des jardins, des terrasses couvertes destinées aux restaurants.

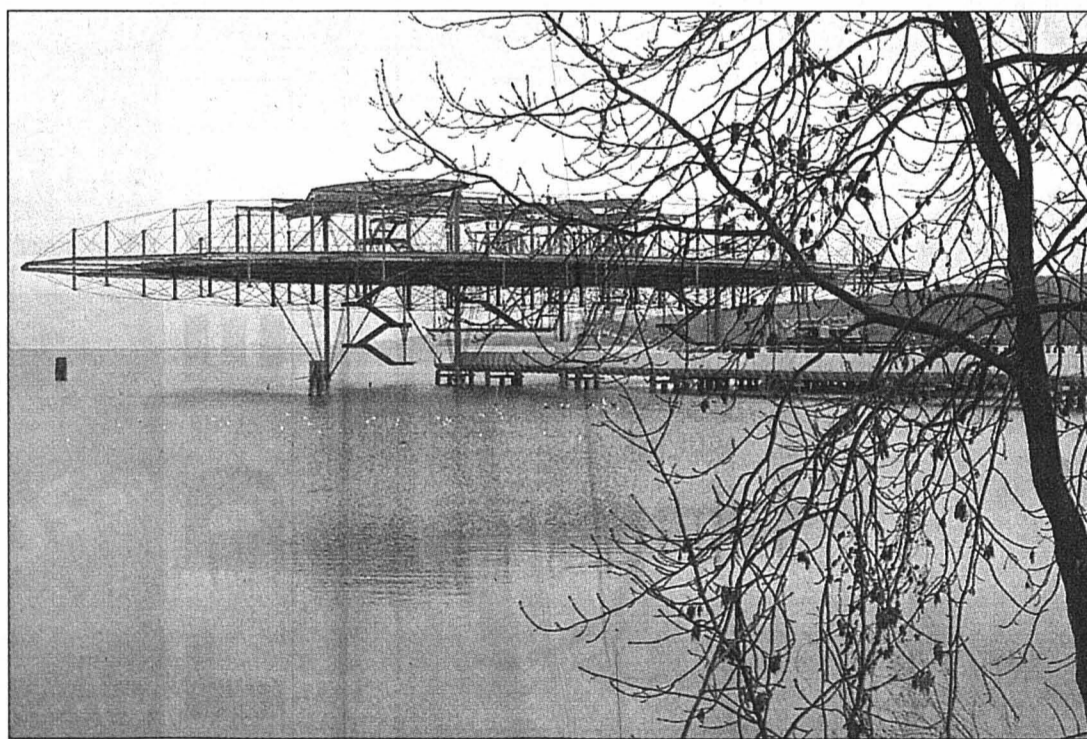
Emblème de l'arteplage, la structure métallique du nuage domine l'ensemble, reliée à la terre par des passerelles translucides. Suspendus à un fil, des alpinistes mettent en place les milliers de buses qui «brumiseront» l'eau.

Au travers de la plate-forme grillagée, on voit jusqu'à l'eau, plusieurs mètres en contrebas. Sur le nuage comme sur l'ensemble du site, tout le système électrique et d'éclairage reste à faire.

Alors que la mise en place des expositions se poursuit, les responsables organisent la phase d'exploitation. «Mille huit cents personnes travailleront sur le site pendant l'Expo. Nous devons les installer, les former», explique Noël Schneider, chef de l'arteplage d'Yverdon.

Onirique et novateur

Pour parer à tout imprévu, 800 scénarios de problèmes majeurs ou mineurs ont été examinés et des procédures définies. Ainsi, en cas de



Le nuage, symbole de l'arteplage d'Yverdon, sera relié à la rive par des passerelles translucides: une invitation au rêve.

PHOTO KEYSTONE

panne d'un des tourniquets d'entrée par exemple, les collaborateurs sauront qui avertir et comment agir.

La planification fine des Events est aussi soigneusement examinée. Et les préoccupations ne s'arrêtent pas à

la période d'ouverture. Le démontage des installations se prépare déjà.

«L'arteplage d'Yverdon sera très humain, accessible à chacun», affirme Noël Schneider. Débarrassé du parfum de soufre du projet initial, il n'a

pas perdu ses traits ludiques, oniriques et novateurs. «Le rôle d'une exposition nationale n'est pas de faire de la provocation. Le vrai défi, c'est d'amener les gens à jouer le jeu, c'est de leur faire vivre un instant inoubliable.» /ats-nhu

FRIBOURG

Neuchâtelois et Jurassiens titrés

Trois licences et trois diplômes ont été obtenus par des étudiants neuchâtelois et jurassiens à l'Université de Fribourg lors de la dernière session d'exams d'automne 2001.

Pour ce qui est des Neuchâtelois, en l'occurrence des Neuchâteloises, Coralie Brosard et Cláudia Carolillo ont obtenu une licence à la faculté des lettres et Fahrija Zecevic un diplôme en journalisme et communications sociales.

Pour le Jura, Lionel Eicher a obtenu une licence en droit, Alain Gurba un diplôme d'enseignement secondaire et Sandra Haintz un diplôme de pédagogie curative clinique. /rgt

PUBLICITE

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

Hits du week-end

paiement
pratique
avec carte



FENDANT «LA CHANNE»
a.o.c. 2000

6 x 70 cl

23.80

3.97 la bouteille

au lieu
de 31.80



vente en carton entier uniquement

«TIGER» Fondue
toute prête



2 x 800 g

11.90

au lieu
de 15.50

«BONESSA» Grains de maïs

3 x 340 g

1.95

au lieu
de 2.70



DENNER
SUPERDISCOUNT

TOP

Valable à partir du: 10.01.02 / semaine 02

Les articles sont également disponibles dans les satellites
DENNER! www.denner.ch

144-080348

DIVERS

LANCEMENT EXCLUSIF EN SUISSE !

**DECOUVREZ
GRATUITEMENT
PENDANT 10 JOURS
MON SECRET
MINCEUR**

Sophie Favier, animatrice TV

- ▶ VOUS GRIGNOTEZ ENTRE LES REPAS
- ▶ VOUS NE MAITRISEZ PAS VOTRE APPÉTIT
- ▶ VOUS ÊTES VICTIME DE L'EFFET YO-YO

Aujourd'hui une solution définitive existe. AcuOne a été conçu pour accélérer la perte de poids et la stabiliser à long terme. 80% de réussite.

UNE DÉCOUVERTE DÉCISIVE

Les spécialistes en acupuncture ont constaté qu'en stimulant spécifiquement les points des Zones P7-9 et CS6-7, la sensation de faim diminue.

UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

Deux ans de recherche ont permis d'intégrer dans l'AcuOne un procédé miniaturisé de l'électroacupuncture issu du milieu hospitalier.

DES RÉSULTATS SPECTACULAIRES *:

Une sensation de faim atténuée de 45%.
Une perte de poids moyenne stabilisée de 6 kilos.
80% de réussite dans le suivi d'un régime.

*Étude clinique menée en France par les Dr. Jean-François PIOL et Sao VU-DINH selon la méthode du double aveugle et double masqué, durant une période de 12 mois sur 102 patients désireux de mincir.

L'usage de l'AcuOne ne convient pas aux porteurs de stimulateurs cardiaques et aux femmes enceintes.

Découvrez une approche totalement innovante de la minceur. Esthétique et discret l'AcuOne est issu de la tradition millénaire de l'acupuncture et de la micro technologie électronique. À peine plus gros qu'une montre, AcuOne potentialise les effets de votre régime diététique et contribue efficacement à retrouver et préserver votre capital minceur.



AcuOne a déjà permis à des milliers de personnes dans le monde, de retrouver leur ligne. Vous aussi, vous pouvez choisir de changer. Agissez maintenant ! Pour demander votre essai gratuit appelez-nous tout de suite.

N° Vert 0800.720.720

Vous avez encore des questions ou besoins d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous appeler. Nos conseillères sont là pour vous.

TOYOTA

LE RAV4 FUNCRUISER
«LINEA TERRA» VOUS ATTEND
POUR UN GALOP D'ESSAI.

Le Toyota RAV4 FunCruiser «Linea Terra» est proposé à partir de Fr. 32'700.-, le Toyota RAV4 FunCruiser «Linea Sol» à partir de Fr. 37'600.-, le Toyota RAV4 FunCruiser D-4D-Turbodiesel à partir de Fr. 35'700.- et tous les modèles à des conditions de leasing attractives.

Un bien beau plaisir de conduite.

Centre de vente **TOYOTA**
Grandjean Automobiles SA
Av. Léopold-Robert 117 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/910 53 12

VÊTEMENTS

Breisacher SA
Succ. FALCHINI

Prêt-à-porter • Messieurs - Dames

SOLDÉS

de **20%** à **70%**

- **Messieurs**
CANALI
CERRUTI
ATELIER TORINO
etc.
- **Dames**
MAX MARA
LAUREL
GIANFRANCO FERRE
etc.
- **20% sur les chaussures CHURCH'S**

SOLDÉS

8, Rue St-Honoré NEUCHÂTEL - Tél. 725 19 34

Machines
professionnelles
à mettre sous vide

dès Fr. 1000.-.

Tél. 021 948 85 66.

185-137704x4

Vente spéciale

Sac de couchage

FREETIME

Micropak 1100

229.- 139.-

Kickboard

CRAZY CREEK

289.- 39.-

Sac de sport

ADIDAS Team

70.- 35.-

The winner is you

VAUCHER

SPORT SPECIALIST

Berne, Niederwangen,

Shopyland, Bienne

Tél. 031 981 22 22

005-160360 4x4

oo

Dick

Optique

Av. Léopold-Robert 64

Tél. 032/913 68 33

La Chaux-de-Fonds

132-108075

Prévois

ton avenir

Métiers de la

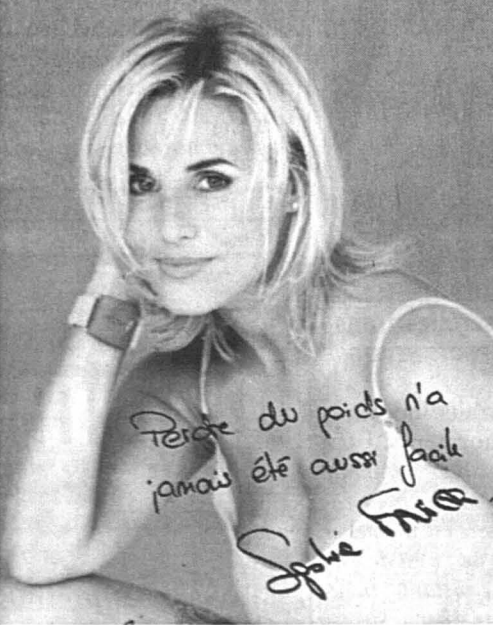
branche graphique

Région Suisse romande

Tel. 021 343 21 15

viscom

www.viscom.ch



Perte de poids n'a
jamais été aussi facile

Sophie Favier

Solex Diffusion Sàrl Puits-Godet 12, 2000 Neuchâtel Tél. 0800 720 720 Fax 0800 720 721 info@sekoje.ch

Le casse-tête de la neige glacée

Déblaiement ■ La voirie travaille d'arrache-pied pour débarrasser rues et trottoirs, malgré des obstacles dus à une certaine forme de négligence

Par
Léo Bysaeth

Il n'a plus neigé depuis huit jours. Pourtant la neige, durcie, rend encore bien des endroits difficilement praticables. Les hommes de la voirie travaillent d'arrache-pied. Principale difficulté: la glace recouvre chaussées et trottoirs. La température se maintient à des niveaux trop bas pour permettre une fonte naturelle.

Les trottoirs des rues principales et des rues empruntées par des écoliers ont été dégagés en priorité. Chacun a pu voir les équipes au travail, notamment au centre-ville. Au total, une cinquantaine d'hommes sont à pied d'œuvre.

Il reste néanmoins beaucoup à faire, notamment pour éliminer quelques tas gênants de neige durcie. Un problème récurrent, dû en grande partie aux dépôts de matière enlevée sur des domaines privés et simplement déversée quelques mètres ou dizaines de mètres plus loin.

Pourtant, le règlement communal sur les voies de circulation est clair: ce type de pratique est interdit. Les articles de ce règlement ont été publiés récemment sous forme d'annonce dans «L'Impartial». Un rappel de routine, indique l'ingénieur communal Jean-François Pierrehumbert. Le règlement précise par exemple, en son article 62: «Il est interdit de déblayer le trottoir sur toute sa largeur en rejetant la neige sur la chaussée ou de la déposer sur un autre trottoir».

Or, dans les faits, de nombreuses entreprises (la plupart?) ayant conclu des

contrats d'entretien forfaitaires avec des propriétaires privés se contentent bel et bien de déplacer la neige sur le domaine public (un autre trottoir ou le même trottoir, un peu plus loin), alimentant des bourrelets neigeux pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur. Résultat des courses: avec le froid, on se retrouve avec de véritables névés en pleine ville, au grand dam des piétons et des automobilistes privés de précieux emplacements de parking.

Privilégier le dialogue

Jean-François Pierrehumbert en convient: «Surveiller est difficile. De plus, les contrats sont négociés à des prix pas trop élevés». En d'autres termes, s'il fallait vraiment que les entreprises éliminent la neige au lieu de la déplacer, les prix deviendraient totalement prohibitifs. L'article 62 n'est donc dans les faits pas appliqué.

Pas plus que la clause prévoyant la possibilité pour la Ville de facturer d'éventuels travaux de déneigement effectués d'office par la voirie pour rendre à la circulation un tronçon de trottoir encombré par de la neige privée.

Joseph Mucaria, chef de la voirie, confirme: «L'article 55 n'est jamais appliqué, parce que ce serait s'attirer des ennuis». Il précise la position de ses services: privilégier le dialogue. Ce qui signifie, en l'occurrence, trouver les propriétaires de tas gênants et obtenir par la persuasion un changement de pratiques. «On a résolu ainsi la plupart des cas», précise-t-il, tout en reconnaissant que le combat n'est jamais terminé, car «il en apparaît de nouveaux chaque année». Il dit aussi ne



Rue de la Paix, hier après-midi: un trottoir magnifiquement déblayé débouche, de l'autre côté de la route, sur une montagne de neige glacée. PHOTO LEUENBERGER

pas vouloir ni pouvoir faire la «police des tas de neige», d'une part parce que cela demanderait un personnel trop nombreux et d'autre part parce que la voirie «met aussi plein de neige chez les privés».

Tragédie déjà oubliée

Il cite néanmoins certaines situations ennuyeuses, voire dangereuses. Rue Numa-Droz, il y a trois ans, une fillette avait trouvé la mort alors qu'elle cheminait le long d'un tas de neige qui n'aurait pas dû se trouver là. Or, à cet endroit-là, indique-t-il, les pratiques n'ont pas changé depuis lors. La neige continue d'être repoussée, et non enlevée. La voirie, consciente de ces risques, se charge de remédier, autant que faire se peut, aux carences constatées.

Autre exemple: rue des Musées, à droite de l'entrée du parking de Métropole-Centre, de la neige est régu-

lièrement accumulée... sur un emplacement dûment marqué comme appartenant aux TC et destiné au parking d'un bus de réserve. Le chef de la voirie ne «sait pas qui met cette neige à cet endroit». Pour Francis Liengme, ad-

joint du chef d'exploitation aux TC, il ne faut pas chercher bien loin le responsable de cette situation qui se répète tous les hivers sans qu'aucune mesure ne soit prise pour la faire cesser. /LBY

A entendre les responsables de la voirie, les tas de neige sauvages ont encore de beaux jours devant eux à La Chaux-de-Fonds. La Ville continuera sans doute longtemps encore de déblayer gratuitement la neige déplacée sur le domaine public par les chasse-neige privés.

Froidement dit

Seule solution, sans doute, pour préserver des relations harmonieuses entre proprié-

taires et déblayeurs mandatés d'une part, autorités et voirie d'autre part. Imposer le strict respect de ces règles - que certains observent spontanément, il faut le dire - serait assurément déclencher une guerre impossible à gagner. Les autorités misent donc sur la persuasion, en appellent au civisme, au bon sens, au respect du travail de la voirie. Avec les résultats que tout un chacun peut apprécier, chaque jour, en allant au travail ou aux commissions...
Léo Bysaeth

HUMEUR

EN BREF

LYCÉE BLAISE-CENDRARS ■ L'Université de Neuchâtel s'expose. «Objectif UniNE!» C'est sous ce titre que l'Université de Neuchâtel a inauguré lundi au lycée Blaise-Cendrars une exposition itinérante visant à faire découvrir l'institution neuchâteloise et ses voies d'études aux lycéens de la région. A La Chaux-de-Fonds, l'exposition est présentée jusqu'à demain. /comm-réd

Les sociétés locales se trouvent en page 31

S Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis mardi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à huit reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds pour un malaise (avec le Smur), une chute, un accident de la circulation rues Numa-Droz - Armes-Réunies (bus contre voiture), un accident de sport (chute à ski), deux transports de malade, une alarme-feu (odeur de gaz, sans suite) et une inondation. /réd

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Contrôle de champignons: lu-ve 11-12h/16-17h, Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, rez.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque catholique «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: fermée jusqu'au 14 janvier.

PATINOIRES

- Patinoire des Mélézes: piste couverte, lu/ma 9-11h30/14-15h45, me 9-11h15/14h45-15h45, je 9-10h45/14-15h45, ve 9-12h/14-15h45, sa 14-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match), di 9-11h45/15-15h45; piste ouverte, tous les jours 9-11h45/14-16h45/20-22h (sauf en cas de match).

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Club des loisirs Musique avec L'Echo du Creux-du-Van, Maison du peuple, 14h30.
- Club 44 Conférence de Robert Austern «Etre réfugié en Suisse, témoignage et réflexions», 20h.
- Cave du Petit Paris Jamsession de l'école de jazz Ton sur Ton, dès 21h.

DEMAIN

- Salle Faller Au Conservatoire, 20h30, concert de Camille Stoll, violon, et Manon Gertsch, piano; au programme J.S. Bach (sonate en si mineur BWV 1014), L. van Beethoven (Sonate du Printemps, op.24) et J. Brahms (Sonate No 1, op. 78).
- P'tit Paris concert de Blazz, organisé par les Murs du son, 21h.

NUMA-DROZ

Renversée malgré une patrouilleuse

Mardi après-midi, vers 15h30, une écolière a été renversée à la rue Numa-Droz 47, alors qu'elle traversait la chaussée sur le passage pour piétons (notre édition d'hier). La police cantonale a reconnu qu'une erreur s'était glissée dans le communiqué publié en page Carnet: la victime est âgée de huit ans, comme précisé par le SIS, et non de 14 ans.

Cet accident interpelle le directeur de l'école primaire, Jean-Luc Kernén, dans la mesure où une patrouilleuse était présente et sécurisait le passage. «Je trouve inquiétant que même une patrouilleuse avec une palette au milieu d'une route ne réussisse pas à attirer l'attention». Selon l'officier de la circulation, Blaise Fivaz, qui abonde dans le même sens, «il ressort clairement que l'inattention de la conductrice est à l'origine de l'accident». Et, frayeur rétrospective: «A cet endroit, il n'y a pas d'îlot central. S'il y en avait eu un, elle se serait positionnée au milieu de la voie de circulation et aurait pu être atteinte». Bref: prudence! /lby

Vingt personnes sur le carreau

Licenciements ■ Préfrap, une PME de la ville, s'est séparée de tout son personnel fin 2001, laissant des salaires impayés

Depuis fin décembre, le personnel de l'entreprise Préfrap, à La Chaux-de-Fonds, travaille sans être payé. Le patron a licencié la totalité du personnel, soit 18 collaborateurs et collaboratrices, à fin décembre. Avec les deux personnes déjà mises sur le carreau fin novembre, 20 personnes ont donc perdu leur emploi.

Les licenciements se sont faits sur la base des délais de dédite légaux, mais personne n'a reçu son salaire de décembre, ni la part résiduelle du 13e salaire de 2001. Les employés continuent pourtant de travailler, comme ils en ont l'obligation s'ils veulent pouvoir s'inscrire au chômage sans subir de préjudice.

Le patron de cette PME spécialisée dans le matricage à chaud de précision serait à la recherche d'un repeneur, selon une information donnée cette semaine seulement aux employés licenciés. Cet homme providentiel pourrait reprendre les activités, tout ou partie du personnel et verser les salaires ar-

riérés. Ce scénario de conte de fées n'a sans doute pas convaincu les employés, qui ont mis, lundi, l'entreprise en demeure de payer les salaires dus.

Cette procédure a un avantage: si l'entreprise n'assume pas ses obligations, les employés seront libérés de leur contrat de travail (article 337 du Code des obligations) et pourront s'inscrire au chômage dès lundi.

Toutes les tentatives pour en savoir plus ont avorté: le responsable de la production, qui précise ne pas avoir le titre de directeur, ne veut faire aucun commentaire, le président du conseil d'administration, en voyage aux Etats-Unis selon une source interne invérifiable, est réputé inatteignable.

A la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance chômage (CCNAC) de La Chaux-de-Fonds, Pascal Guillet confirme toutefois que l'entreprise n'est pas en faillite.

Dans ces conditions, explique le directeur de l'institution, la caisse ne peut pas

intervenir pour verser les salaires dus en se substituant provisoirement à l'entrepreneur. En revanche, elle pourra agir de la sorte pour tous les salaires dus à partir du moment où la mise en demeure sera restée sans effet. Pour les arriérés (salaires de décembre et début janvier), il faut impérativement que l'un des quatre cas de figure suivants soit réalisé: faillite, survis concordataire, ajournement de faillite, ou commination de faillite (une entreprise notoirement insolvable peut être déclarée en faillite par la justice).

La difficulté, dans le cas précis, c'est que l'entreprise n'a pas demandé le dépôt de bilan de son propre chef, ce qu'elle devrait faire, selon le Code des obligations, si réellement elle est insolvable. Mais, à défaut d'informations fournies par les administrateurs de la PME, on ne peut pas savoir s'il s'agit en l'occurrence d'un problème de liquidités temporaire ou d'une insolvabilité définitive, analyse Pascal Guillet. Le fait

que les administrateurs soient domiciliés en Suisse allemande ne rend pas les choses plus faciles.

Comme responsable d'une caisse de compensation, Pascal Guillet souligne la difficulté qu'il y a à résoudre de telles situations, notamment en raison de lacunes dans le droit fédéral. Un exemple: «Les caisses de compensation ne peuvent pas déclencher un processus de faillite d'une entreprise, même si les cotisations AVS sont impayées. Nous avons actuellement sur les bras quelques cas de ce genre: les entreprises en cause ne sont plus que des coquilles vides et, pourtant, nous ne parvenons pas à obtenir le dépôt de bilan». Perdants? Les employés. /LBY

Rubrique La Chaux-de-Fonds

- Daniel Droz
- Irène Brossard
- Léo Bysaeth
- Robert Nussbaum

Tél. 910 20 10
Fax 910 20 09
e-mail: montagnes@l'impartial.ch

laiterie agricole
Claude Perrottet
Fromager spécialisé
Tél. 032/931 19 85



Passage du Centre, rue Bournot
Le Locle

**Armurerie
André
Dubois**
Armes
Munition
Réparation



Halles 13 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032/725 33 66
Mobile 079/637 32 27
Fax 032/725 33 66

Tél. 032/935 12 24

**Relais
des Tailières**

Murielle et Frédy
Au bord du lac
Menu campagnard
Carte
Fermé le lundi

PNEU MATTI



Pneu Matti AG
Fulvio Baracchi
Chef de succursale
Hypermarché Jumbo
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 926 74 72
Fax 032 / 926 71 09
Natel 079 / 637 21 09

LE LOCLE PAROISCENTRE

Vendredi 11 janvier 2002 à 20 h

LOTO DES CHASSEURS

Système Lototronic
35 tours + 1 tour gratuit, 4 cartons
50% en marchandises
50% en bons d'achats
1 abonnement à Fr. 20.- pour 35 tours
2 abonnements pour une troisième carte gratuite
1 tour royal à Fr. 2.- la carte + 1 carton

SUPERBES QUINES

Bons d'achats de Fr. 30.- à Fr. 600.-
Pensez à nos annonceurs, ils sont sympas!

Tout simplement
pour avoir du plaisir



Boucherie-Traiteur
GAFNER
2400 Le Locle
032/931.14.15***079/637.25.49
Fax 032/920.31.47
E mail bgafner@swissonline.ch

FRUTIGER
CONFECTION
«mode de vie...»
GRAND ASSORTIMENT



Vêtements Helly Hansen imperméables

DANIEL-JEANRICHARD 15 / 2400 LE LOCLE
TEL 032/931 17 20

**Garage et Carrosserie
BURKHALTER**

Fritz-Courvoisier 34 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/969 20 30
Jaluse 2 - Le Locle - Tél. 032/931 82 80

Votre spécialiste



**Boucherie - Charcuterie
E. Perregaux**
Spécialités de saucisses
neuchâteloises
Médaille d'or
Tél. 032/931 72 72, 2400 Le Locle
Service à domicile



Si tu es blonde,
jeune et jolie, à forte
poitrine, viens me
retrouver au Match
au Loto des
Chasseurs.

Gérard Sémoun

JOSSI

Horlogerie Bijouterie

Alain JOSSI

Daniel JeanRichard 1 Tél: 032/931 14 89
2400 Le Locle Fax: 032/931 14 30

PRETOT SA

Maîtrise fédérale

Ferblanterie - Couverture
Étanchéité - Paratonnerres
Revêtements de façades

La Claire 8
Le Locle Tél. 032/931 36 61

IMMOBILIER

**Chute de la bourse!
Hausse de l'immobilier**

Investisseurs,
diversifiez vos placements
L'immobilier de qualité reste une
valeur refuge et le complément
idéal de vos placements.
Nous avons sélectionné pour vous:
La Chaux-de-Fonds

- **Immeuble Bel-Air 3**
Fonds propres: Fr. 240 000.-
Rendement net, env.: 9,8%
- **Immeuble Doubts 151**
Fonds propres: Fr. 290 000.-
Rendement net, env.: 10,2%
- **Immeuble Arc-en-Ciel 11-13**
Fonds propres: Fr. 660 000.-
Rendement net, env.: 10,6%

Nous restons à votre entière disposition
pour tout complément d'information
dont vous auriez besoin.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECCO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECCO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

À VENDRE

Agence Bolliger Immobilier

A La Chaux-de-Fonds,
quartier tranquille,
ensoleillé et verdoyant
**Bel appartement
de 4 pièces (109 m²)**

Comprenant:
- cuisine agencée fermée
habitabile;
- salle de bains/WC,
WC séparés;
- 3 chambres à coucher;
- séjour spacieux avec
cheminée;
- 1 balcon-terrasse sud;
- 1 balcon nord;
- 1 garage individuel, 1 cave.
**L'appartement est en très bon
état; prix intéressant!**

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Agence Bolliger • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 80 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-106927

**A vendre
Immeuble locatif
et commercial**
Côte 10 - Le Locle

► **Composé de:**
Rez-de-chaussée:
Petit bar café avec cuisinette et WC lavabo
1er étage:
Appartement de 3 pièces
2e étage:
Appartement de 3 pièces
3e étage:
Appartement de 2 pièces mansardé
Combles:
Pas aménagées

► **Bar à café au bas de l'immeuble**
► **Il se situe au centre ville**
► **Prix très intéressant!**
Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECCO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECCO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

GERIMMO SA
SUCC. GÉRANCE NARDIN

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds

3 pièces

- Rue du Locle
- 3 chambres, 1 cuisine, 1 salle de bains/WC et 1 cave
- Loyer: Fr. 600.- charges comprises
- Libre tout de suite ou à convenir

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

GERIMMO SA
SUCC. GÉRANCE NARDIN

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds

4 pièces

- Rue des Arpentiers
- 4 chambres, 1 cuisine agencée, 1 hall, 1 salle de bains/WC, 1 cave, 1 galetas et 1 balcon
- Loyer: Fr. 1080.- charges comprises
- Libre dès le 1er février 2002

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

GERIMMO SA
SUCC. GÉRANCE NARDIN

A LOUER
au Locle

1 1/2 pièce

- Rue Le Corbusier
- 1 chambre, 1 cuisine agencée, 1 hall, 1 salle de bains/WC, 1 cave et 1 balcon.
- Possibilité de le louer meublé + Fr. 50.-/mois
- Loyer: Fr. 330.-
- Libre de suite ou à convenir

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

A vendre aux Brenets
à des conditions
particulièrement intéressantes
**CAFÉ-RESTAURANT
avec immeuble**

Comprenant brasserie,
salle à manger, terrasse, appartement.
Renseignements auprès de
MOBIFINANCE S.A.
Case 132 - 2072 Saint-Blaise
Tél. 032/313 25 23

À LOUER
La Chaux-de-Fonds
3 1/2 pièces
avec balcon.
Fr. 910.-/mois.
Libre dès le
1er avril 2002.
Tél. 032/729 92 32

GERIMMO SA
SUCC. GÉRANCE NARDIN

A LOUER
au Locle

Local commercial

- Rue Daniel-Jeanrichard
- Magasin avec WC indépendant
- Loyer: Fr. 460.-
- Libre de suite ou à convenir

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

À LOUER

GHB GÉRANCE S.à.r.l.

La Chaux-de-Fonds Appartement de 7 pièces A rénover, loyer en fonction des travaux demandés. Libre: de suite ou à convenir	La Chaux-de-Fonds Appartement de 3 pièces A rénover, loyer en fonction des travaux demandés. Libre: de suite ou à convenir
La Chaux-de-Fonds Rue de la Cure 2 1/2 pièces Cuisine agencée, 2 chambres, hall, salles de bains, WC, cave. Libre: de suite Loyer: Fr. 650.- + charges	Le Locle Rue des Primevères 1 1/2 et 3 pièces Cuisines agencées, salles de bains, WC, cave. Libres: de suite Loyers: dès Fr. 280.- + charges

GHB Gérance S.à r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 032/861 25 56 - Fax 032/861 12 75
web: www.ghb-gerance.ch

L'Impartial

Editeur:
Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions:
Mario Sessa

Rédacteur en chef:
Roland Graf

Tirage contrôlé: 20.822 exemplaires
(REMP, juin 2001)
Lecteurs 45.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION
14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 45 (vendredi: 17 h 15).
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 22 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 910 20 40
Fax 032 / 910 20 49
Adresse E-mail: diffusion@l'impartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 85.- **6 mois** Fr. 160.- **12 mois** Fr. 301.-
Y compris 2,4% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, Rue Neuve 14.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, ou minimum, doivent parvenir par écrit six jours ouvrables à l'avance. Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 910 20 50
Fax 032 / 910 20 59
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs: la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à déposer à la rue Neuve 14, en dehors des heures d'ouverture de la réception.

Publicité intensive,
Publicité par annonces

CASTEL REGIE
A louer à
Fontainemelon
Jonchère 3

3 PIÈCES
Cuisine agencée,
Loyer Fr. 690.- + ch.
Libre dès le 1.4.2002

TÉL. 032/730 42 11
028-338082/DUC

Val-d'Illez/VS
Altitude 900 m.
A vendre dans petit
immeuble chalet, suite à
liquidation d'hoirie

3 appartements
Fr. 260 000.-, avec place
de parc comprise, situa-
tion calme, ventes aux
étrangers autorisées.
Tél. 027 322 04 45,
ou 078 714 59 33.

**Police
secours
117**

MÉMENTO HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Val de Morteau: Dr Suplisson, tél. 03 81 68 37 80. Maïche: Dr Droujininsky, tél. 03 81 64 00 84. ■ Pharmacies. Grand Combe Chateleur: Bouchet, tél. 03 81 68 84 81. Le Russey: Braun Paulin, tél. 03 81 43 72 15. ■ Dentiste. Dr Tison, Morteau, tél. 03 81 67 98 00.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. «Le sortilège du scorpion de jade», jeudi 19h30, vendredi 20h30, samedi 20h30, dimanche 18h, mardi 20h30. ■ Le Paris, Morteau. «La revanche d'une blonde», vendredi 21h, dimanche 11h et 19h, mardi 21h. «Les Autres», jeudi 21h, samedi 21h et 23h15, lundi 18h30. «Harry Potter à l'école des sorciers», jeudi 18h, dimanche 16h et 21h. «Les rois mages», vendredi 23h15, samedi 16h30, lundi 21h. «Bécassine, le trésor viking», samedi 14h30, dimanche 14h, mardi 18h30. «Tanguy», samedi 18h30, lundi 18h30. ■ Saint-Michel, Maïche. «Les rois mages», vendredi 20h45, samedi 20h45, dimanche 20h30. «Mulholland drive», jeudi 20h, dimanche 18h.

ANIMATIONS ■ Le Russey. Vendredi 20h30, mairie, vœux de la municipalité à la population. ■ Maïche. Samedi 16h30, gymnase, Journée amitié-solidarité de l'Étoile sportive. ■ Morteau. Dimanche, salle des fêtes, repas des rois pour les Anciens. Jeudi 20h30 et mardi 14h, MJC, activité scrabble. Mercredi 18h15, mairie, vœux du personnel communal.

VIE ASSOCIATIVE ■ Morteau. Samedi et dimanche, salle Klein, loto du club de Handball. Du lundi au vendredi de 14h à 16h, samedi de 9h à 11h, local avenue de la gare, permanence du Vélo club. ■ Villers-le-Lac. Samedi, salle des Fêtes, loto de l'École de musique. Dimanche, salle des fêtes, repas des Rois des Anciens combattants.

Le jazz est toujours vivant!

Ton sur Ton ■ Avec 80 élèves, cette école de musiques actuelles a pris un bon départ; elle répond à un besoin crucial

Par Irène Brossard

«Je trouve que c'est fantastique; il y a quelques années on disait que le jazz était une musique morte. L'initiative de Ton sur Ton démontre le contraire.» C'est le parrain de l'association, Thierry Lang, qui tenait ces propos mardi dernier, lors de la soirée d'inauguration officielle de l'école de jazz et musiques actuelles Ton sur Ton, rue du Commerce 89.

Ce grand musicien de jazz, réputé en Suisse et à l'étranger, a d'ailleurs offert quelques intermèdes musicaux de qualité, en compagnie de professeurs de l'école, à un public ravi. Autorités politiques, directeurs d'écoles et du Conservatoire, musiciens, sponsors, amis... les invités se pressaient nombreux dans les locaux de Ton sur Ton, tous avides de découvrir les structures et les modalités de la formation offerte.

«Comme nous amenons nos élèves à improviser, nous allons aussi improviser quelques discours», annonçait Christophe Studer, l'un des membres de l'Association des professeurs de jazz diplômés du Haut neuchâtelois qui président aux destinées de Ton sur Ton. «Notre but est de promouvoir le jazz et les musiques actuelles dans la région.» Une région qui a toujours fait la part belle à ce type de musique, avec de grandes figures du jazz et un foisonnement actuel impressionnant. «Nous, passionnés, arrivons dans ce milieu-là et avons dû aller nous former ailleurs parce qu'ici, il n'y avait rien», poursuivait Christophe Studer.

Donc, une dizaine de professeurs, formés dans les écoles de jazz suisses, se sont regroupés pour créer une as-



Professeurs et animateurs de Ton sur Ton (de gauche à droite): Bill Holden, Julien Revilloud, Dania Rodari, Christophe Studer, Thierry Lang, Luigi Galati et Jérôme Ogier.

PHOTO LEUENBERGER

sociation et une structure de formation. Déjà, quelque 80 élèves sont inscrits, dont quatre se préparent à entrer en classes professionnelles d'une école de jazz HES.

Options et projets

Un succès qui a même surpris les initiateurs. «Nous sommes assez contents à la fin de ce premier semestre et nous avons déjà des résultats tangibles», commentait Julien Revilloud, autre professeur. Il a rappelé les objectifs visés et les structures de l'enseignement, réparti en cours individuels – avec des élèves qui ont vite mordu à l'hameçon –, en cours théoriques – trois classes de niveaux et âges différents sont ouvertes – et des ateliers, dont cinq sont en route, en collaboration avec la BAF (Boîte à frap); ces ateliers permettent d'approcher le jeu en groupe,

«comme nous l'avons appris dans les écoles de jazz».

L'association fait aussi appel à des musiciens extérieurs et quatre activités à option ont été mises sur pied: musique créatrice avec Bill Holden, riche d'une belle expérience, histoire du jazz avec Michel Weber, une référence nationale, musique ethnique avec Christophe Erard, grand spécialiste du domaine, et informatique musicale avec une pointe, Alain Roche.

En projet, le jazz traditionnel avec Roland Hug, musicien de grande notoriété, la musique électronique, pour laquelle un enseignant est cherché, et des «master-classes» avec des invités de prestige, qui devraient démarquer à l'automne. Thierry Lang a déjà promis sa collaboration.

Ton sur Ton ne saurait se passer d'un site internet sur lequel on retrouve les buts,

l'organisation et les informations pratiques de l'école. Ce site sera enrichi d'animations collant bien à l'esprit du lieu, ont précisé les concepteurs Dimitri Wenker et Quentin Brossard.

Dans une ambiance chaleureuse et sympathiquement décontractée, l'équipe de Ton sur Ton a encore remercié toutes les personnes, associations, entreprises, commerces, etc. qui apportent un soutien précieux.

L'école est bien lancée et elle tient à s'ouvrir largement au public. Depuis octobre dernier, des jam-sessions sont organisées régulièrement au Petit Paris – l'une a lieu ce soir. Un concert des élèves de Ton sur Ton et de la BAF est annoncé samedi 19 janvier à Bikini. /IBR

Site internet: www.tonsurton.ch

TÉLÉVISION
Navid Razi en lice pour Superstar

L'émission de la TV romande «Superstar d'un soir» atteint sa dernière manche. Samedi soir, les téléspectateurs devront apprécier la performance des ultimes candidats. Un jeune Chauv-de-Fonnier, Navid Razi, s'engage dans la compétition.

De nationalité suisse, Navid Razi est né en 1978 en Iran. Dans sa famille, musique et poésie font partie de la vie quotidienne. Lui, il chante depuis l'âge de six ans. Bien connu dans la région, il était parmi les interprètes qui ont monté «West side story» l'été dernier à Vaumarcus, ou plus récemment «Love» à la Salle de musique de La Chauv-de-Fonds. Il a fait les grands soirs de la revue «Vienne à Vegas» présentée par le Niki's dance en décembre dernier.

Membre de la chorale des enseignants neuchâtelois, il a aussi, avec ses frères, créé l'ensemble vocal AVA qui se produit en concerts ou lors de mariages. Bref, la musique, le rythme sont au cœur de sa vie. Le concours de la TV romande, structuré en cinq manches, réunira en février prochain cinq finalistes. Quatre lauréats ont été retenus jusqu'ici par les votes téléphoniques des téléspectateurs. Navid Razi sera-t-il le cinquième? A vous de jouer... /DDC
TSR1, samedi, 20h30



Navid Razi: «Un concours, la caméra? Autant de découvertes pour moi...»

PHOTO LEUENBERGER

DIVERS

SALE...ING!

VALABLE JUSQU'AU 23.1.2002
OU DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.
LES PRIX INDICQUÉS S'ENTENDENT
SANS LA TAXE ANTICIPÉE DE RECYCLAGE (TAR).

Intel Celeron 933 MHz
Mémoire vive 128 Mo

1990.-

*Mensualités: 12x117.-/Acompte 690.-/
Prix total 2094.- (Intérêt annuel effectif 15%), sans TAR

NOTEBOOK DE POINTE!
Hewlett Packard Omnibook XE3 F3967H
• Écran TFT 14,1" • Lecteur DVD 8x • Disque dur 10 Go • Modem 56k
• LAN • TV out • Windows XP Home Edition • Art. 807538

TELETEXT/STÉRÉO

55cm

299.-
AU LIEU DE 499.-

PRIX CALCULÉ AU PLUS JUSTE!
Téléviseur couleur Roadstar CTV-2105
XLTS Silver Pal/Secam
• Tube-image Flat 55 cm • Teletext
• Mémoire 100 programmes • Son stéréo
• Prise Scart • Dim. 57x43x47 cm
• Avec télécommande • Art. 801227

499.-
AU LIEU DE 649.-

ORGANISEUR INTERNET MOBILE
16 MO AVEC WAP!
Pasion Revo Plus
• Interface infrarouge • Carnet d'adresses, calendrier, liste-à-faire, pense-bête, calculatrice, SMS, synchronisation PC • Avec station docking série • Navigation par écran tactile • Poids 215 g
• Dim. 15,7x7,9x1,7 cm • Art. 801973

Avec répondeur

PHILIPS
249.-
AU LIEU DE 299.-

MAINS LIBRES DANS LE COMBINÉ!
Téléphone sans fil Philips Zenia Voice
• Dect • Portée 300/500 m • Stand-by jusqu'à 200 h • Autonomie 14 h
• Mémoire pour 200 numéros
• DAM (durée d'enregistrement 20 min.)
• Extensible jusqu'à 8 combinés
• Art. 803920

Inter Discount
LA FOLIE DES PRIX.

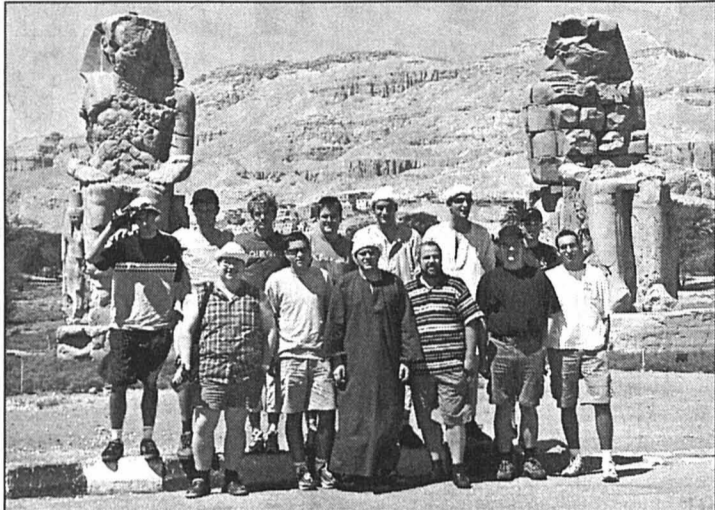
Au pays des pharaons

Voyage d'étude ■ Les étudiants de l'Ecole d'ingénieurs avaient choisi l'Egypte. Souvenirs inoubliables et vol aller-retour à bord d'un avion Swissair...

Par
Claire-Lise Droz

Un coucher de soleil vu d'avion sur les canaux du Nil, puis un coucher de soleil sur Karnak, puis un coucher de soleil sur les pyramides... L'Egypte, ses splendeurs, son accueil, et parfois ses surprises, a laissé un souvenir marquant à quatorze futurs ingénieurs électriciens de l'EICN, qui avaient choisi le pays des pharaons comme but de leur voyage de fin d'étude. Ils se sont embarqués le 28 septembre à bord d'un vol Swissair, accompagnés par les professeurs Mohamed Karmous et Didier Barth, et étaient escortés sur place par un guide journaliste. Le doyen de l'école, Georges JeanRichard, ne cache pas qu'il était inquiet: les attentats du 11 septembre, puis Swissair sur la sellette... «J'étais toujours pendu au téléphone! J'ai été bien content une fois qu'ils étaient arrivés».

Des couleurs, des saveurs, des émerveillements et des étonnements aussi divers que la fabuleuse histoire de ce



Louxor et ses émerveillements.

PHOTO SP-DE NUCIO

pays mythique ont surgi du récit à voix multiples qui nous a été fait l'autre jour. Avec en vrac, une présence policière omniprésente, le smog du Caire – «seize millions d'habitants sur 50 km²! C'est clair que ce n'est pas Neuchâtel...» –, les giratoires pris à l'envers, les feux rouges joyeusement ignorés, mais aussi l'accueil chaleureux des gens «qui souvent mettaient la tête hors de la voiture pour nous crier «Bienvenue en Egypte!»! Les marchands polyglottes «qui se

débrouillent en français, allemand, italien ou anglais».

Barrage barré

Le voyage a démarré sur les chapeaux de roue: le premier jour, 1000 kilomètres en train du Caire à Assouan, de nuit. «C'était assez pittoresque. A chaque arrêt, les marchands venaient vendre en réveillant tout le monde». Ce qui intéressait nos ingénieurs à Assouan, c'était évidemment le barrage. Interdit de visiter les installations, «c'est un lieu

stratégique militaire». Mais «sur le barrage, c'était impressionnant. Il est très petit par rapport à la Grande Dixence, c'est une digue avec une route dessus. Mais le lac de retenue est immense, il fait 400 kilomètres!»

Puis départ pour Louxor en bus avec la police «qui nous ouvrait la voie au milieu de la route, sur la ligne». Une route avec ou sans goudron, «et tous les véhicules ont la même priorité, y compris les chars à âne». On y va au klaxon!

A Louxor, visite du temple de la reine Hatchepsout, complètement fermé dans ses hauteurs, là où les tirs des terroristes avaient semé la mort en novembre 1997.

Et Karnak, où le souvenir de l'arrivée, au coucher du soleil, fait encore briller les yeux de nos étudiants. L'un d'eux confie même que «c'est le plus bel endroit que j'ai vu de ma vie». Puis retour au Caire, en train. Le Caire, mégapole de contrastes violents entre riches et pauvres, entre difficultés de respirer vu la poussière, le sable et les gaz d'échappement, et l'émerveillement devant le masque de Toutankhamon, le spec-

tacle son et lumières du sphinx, le coucher de soleil sur les pyramides – atteintes après quelques avatars dus à des taxis mal synchronisés! «Nous étions étonnés de voir ces pyramides si près de la ville. Au Caire, on ne voyait rien, tellement il y a de smog, puis tout à coup, on tombe dessus... Là, il y a beaucoup plus de silence».

Sales chameaux!

Et la belle Alexandrie, sa citadelle, ses plages malheureusement souillées. Et encore, des souvenirs vivaces de l'accueil chaleureux dans les campagnes où, par contre, les essais d'enfourcher des chameaux ont été peu concluants. Voire percutants. Occasion aussi de voir que quand ces charmantes bêtes sont fâchées, elles font comme les lamas dans «Le temple du soleil».

Le vol de retour, toujours à bord d'un avion Swissair – «quoique auparavant, on a téléphoné en Suisse pour savoir si Swissair allait décoller ou pas» –, s'est passé sans histoire. «Très pro. Mais à la fin, le pilote a dit «au revoir», puis s'est arrêté avant de dire «à bientôt sur nos lignes»... /CLD



Depuis mardi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sur le territoire du Locle à deux reprises pour un malaise et un transport de malade. /réd

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Permanence médicale: 931 10 17 et médico-chirurgicale: 931 10 17 ou hôpital 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h. Dentiste de garde: 931 10 17.
- Pharmacie de service: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Casino A 14h30, Club des loisirs: «Sur les traces des sangliers», film.

PAROISCENTRE
LE LOCLE

Samedi 12 janvier 2002
à 20 heures

MATCH AU LOTO

du Petit Chœur de la Paroisse catholique

1 abonnement: Fr. 16.-
30 tours, 1 tour gratuit
5 tours supplémentaires
Lots de consolation
LOTOTRONIC

DIVERS



Verser des millions en pure perte?

Cinq grandes puissances dominant l'ONU. N'y ont droit à la parole de poids que quelques fonctionnaires ou diplomates grassement payés. Le peuple suisse n'y aurait plus rien à dire; il devrait accepter et appliquer les mesures dictées par le palais de verre de New York. Et il faudrait de plus verser annuellement et sans fin des millions pour cela?



Donc:

NON

à l'adhésion à l'ONU politique

www.onu-non.ch

Comité contribuables contre l'adhésion à l'ONU
Président: Hans Kaufmann, spécialiste en finances et économie, conseiller national, 8907 Wettswil/ZH.
CCP: 87-583441-5

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES DU JURA BERNOIS/SEELAND

Agence de Courtelary – Tél. 032/945 11 20

Vente aux enchères publiques d'un immeuble locatif avec garages à Orvin

Vendredi 8 février 2002, à 15 heures, au Restaurant du Cheval Blanc à Orvin, il sera vendu aux enchères publiques, par suite de contrainte judiciaire, l'immeuble ci-après décrit, à savoir:

COMMUNE D'ORVIN

Feuillet No	Situation et nature	Contenance Ha A. Ca.	Valeur officielle
2203	«Sonville», Habitation No 24, Garage No 24A, assise, aisance	8 45	Fr. 841 700.-

Estimation de l'expert: Fr. 920 000.-.

Visite de l'immeuble: 23 janvier 2002 à 14 heures.

Ce bâtiment, érigé aux environs de 1980, dégage des structures massives et modernes qui correspondent aux normes de confort qui prévalent actuellement. Il se compose de six appartements et bénéficie de l'apport de garages. Il se dresse à la sortie ouest de la localité d'Orvin, aux abords immédiats de la route cantonale. Avantage par un accès aisé, il jouit d'un dégagement apprécié et d'un ensoleillement généreux, dans un décor relativement bruyant.

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise, seront déposés simultanément à l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois/Seeland, Agence de Courtelary et à l'Office régional des poursuites et des faillites du Jura bernois/Seeland, rue Neuve 8 à Bienne, du 10 janvier 2002 au 21 janvier 2002.

Pour toutes questions relatives à cette réalisation, plus particulièrement sur les conditions d'enchères, il est loisible à chacun de prendre contact personnellement avec l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois/Seeland, Agence de Courtelary.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois/Seeland

Agence de Courtelary.
Le chef: Rémy Langel



Nous cherchons pour notre département **sécurité et surveillance** de La Chaux-de-Fonds:

Une surveillante

Votre mission:

- Surveillance dans l'ensemble de nos magasins.
- Prévention des vols à l'étalage.
- Intervention et traitement des cas litigieux.
- Réalisation de divers travaux administratifs.

Votre profil:

- Faites preuve d'entregent, avez le contact aisé et un sens développé de l'observation,
- êtes à même de travailler de manière autonome et indépendante,
- appréciez le travail au sein d'une petite équipe,
- avez des connaissances en matériel audiovisuel,
- possédez un véhicule, êtes titulaire d'un permis de conduire B,
- êtes disponible pour des déplacements fréquents dans la région Neuchâtel-Jura,
- êtes ouverte à des horaires irréguliers,
- êtes de nationalité Suisse ou titulaire d'un permis C.
- Votre casier judiciaire est vierge.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Si vous êtes intéressée par ce poste, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet à:

Coop
Département Ressources humaines
Mme E. Cavin
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds

002-231010DUO

Securiton, leader dans le domaine de la sécurité (effraction, incendie, surveillance vidéo, contrôle d'accès, gestion centralisée), recherche pour sa **succursale de Saint-Blaise (Neuchâtel)**

un technicien spécialisé

pour le montage, le dépannage et l'entretien de systèmes d'alarmes auprès d'une clientèle variée.

Si vous êtes prêt à vous investir sur de nouvelles techniques et à collaborer au sein d'une petite équipe jeune, engagée et motivée, et si votre profil correspond à notre idéal

- CFC en audio et vidéo ou électricité au minimum
- connaissances approfondies en courant faible (ET, ETS)
- maîtrise de la micro-informatique
- connaissances des réseaux
- esprit d'équipe
- sachant travailler de manière autonome
- personnalité dynamique et volontaire

alors n'hésitez plus et faites nous parvenir, sans délai sous pli confidentiel à l'attention de M.D. Pélichet, votre dossier (lettre de motivation manuscrite & C.V.) aux coordonnées suivantes:

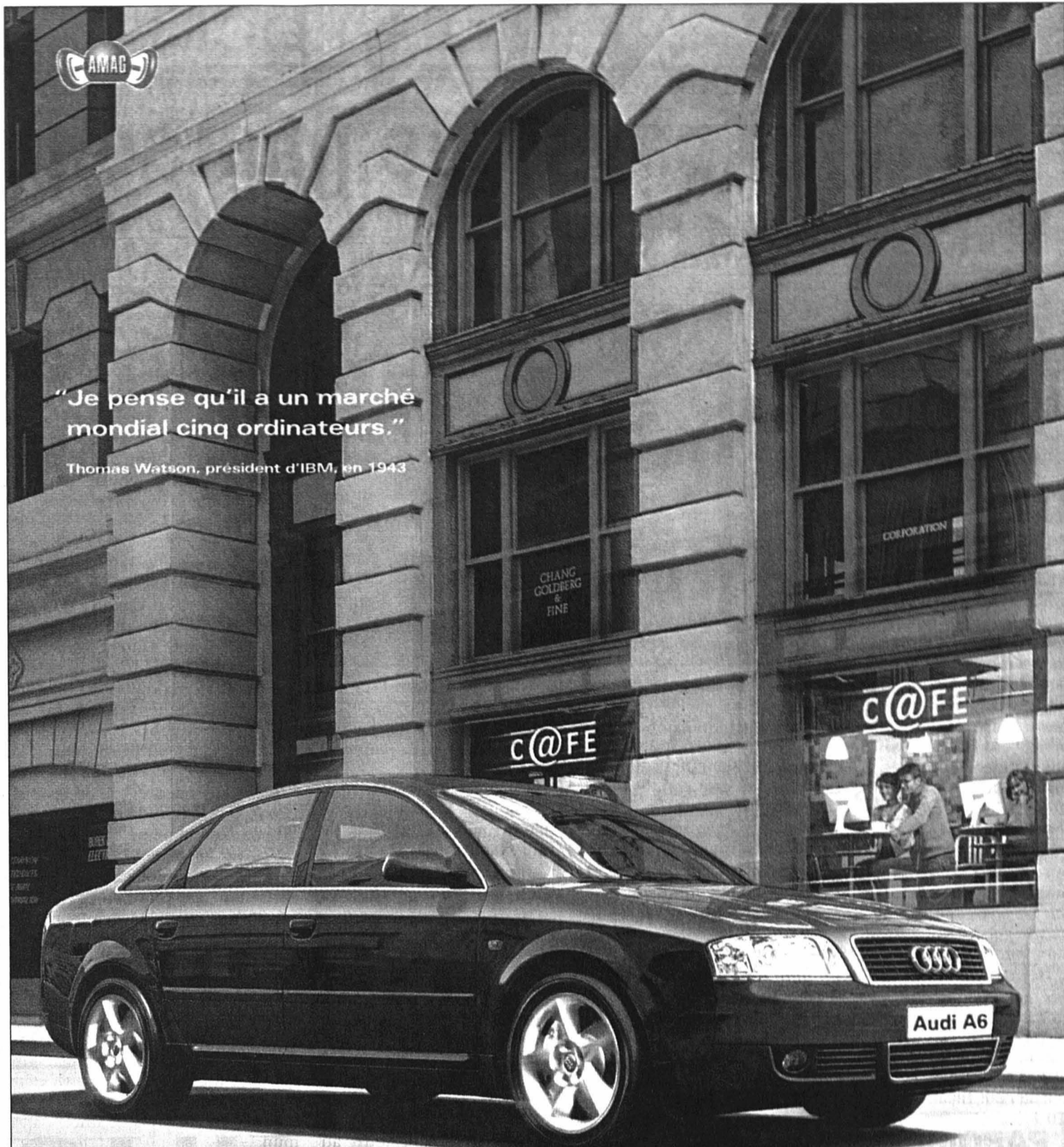
SECURITON

Securiton SA
Succursale de Lausanne
Ch. de Bérée 50
1010 Lausanne
homepage: www.Securiton.ch



005-160551/0UO

Une entreprise du Groupe Securitas



"Je pense qu'il a un marché mondial cinq ordinateurs."

Thomas Watson, président d'IBM, en 1943

Les bonnes idées s'imposent.
La nouvelle Audi A6.

Essence ou TDI, multitrone (transmission révolutionnaire à variation continue) ou boîte manuelle, quattro® ou traction avant, cuir fin ou sellerie étoffe de qualité: les nouvelles Audi A6 et S6 ont tout ce que fait de la conduite un authentique plaisir. Et elles abondent en idées novatrices. Pour ceux qui aiment à anticiper et à donner le ton.

quattro® d'Audi
Sécurité au superlatif.



La technique est notre passion. www.audi.ch

Pansport Autos SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90
Tél. 0848 840 890

Le Locle, Girardet 37
Tél. 0848 840 898

132-106688

IMMOBILIER

WWW.LOFTYOU.ch
Neuchâtel: Vente de lofts

028-337318/0UO

--- * régie immobilière claude mayor * -- * tel_032 724 22 52 * ---

integra
IMMOBILIEN

A louer à Corgémont 1'300 m bureaux / artisanat / production, locaux lumineux diverses utilisations possibles loyer dès Fr. 65.-/m2 p.a.

Pour informations & visites: Mr Liechti, tél. 032 489 12 22

043-135572



CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds Rue de la Balance 6

GRAND 3 PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle. Loyer Fr. 790.- + charges. Libre dès le 01.04.2002

TÉL. 032/730 42 11

A louer
France 31 - Le Locle 3 pièces

- ▶ A 2 minutes du CIFOM
- cuisine agencée avec lave-vaisselle
- salle de bains/WC
- buanderie • cave

Libre de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle

Group GECO SA
21, rue du triangle - 4600 Le Locle 032 931 28 83

CHAUX-DE-FONDS
Rue Croix-Fédérale 27C

Appartement de 1 pièce meublé

- Fr. 567.- ch. incl.
- dès le 1.2.02
- cuisine semi-agencée
- au 5ème étage
- immeuble avec ascenseur
- situation tranquille
- à proximité des transports publics

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-561756



CALAME & CIE S.A.

Fabrique de boîtes de montres artisanales

Si vous désirez travailler pour des marques horlogères de prestige, et afin de nous permettre la mise en place de notre développement, nous recherchons plusieurs profils, connaissant le secteur habillement, soit:

- Un régleur CNC, tournage & fraisage
- Un opérateur CNC
- Un polisseur qualifié

Un diamanteur, avec diverses connaissances d'achevage

Un employé pour la conciergerie ainsi que commissionnaire

Un(e) ouvrier(ère) polyvalent(e) (connaissance du montage boîte serait un avantage)

Nous vous offrons des conditions de travail modernes, dans un environnement agréable.

Vous voudrez bien nous adresser votre offre, accompagnée des documents usuels à:

Calame & Cie S.A.
Alexis-Marie-Piaget 26, case postale 5036
2305 La Chaux-de-Fonds

132-106359

Edco Sapim au bord du gouffre

Couvet ■ *L'effectif est passé de 25 à 7 salariés en six mois*

L'entreprise Edco Sapim, à Couvet, spécialisée dans la fabrication de moyeux de vélo, est au bord du gouffre. L'effectif du personnel est passé de 25 à 7 employés en six mois.

La multinationale belge Sapim avait racheté en mars 2001, pour un montant de 650.000 francs, les activités d'Edco Engineering relatives à la fabrication de moyeux de vélo. Une société allemande avait quant à elle acquis une ligne de production de stores conçue par Edco Engineering, pour la rapatrier en Allemagne.

Ces acquisitions faisaient suite à la faillite de la société domiciliée à Couvet, a précisé Fausto Lotito, représentant du syndicat FTMH.

Les effectifs d'Edco Sapim sont passés de 25 à 7 salariés entre juin et décembre de l'année dernière, a indiqué

hier Paul-André Wirth, directeur de la filiale de Couvet, confirmant une information de l'«Événement syndical». «Nous avons dû adapter le personnel à la situation des commandes», a-t-il précisé.

Edco Sapim n'a pas l'intention de fermer la succursale de Couvet, a encore indiqué Paul-André Wirth. Selon lui, le rachat par la multinationale belge des activités liées à la fabrication de moyeux de vélo n'avait pas pour but d'éliminer un concurrent.

Selon le journal syndical, les licenciements ordonnés par petits groupes de cinq ou six personnes l'an dernier ont dispensé Edco Sapim de formuler un plan social, exigé par la loi en cas de licenciement collectif. En outre, presque toutes les machines de l'entreprise ont été vendues. /ats

Décibels revus à la baisse

Neuchâtel ■ *L'exécutif souhaite se donner les moyens de mieux lutter contre les nuisances sonores de certains établissements publics*

Par
Pascal Hofer

Habitant le centre-ville de Neuchâtel, vous êtes dérangé par le bruit émanant d'un établissement public? Vous devriez alors vous réjouir des intentions du Conseil communal: l'exécutif, comme il le dit dans son rapport à l'attention du Conseil général, souhaite «réglementer et intensifier la lutte contre les nuisances sonores générées par tous les types d'établissements publics».

Les membres du législatif diront lundi s'ils acceptent, ou non, de modifier dans ce sens le règlement de police de la Ville.

Car formellement, il s'agit d'y ajouter un alinéa indiquant que, en matière de lutte contre le bruit, «le

Conseil communal est compétent pour édicter des dispositions». Plus concrètement, l'exécutif se propose de limiter à 79 décibels (par intervalle de 60 minutes en l'occurrence) le niveau sonore des établissements publics, et cela de la discothèque au débit de boissons ambulant. Comme le dit l'exécutif, «cette valeur est plus sévère» que les 93 décibels autorisés par l'ordonnance fédérale sur la protection contre les nuisances sonores.

Mesures d'assainissement

Est-ce à dire que tous les établissements publics ne devront pas émettre davantage que 79 décibels? Non: «Un niveau supérieur à 79 décibels, mais au maximum de 93 décibels, pourra être obtenu pour autant qu'une étude acoustique soit effectuée et que d'éventuelles me-

sures d'assainissement soient réalisées afin de limiter les émissions qui s'échappent de l'établissement.»

Autrement dit, ce ne sont pas tellement les discothèques qui sont visées – la majorité est désormais équipée en conséquence –, mais certains cafés-restaurants: selon l'exécutif, en effet, «le niveau sonore de 79 décibels ne devrait pas provoquer une gêne pour l'habitat» (comprenez: les habitants du voisinage), tout «en permettant de poursuivre une conversation dans l'établissement public».

Nouvel inspecteur

Chef du Service communal d'hygiène et de prévention du feu (SHPF), chargé de la question, Eric Leuba explique: «Nous souhaitons pouvoir agir auprès des cafés-restau-

rants «normaux» qui, par exemple parce qu'ils disposent d'une installation de karaoké, dérangent le voisinage. Or, si le niveau sonore est inférieur à 93 décibels, la législation actuelle ne nous permet pas d'intervenir.» «Le but est de pouvoir mieux protéger les personnes habitant aux abords des établissements qui font problème», ajoute Nadia Bavaud, adjointe à la Direction de police.

C'est dans cette optique, aussi, que le SHPF avait engagé un nouvel inspecteur (entré en fonction en mai dernier, il occupe l'essentiel de son temps à la lutte contre le bruit, chantiers et étude à propos des éventuelles futures éoliennes de Chaumont compris) et qu'il a acquis récemment un nouvel appareil de mesure. /PHO

ENBREF

BOUDEVILLIERS ■ Roger Alain au Petit Théâtre. Samedi, à 20 heures, le Petit Théâtre de Boudevilliers accueille le célèbre et apprécié ventri-loque Roger Alain. Un spectacle divertissant et enchanteur est proposé, afin de commencer la nouvelle année dans la bonne humeur. Cette soirée est organisée par la commune de Boudevilliers. Tous publics. Billets à l'entrée. /comm-mdc

FLEURIER ■ Soirées anniversaire au Méli Mélo. Le Méli Mélo d'RG, à Fleurier, – le café-théâtre dont la scène est de plus en plus courue – propose

demain et samedi deux soirées anniversaires, à partir de 20 heures. En effet, le tenancier et son épouse sont tous les deux natifs du mois de janvier. Et ils ont décidé d'offrir le repas, sans les boissons, à toutes les personnes qui prendront part à ces soirées. Il est nécessaire, pour des questions d'organisation, d'annoncer sa présence au téléphone (079) 690 02 01. Ces soirées seront l'occasion, pour les fidèles artistes du café-théâtre, de faire une démonstration de leurs talents en interprétant un court extrait de leur nouveau spectacle. L'an dernier, ils étaient huit à se relayer sur scène. /mdc

Sanctions immédiates

Lundi, le Conseil général devra se prononcer sur la modification d'un autre texte de loi: le règlement communal concernant la perception de divers taxes et émoluments. Plus prosaïquement dit, il s'agit de permettre au Service d'hygiène et de prévention du feu (SHPF) d'infliger des amendes.

Si les élus donnent leur feu vert à cette modification, «les contrôles des installations sonores en cas de plainte fondée ou de non-respect des normes légales seront facturés à raison de 140 francs par heure au maximum, par inspecteur, plus les frais de déplacement. De plus, l'établissement d'un rapport donnera lieu à la perception d'une taxe d'un mon-

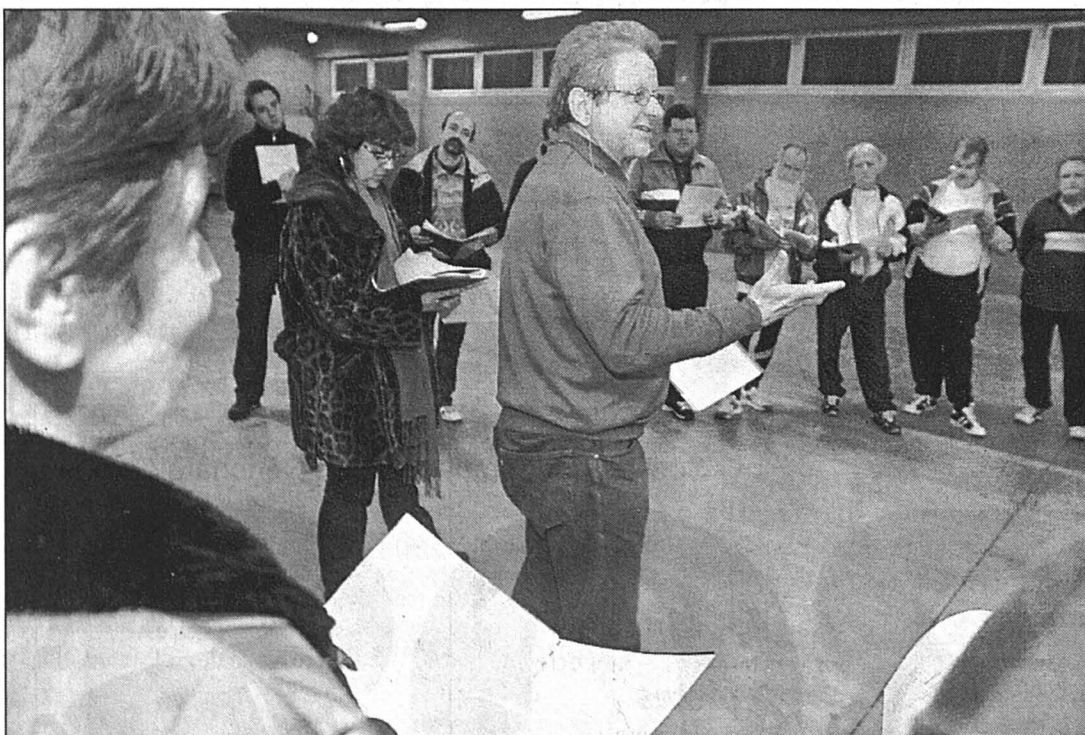
tant de 100 francs au plus. Pour ces contrôles, l'utilisation de l'appareil de mesure enregistrant les fréquences et le niveau des décibels s'élèvera à une taxe ne dépassant pas 400 francs.»

Aux yeux du Conseil communal, «les tenanciers d'établissements publics et les responsables de stands lors de manifestations publiques seront ainsi amenés à mieux respecter les contrôles du SHPF».

«Aujourd'hui, explique son chef Eric Leuba, nous dénonçons les infractions au Ministère public, avec tout ce que cela signifie en matière de procédure. Si le Conseil général donne son aval, nous pourrions sanctionner directement, le cas échéant, les contrevenants.» /pho



Expo.02: début des répétitions du spectacle d'ouverture



Premier contact, hier soir, au Tivoli centre (rue de Maillefer 11), à Serrières, avec le metteur en scène du spectacle d'ouverture d'Expo.02, François Rochoaix, pour le peuple prométhéen. Cette appellation regroupe quarante figurants amateurs. Ils mimeront ces créatures qui, selon la tradition, auraient été façonnées en glaise par Prométhée. Après un premier cours de gestuelle, lundi, avec le metteur en scène pour l'artéplage de Neuchâtel, l'Américain Leland Patton, François Rochoaix leur a exposé son projet et a dirigé sa seconde répétition. C'est hier soir que les choristes se sont retrouvés pour la première fois. Nous y reviendrons. PHOTO MARCHON

Début de saison exceptionnel

La Robella ■ *Les installations de remontée mécanique fonctionnent comme jamais*

La Robella vit un hiver 2001-2002 exceptionnel. Jamais en une décennie les conditions n'avaient permis d'ouvrir les installations de remontée mécanique pendant une si longue période et, de plus, pendant les fêtes de fin d'année. Petit tour d'horizon avec Michel Riethmann, président du comité directeur.

Le télésiège et les téléskis de La Robella ont commencé à tourner le 23 décembre. S'il a fallu fermer les installations les 29 et 30 décembre, en raison de pluies diluviennes, elles ont pu rapidement rouvrir. Le lendemain déjà. Depuis, elles n'ont cessé de fonctionner.

Confiance en l'avenir

Le télésiège et trois téléskis – dont celui du Crêt-de-la-Neige qui dessert toutes les pistes de la petite station de Buttes – tournent à plein régime. «Seul le télésiège du Crêt-des-Lisières ne fonctionne pas. De toute façon, cette installation ne

fonctionne que rarement», souligne Michel Riethmann.

La fréquentation des installations est bonne. «Entre les téléskis et le télésiège, nous avons enregistré, chaque jour, entre 1500 et plus de 4000 remontées. C'est exceptionnel. En dix ans, on n'a jamais pu ouvrir autant et, surtout, pendant la période des fêtes de fin d'année. Pour nous, il était important de fonctionner à cette période, en regard des préventes d'abonnement notamment. Et puis, cela nous donne confiance en l'avenir et dément les oiseaux de mauvais augure qui prédisent des hivers sans neige.»

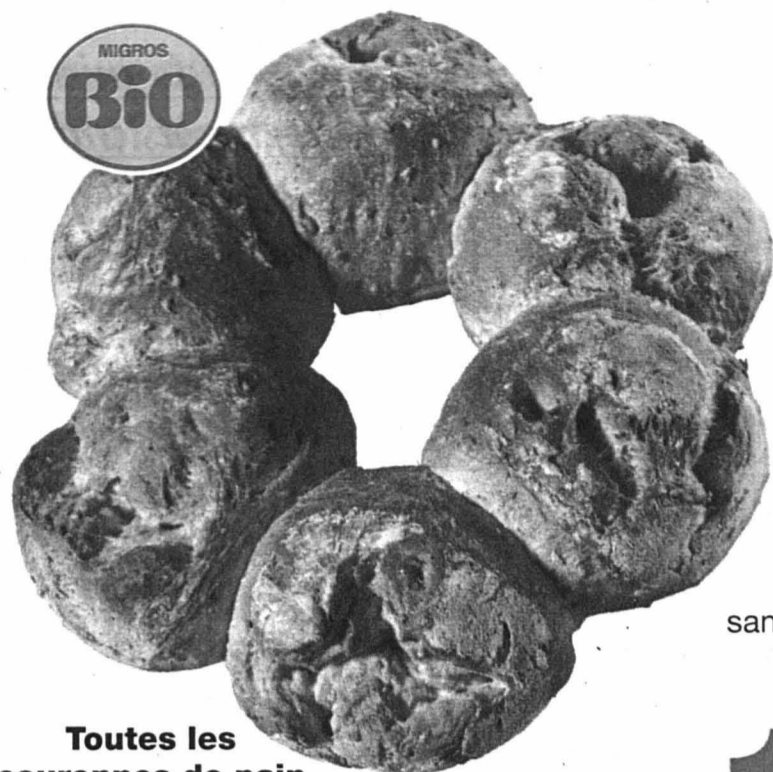
Pour mémoire, au cours de la saison hivernale 2000-2001, les installations n'ont fonctionné qu'un seul après-midi, le 1er mars, et pour les luges uniquement. «Cette année, nous sommes gâtés, poursuit Michel Riethmann. Le froid conserve les pistes. Les conditions sont bonnes. Elles n'ont pas varié depuis le 31 décembre et il y a peu de cailloux. Certes, les températures de moins

10 degrés retiennent peut-être un peu de monde.»

Forfait lugeurs

Les conditions sont également bonnes pour la luge. «Nous offrons une piste longue de 4 kilomètres, précise le président. Avec la dureté de la neige, la piste est rapide. Cela fait le bonheur de certains, mais il faut savoir contrôler sa luge.» Rappelons que la station butterane loue différents types de luges, des traditionnelles Davos aux engins plus sophistiqués. Un forfait spécial, pour les montées en télésiège, est proposé aux lugeurs. A noter que, pour les skieurs, La Robella applique une politique de restitution. Les skieurs paient le prix plein et se voient rembourser une partie de la somme en fonction du nombre d'heures passées sur les pistes. Autre offre skieur, le Ski-Pass, un forfait comprenant le train depuis Neuchâtel et les remontées mécaniques. /MDC

Actions du 8.1 au 14.1

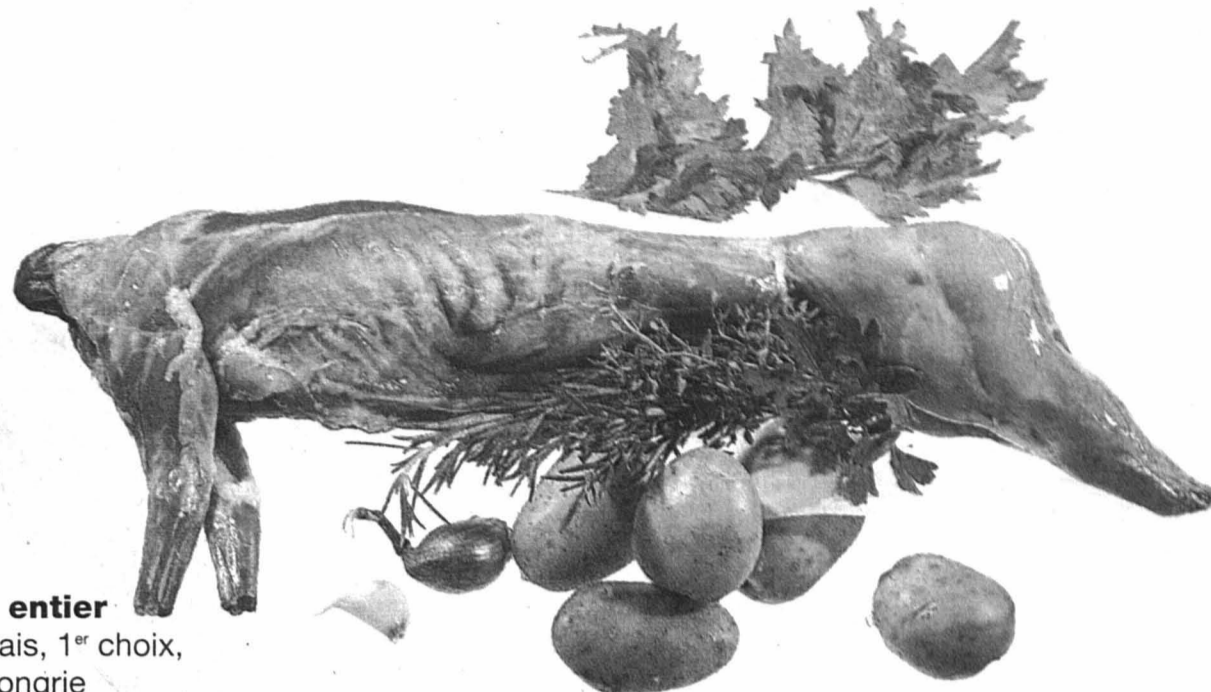


Toutes les couronnes de pain
-.50 de moins

Exemple:
Couronne soleil Bio
300 g

1.75

au lieu de 2.25



Lapin entier
sans tête, frais, 1^{er} choix,
de Hongrie
le kg

10.-

au lieu de 16.-

Coquelets
frais, de France
la barquette de 2 pièces
la barquette

12.-



Oranges Navelinas
d'Espagne
le filet de 2 kg

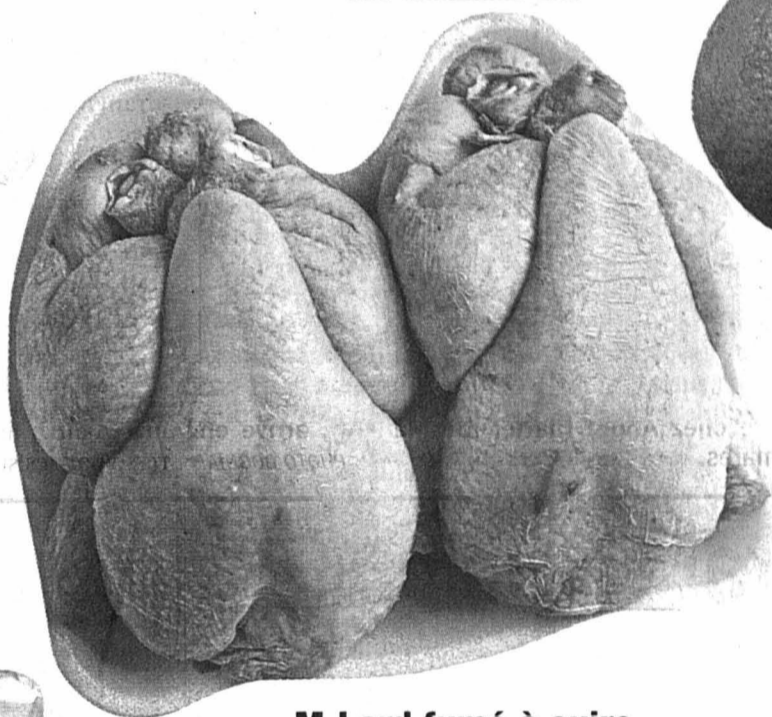
1.90



Couronne à l'anis
180 g

2.40

au lieu de 3.-



M-Lard fumé à cuire
élaboré en Suisse
avec de la viande suisse
les 100 g

1.05

au lieu de 2.10

50%

Le beurre
la plaquette de 250 g

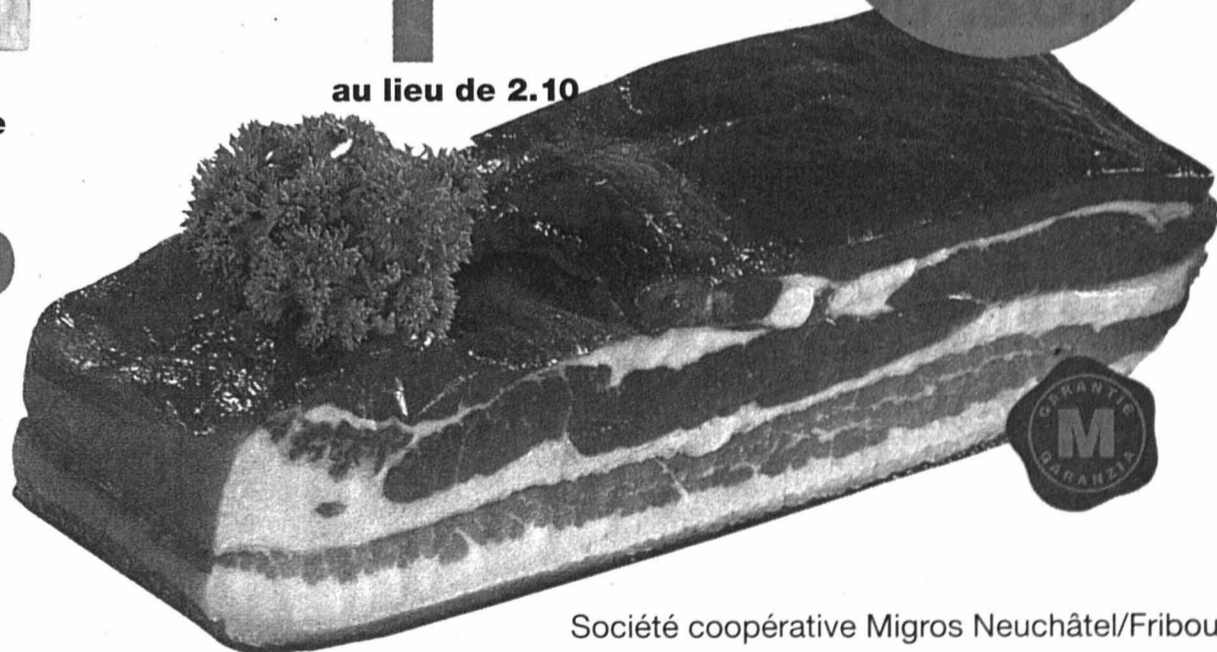
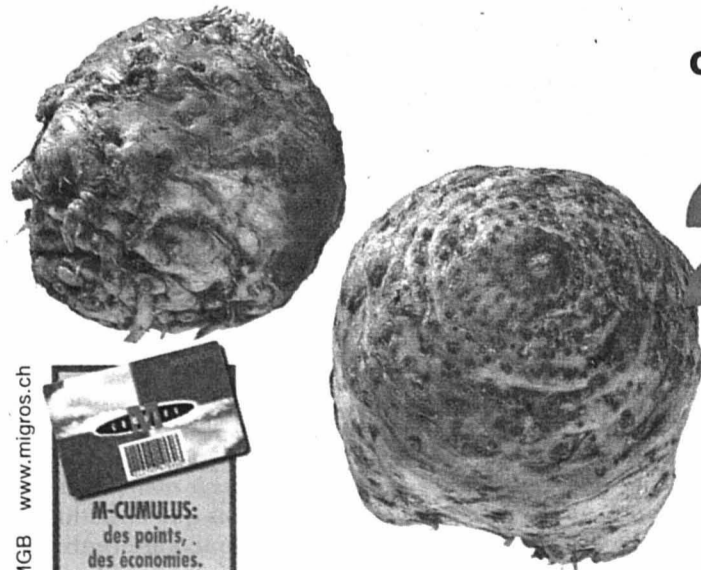
2.50

au lieu de 3.10



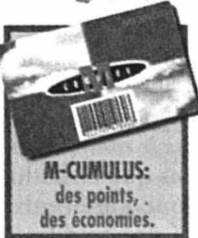
Céleri pomme
de Suisse
le kg

2.30



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MGB www.migros.ch



MIGROS

Le Pays-Fraîcheur

Pelikan est sacré roi de Glovelier

Cheval ■ La sélection des seigneurs de la race des Franches-Montagnes s'est déroulée hier à Glovelier, devant une nombreuse assemblée. Sur 63 sujets présentés, 16 ont été primés. Pelikan a survolé la piste

Par
Michel Gogniat

La foule des grands jours a accouru, hier à Glovelier, pour assister au concours central des étalons de la race des Franches-Montagnes. Soixante-trois sujets ont défilé devant les experts qui n'en ont retenu que seize.

Et c'est Pelikan, cheval élevé par André Blatter, de Malleray, qui a été sacré roi de la journée. Ces chevaux devront encore réussir le test en station (40 jours), à Avenches, avant de pouvoir régner sur le troupeau de 11.000 têtes dénombrées en Suisse.

Le temps ensolleillé mais froid a vu un très nombreux public affluer à Glovelier. De la Suisse entière (c'est l'unique sélection du pays) mais aussi de nombreux amoureux et marchands venus d'Italie, de France, d'Allemagne...

Hétérogène

Sur la piste, 63 sujets ont défilé, jaugés par Hermann Gehrig (SO), Charly Braillard (FR) et Eddy Von Allmen, de Tramelan. Le président de la fédération suisse, Henri Spychiger, de Mont-Crosin, s'est dit frappé par le caractère hétérogène des chevaux présentés. Il se disait

perplexe, le matin, surtout avec les polémiques portant sur les sujets à robe blanche ou grise. Puis satisfait du verdict final en avançant: «Les meilleurs étaient ressortis».

Les prétendants sont notés selon trois critères: le type franches-montagnes (typicité), la conformation (membres corrects) et les allures. «Nous ne voulons pas fa-

briquer de petits demi-sang», a affirmé le président Gehrig.

Contents, pas contents

Que dire du palmarès? On voit que les éleveurs réputés sont issus du Jura, puisque on retrouve Pierre Koller (Bellelay), les frères Monin (Glovelier), Germain Hulmann (Montmelon) et Julien Chêne (Damvant), avec deux sujets primés chacun. On trouve également de bonnes surprises comme Marco Froidevaux, de La Theurre, Otto Müller, de Buttwil, et Roch Chatton, de Corbaz, qui parviennent à se glisser parmi les grands. On salue le triomphe d'André Blatter, l'éleveur de Malleray, avec un sujet très expressif.

Beaucoup de déçus, bien sûr. Parmi ces derniers, Kurt Rohner, venu de Diepoldsau, dans la vallée du Rhin, avec quatre prétendants, tous recalés. C'est un tenant du «franches-montagnes pur» avec quasi pas de croisements avec du demi-sang. Il ne cachait pas sa déception: «Les franches-montagnes purs n'ont plus aucune chance (en rapport avec les allures), regrette-t-il. Mais nous devons bientôt aller rechercher du pur en Allemagne ou en Italie». L'éleveur a été approché par un marchand allemand intéressé par ses sujets...

Ceci dit, ce sont une nouvelle fois les descendants de l'étalon Hendrix qui marquent cette cuvée 2002. Et les experts notaient que quasi toutes les lignées étaient représentées, si ce n'était par les mâles, c'était par les juments poulinières.

Deux remarques enfin: Alfred Schmid, de Zezikon, a présenté un élève étalon à la robe entièrement

blanche (sujet né sur les hauts de Soubey, chez Gilbert Thiévent). Ce cheval a largement été écarté par les experts. Il n'y a donc toujours pas d'étalon blanc dans la race des Franches-Montagnes. Secundo, parmi les 16 sujets retenus, trois sont dits purs (moins de 2% de sang étranger), soit Calvaro, Caramel et Lorenz. /MGO



Pelikan, élevé chez André Blatter, de Malleray, arrive en tête du palmarès.
PHOTO GOGNIAT

Le palmarès

Seize sujets sur 63 prétendants ont été retenus par les experts. Les lauréats devront encore réussir le test en station à Avenches. Le verdict final tombera le 2 mars. Voici le palmarès: 1. Pelikan (Naguar) André Blatter, de Malleray (24 points); 2. Marquis (Hendrix) Pierre Koller, de Bellelay (23,33 points); 3. Calvaro (Hendrix) Pierre Koller, de Bellelay (22,17 points); 4. Caramel (Hendrix) Monin Frères, de Glovelier (21,33 points); 5. Aladin (Hendrix) Monin Frères, de Glovelier (21,17 points); 6. Québec (Queens) Marc Froidevaux, de Saignelégier (20,17 points); 7 ex æquo. Harry (Halliday) Germain Hul-

mann, de Montmelon (19,67 points); 7 ex æquo. Narziss (Népal) Pierre Koller, de Bellelay (19,67 points); 9. Cameon (Cajoleur) Jean-Claude Frossard, des Pommerats (19,50 points); 10. Nick (Nolo) Julien Chêne, de Damvant (19,33); 11. Navaro (Népal) Jean Chêne, de Damvant (19,17 points); 12. Sepp (Lambado) Otto Muller, de Buttwil (18,5 points); 13 ex æquo. Lorenz (Henderson) Germain Hulmann, de Montmelon; 13 ex æquo. Lebeau (Legato) Roch Chatton, de La Corbaz (18,33 points); 15. Quader (Quinto) Julien Chêne, de Damvant (18,17); 16. Calvaro (Chirac) Jean-Martin Gigandet, du Prédame (18 points). /mgo

Pont théâtral commun

Porrentruy ■ Des collégiens jurassiens et bâlois présenteront un spectacle sur le pouvoir

Tenter de comprendre le monde, proche ou lointain, c'est rapidement se confronter au thème du pouvoir. Des collégiens de Porrentruy et de Münchenstein (Bâle-Campagne) sont partis de ce thème pour imaginer, séparément, un spectacle. Les deux équipes présenteront chacune le fruit de leur travail, avec une partie commune en final. A Porrentruy, ce sera le 27 janvier.

La préparation a duré un an. Les élèves jurassiens ont réuni les thèmes de pouvoir et de barrière, la plus hermétique étant la mort. Dès lors, le mythe d'Orphée a servi de fil conducteur. A Münchenstein, c'est le refus populaire d'accorder le passeport suisse

à une jeune Serbe qui a permis d'imaginer une grande opération internet contre cette décision.

Deux spectacles en un

Pour des questions essentiellement pratiques, les deux collégiens n'ont pas pu mener le projet ensemble, de manière à présenter une seule production, a expliqué hier Germain Meyer, professeur de Porrentruy. Mais le traitement d'un même thème en deux spectacles, le même soir, en sera peut-être plus riche.

Cette expérience théâtrale s'inscrit dans un programme d'échanges entre le Jura et la

Suisse alémanique, chapeauté par le Service suisse d'action pour la démocratie (SAD en allemand). Le président du SAD, Andreas Iten, l'a concocté avec le Jurassien Nicolas Carnat, tous deux anciens conseillers aux Etats. Il comprend aussi des Journées du Jura à Lucerne en 2003.

S'agissant d'un pont entre deux villes de langues différentes, l'Office fédéral de la culture apporte au projet une contribution financière, à la fois directement et par le biais du SAD. L'article 70 de la nouvelle Constitution fédérale oblige en effet la Confédération (et les cantons) à «encourager la compréhension et les échanges entre régions linguistiques». /fnu

Le feu chez les Poilies

Le Noirmont ■ Le village des Enfers et le potier enflamment le 39e Carnaval

Le feu va servir de fil rouge au 39e Carnaval des Franches-Montagnes qui pointe déjà le nez du côté du Noirmont. En effet, cette année, à peine sorti des fêtes de fin d'année, voici Carimentran qui déboule. Ce sera du 8 au 12 février.

L'équipe de Charly Sester, forte de 19 membres, est déjà à pied d'œuvre. Deux nouveaux ont fait leur entrée au comité: Vincent Deleury, du Noirmont, et Franck Stefan, des Breuleux.

Pour cette édition 2002, c'est le petit village des Enfers qui est l'hôte d'honneur. Le Conseil communal, le groupe-ment «Enfers Davantage» et les écoles se mobilisent avec enthousiasme pour l'évène-

ment. Une trentaine d'adultes et une quinzaine d'enfants seront présents au cortège avec un char en pleine élaboration. La médaille, comme l'an passé, est signée du potier des Emibois, Eric Rihs. Ici aussi c'est le feu qui jaillit à travers ces médailles, feu rassem-



Le logo de cette 39e cuvée est signé Tony Marchand.

bleur, alchimie de la folie... L'artiste en a tiré également 50 superbes bas-reliefs, à acquérir au prix de 300 francs.

Le monde de la BD va servir de thème au cortège et aux concours de masques (où les nouveautés seront primées). Tout char ou tout groupe nouveau peut encore s'inscrire auprès de Christian Führimann (079/677 03 54). Le coup d'envoi des festivités sera donné le lundi 28 janvier avec la sortie des Sauvages. Elles s'achèveront le mardi 12 février avec une innovation: en début de soirée, pour la première fois, une revue satirique, concernant toutes les Franches-Montagnes, sera présentée. Chaud devant. /mgo

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 952 12 12.

■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.

■ **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.

■ **Dépannages:** Centrale, 955 14 12.

■ **Taxis:** piquet de nuit 951 21 18.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Débat** Les lycéens de Porrentruy et le public posent des questions à Tariq Ramada, professeur d'islamologie, à 20h, au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.

DEMAIN

■ **Concert** Concert de Mihai Ilea et Smaranda Ilea, à 20h, au CJRC du Noirmont.

■ **Concert** Concert de la Castou, Mildred et Vincent Vallat, à 21h, au café du soleil de Saignelégier.

EN BREF

GIBIER ■ Indications conformes. De récentes analyses faites par le Laboratoire cantonal des denrées alimentaires révèlent que les indications relatives au gibier mis en vente sont conformes aux prescriptions. Sur vingt échantillons prélevés, un seul ne contenait pas l'espèce animale indiquée, soit du cerf, alors que le contenu était un mélange de chevreuil, chamois et koudou (antilope africaine). Il en résulte que les boucheries appliquent une déclaration correcte des aliments de gibier mis en vente. /vig

INDUSTRIE ■ Assurance de qualité. La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) a remis un certificat d'assurance de qualité à l'entreprise Schäublin à Delémont, lors d'une petite cérémonie qui s'est tenue hier matin à Delémont. Ce certificat atteste de la qualité des prestations de l'entreprise delémontaine qui livre à la SNCF des rotules de bogie de wagons. Grâce à ce certificat, les objets livrés par Schäublin ne doivent plus être testés dans les ateliers de la SNCF. /vig

BIBLIOBUS ■ Cent lieux. En 2002, le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne desservira 101 lieux de stationnement. Il dispose d'un fonds de 62.000 volumes, dont 5300 sont transportés dans chacun des deux véhicules qui sillonnent la région jurassienne. Plus de 200 disques compacts figurent également au catalogue. L'horaire de passage du bibliobus est disponible à: Bibliobus, case 2038, 2800 Delémont; ou par courriel à: bibliobus@bibliobus.ch; ou au tél. 421 40 10 /vig

CHÔMAGE ■ Vive hausse. Comme attendu, le chômage a connu une vive hausse en décembre. Le nombre des chômeurs passe de 869 à 957, soit 61 de plus dans le district de Delémont à 526, 34 en Ajoie à 362 et un de moins aux Franches-Montagnes à 69. Les demandeurs d'emploi augmentent de 1254 à 1348, +88 à Delémont, +44 en Ajoie et moins deux aux Franches-Montagnes. Le taux de chômage grimpe à 2,9% contre 2,1% en moyenne en 2001. /vig

HOMICIDE

Rien n'est
encore clair

Un nouveau communiqué concernant l'affaire Brigitte Didier annonçait hier que des analyses ADN ont permis les deux arrestations opérées le 20 décembre dernier.

Après la découverte du corps de la jeune fille, le 5 janvier 1991, des prélèvements de matériel biologique avaient été effectués, sur la victime et sur le lieu où elle gisait. Ensuite, d'autres prélèvements ont été opérés sur plusieurs personnes considérées, à un moment ou à un autre, comme susceptibles d'avoir joué un rôle dans cette affaire.

Or, comme le soulignait déjà le porte-parole de la police en début de semaine, la science a beaucoup évolué, dans ce domaine, ces dernières années. Les nouvelles techniques d'exploitation et de comparaison des profils génétiques apparues ont donné aux enquêteurs de nouveaux outils d'investigation et, appuyés par les bases légales actuelles en la matière, ils ont pu effectuer de nouvelles comparaisons génétiques.

Mais, si ces analyses ont induit l'arrestation de deux personnes, les enquêteurs n'ont pas encore pu déterminer si elles ont ou non joué un rôle déterminant dans cet homicide. A suivre, sachant que d'autres investigations sont en cours. /réd-comm

Le chômage augmente encore

Canton de Berne ■ Le taux moyen atteint 1,6 pour cent en décembre. Le district de Moutier est évidemment touché de plein fouet, et compte désormais 315 chômeurs

En décembre dernier, le total de demandeurs d'emploi inscrits dans le canton de Berne a augmenté de 870, pour passer à 12.053. Dans le même temps, le nombre de chômeurs est passé à 7622, soit une hausse de 784 (11,5%) personnes. Le taux de chômage cantonal a augmenté pour sa part de 0,2 point, pour atteindre 1,6 pour cent.

Les hommes surtout

A la fin de l'année, le canton comptait 4411 demandeurs d'emploi (+643 hommes) et 3211 demandeuses d'emploi (+141 femmes).

La progression du chômage était donc de 17,1% chez les hommes et de 4,6% chez les femmes. Globalement, cela représentait 504 chômeurs et chô-

meuses suisses de plus que le mois précédent. Parmi la population étrangère, le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 280, pour passer à 3008.

Les statistiques recensaient en outre 620 chômeurs et chômeuses de longue durée, soit 60 de plus qu'à la fin du mois précédent.

Imprimerie et machines particulièrement touchées

A l'exception de l'hôtellerie et de la restauration, dont la marche est réglée surtout par des variations saisonnières, toutes les branches économiques ont été touchées. Les plus fortes hausses du chômage ont cependant été enregistrées dans l'imprimerie et le graphisme, l'industrie des métaux

et des machines, la construction, le commerce, ainsi que les agences-conseil et l'informatique. Sur les 12.053 personnes sans emploi recensées à la fin décembre 2001 (+7,8% par rapport à novembre), le nombre de personnes réalisant un gain intermédiaire s'est établi à 1988 (-51), celui des personnes participant à un programme d'occupation à 788 (-9) et celui des personnes suivant des cours de perfectionnement ou de recyclage d'une durée supérieure à un mois à 616 (+273).

Au total, 16,5% des demandeurs d'emploi réalisaient un gain intermédiaire (18,2% en novembre), 6,5% participaient à un

programme d'occupation (7,1), 5,1% suivaient des cours de perfectionnement (3,1) et 63,2% étaient sans travail (61,1).

Le district de Moutier encaisse le coup...

Les très mauvaises surprises intervenues dans le monde industriel de la région prévoitaise, durant le dernier trimestre de 2001, remettent ce district dans une fort mauvaise posture: avec 315 chômeurs, soit 97 de plus que le mois précédent, il a vu son taux de chômage effectuer un véritable bond, en décembre, pour grimper de 1,9 à 2,7 pour cent. Seul le district de Biègne est encore plus mal loti,

dont le taux a passé de 2,6 à 2,9 pour cent (865 chômeurs en décembre, contre 754 en novembre).

Dans le district de Courtelary, l'évolution du marché du travail suit de très près celle du canton en général. Avec 183 personnes touchées au total, soit 19 de plus que le mois précédent, on y enregistrait en décembre un taux de chômage de 1,6% (1,4 en novembre).

Dans le district de La Neuveville, enfin, 48 personnes étaient inscrites le mois dernier, contre 37 en novembre, le taux de chômage passant conséquemment de 1,3 à 1,7 pour cent. /dom-oid

EN BREF

Eaux usées ■ Deux millions de subvention. Le canton de Berne a décidé de subventionner les plans généraux d'évacuation des eaux usées (PGEE), notamment dans le Bas-Vallon de Saint-Imier et les régions de Tavannes et Tramelan, ainsi que dans diverses communes de la partie alémanique, pour un total de 2,07 millions de francs. /oid

Renan ■ Musique baroque. L'ensemble La Messinoise donnera un concert de musique baroque, ce samedi en

l'église de Renan, à 20 heures. Flûte traversière, flûte à bec, viole de gambe et clavecin sont les instruments mis à contribution pour cette soirée dont l'entrée est libre, mais la collecte chaudement recommandée. /comm

Ingénieurs ■ Diplômés à Villeret. La remise des diplômes d'ingénieurs HES, par l'antenne imérienne de la Haute Ecole spécialisée bernoise, se déroulera le 1er février prochain à la salle de spectacles de Villeret, à 17h30. /comm

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 487 42 48, jusqu'au 11.1. La Neuveville, du Landeron, 752 35 34, jusqu'au 13.1.
- Planning familial: tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-

- 18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- Mémoire d'ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

PATINOIRES

- Tramelan: patinoire des Lovières ouverte au public, pour le patinage: samedi et dimanche 14h15-17h, mardi 15 janvier 9-10h15, mercredi 16 janvier 13h30-16h; pour le hockey: vendredi 20h30-22h15, samedi 14h15-15h15.

■ Saint-Imier: patinoire d'Erguël, ouverte habituellement au public du mardi au vendredi 9-11h45 et 13h30-15h45, samedi 13h45-15h15, dimanche 13h45-15h15; pour le hockey seulement, samedi 10-11h45.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Film-conférence «Les Antilles», réalisé par Fabrice et Yves Lundy, présenté dans le cadre du cycle Connaissance du monde, Cinématographe de Tramelan, 20h.

DEMAIN

■ Saintimania Première représentation de la revue 2002, spaghetti party à 18h30, spectacle à 20h30, danse avec Folio à 23h, salle de spectacles de Saint-Imier.

DIVERS

NOUVELLE CITROËN C5 BREAK TECHNOLOGIE 100% UTILE

La suspension Hydractive 3 lit la route grâce à des capteurs qui font varier automatiquement la hauteur du véhicule en fonction de la vitesse et de l'état de la route. Elle est particulièrement adaptée au break puisqu'elle garantit un confort et un comportement routier optimal quelque soit la charge du véhicule.

Citroën C5 break dès Fr. 33'900.- net (2.0i-16V SX 138 ch)



Offre de Janvier

Profitez de la prime de
Fr. 5'000.-
ou des prix gelés*
sur Xsara Picasso & Xsara



Prix gelé Xsara Picasso Fr. 19'990.-
(1.6i X, 95 ch, 5 portes)



Prix gelé Xsara Fr. 16'990.-
(1.4i SX, 75ch, 5 portes)

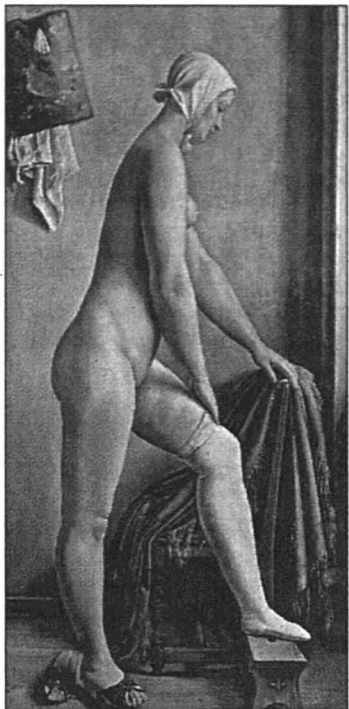


Financement par
www.citroen.ch

*Prime de Fr. 5'000.- sur les Xsara et Xsara Picasso à prix bruts. (Fr. 2'500.- sur les prix nets). Offres non cumulables, valables sur véhicules neufs achetés du 2 au 31 janvier 2002. Aucune réduction possible sur les prix gelés.

Un Barraud rentre au bercail

Beaux-arts ■ *Le musée de La Chaux-de-Fonds s'enrichit*



François Barraud, «La luronne», huile sur toile, 96 x 46 cm, 1930. PHOTO SP

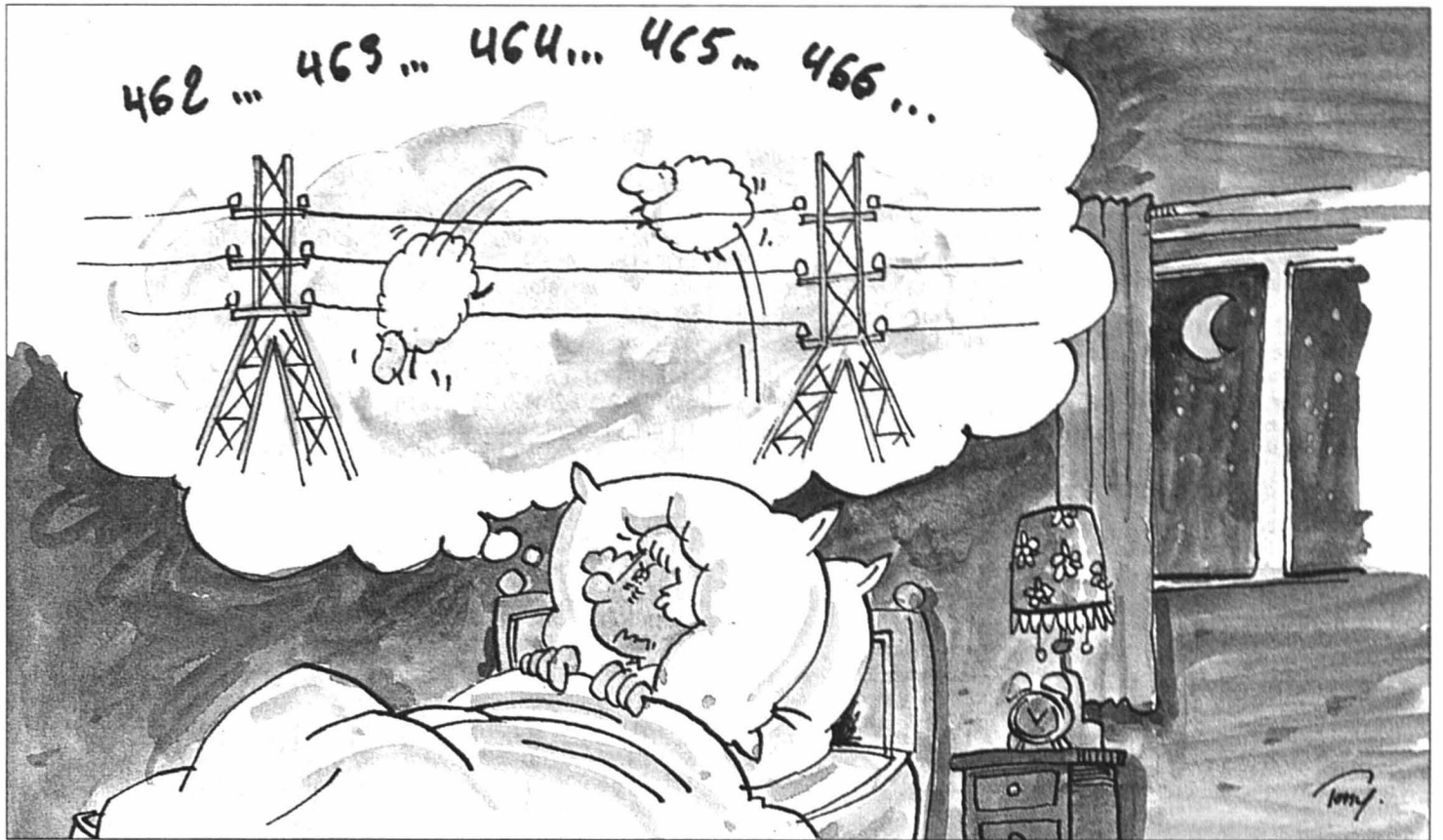
compte parmi les artistes les plus réputés de la nouvelle objectivité en Suisse, [y] est représenté (...) par une dizaine de peintures et différents dessins. La fondation a fait un effort particulier afin que l'œuvre puisse intégrer cette collection». Mis en vente par Sotheby's à Zurich en décembre 2000, ce tableau a été acquis «avec les contributions de l'Etat de Neuchâtel et de la Ville de La Chaux-de-Fonds».

Connu également sous le titre «Le grand nu au petit bonnet», ce tableau «s'inscrit dans une suite de nus féminins que Barraud a peints de 1929 à 1932», précise Edmond Charrière, conservateur, dans l'étude qu'il lui consacre dans le même catalogue. Marie, «beauté charnelle», «opulence terrienne», épouse de l'artiste né à La Chaux-de-Fonds en 1899, mort prématurément à Genève en 1934, en est le modèle privilégié. Ici, elle se présente comme «une sorte de contrepoint aux autoportraits de ces mêmes années, austères, inquiets et intériorisés» de François Barraud. La comparaison peut se faire au musée. Dans une perspective qui renvoie «La luronne» — quelle opposition par rapport à la pudeur du modèle! — au portrait de genre, Edmond Charrière voit un hommage rendu aux servantes de Chardin. A apprécier! /sog

La Chaux-de-Fonds, Musée des beaux-arts. «Gottfried Keller-Stiftung 1997 bis 2000», Winterthur, 2001.

L'électrosmog, cause d'insomnie

Sommeil ■ *Une étude canadienne montre que les lignes à haute tension peuvent troubler le repos des personnes sensibles*



Les insomniaques et autres agités nocturnes sont peut-être les victimes des lignes à haute tension. C'est ce que révèle une étude menée par des chercheurs canadiens, qui sont arrivés à la conclusion que l'«électrosmog», ou rayonnement électromagnétique, pouvait perturber le sommeil des personnes particulièrement sensibles.

Les scientifiques se sont intéressés à deux groupes de plus de deux cent femmes chacun, les unes habitant près d'une ligne à haute tension de 735 kilovolts, les autres vivant loin de toute

source de perturbations électromagnétiques.

Une hormone révélatrice

Les tests ont porté sur deux points: d'une part l'intensité des champs électromagnétiques présents dans les logements des personnes examinées et d'autre part, les chercheurs ont dosé un produit de dégradation de la mélatonine, l'hormone du sommeil, dans leur urine matinale. Une concentration diminuée de cette substance indique un sommeil perturbé.

Les résultats ont montré que, statistiquement, on ne distingue pas de différence

entre les femmes qui vivent près ou loin de lignes à haute tension. Ce qui semble, à première vue, confirmer toutes les études qui affirment avoir constaté l'absence d'effets négatifs des champs électromagnétiques. La majorité des personnes peuvent donc dormir tranquillement sous leur ligne à haute tension, rien ne viendra troubler leurs songes paisibles.

Des personnes prédisposées

Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. Une étude plus poussée a montré que les femmes d'un certain âge et souffrant d'un excédent de

poils réagissent avec une bien plus grande sensibilité à la source de perturbations: chez elles, les taux de mélatonine sont sensiblement plus faibles dans le champ de rayonnement qu'à l'extérieur. Le rayonnement électromagnétique peut donc manifestement renforcer une prédisposition à un sommeil perturbé.

Peut-être les compteurs de moutons chroniques auraient-ils avantage à s'exiler loin des zones urbaines, vers les riantes campagnes où paissent par troupeaux entiers les compagnons fidèles de leurs nuits blanches, loin des perturbations néfastes. /comm-sab

LATV DU JOUR «Fabio Montale», jeudi 10 janvier, 20H55 TF1

Le flic de Marseille

Fiction ■ *Alain Delon évoque le tournage de «Fabio Montale». Trois films qui créent l'événement*

Avec «Fabio Montale», Alain Delon et TF1 commencent l'année 2002 sur les chapeaux de roue. Lors d'une conférence de presse, la star a évoqué l'œuvre de Jean-Claude Izzo et son implication dans ces trois films événements, dont le deuxième épisode, «Chourmo» sera diffusé ce soir.

Pour le réalisateur José Pinheiro, le film est avant tout «une histoire de ren-

contres». Le projet s'est construit selon deux axes: d'abord sa volonté de travailler avec Alain Delon. Puis, l'œuvre d'Izzo. Profondément touché par ses romans, le réalisateur avait décidé de rencontrer l'écrivain pour une éventuelle adaptation télévisuelle.

Au bout du compte, une trilogie, des chroniques filmées, tirées de romans d'Izzo que Philippe Setbon, le scénariste, qualifie de

«livres d'atmosphère». Il avoue volontiers avoir adapté le style de Delon à l'univers d'Izzo et non l'inverse. «J'ai écrit chaque réplique en pensant à l'acteur, devant ses réactions face à tels dialogues ou scènes». Autre élément incontournable de l'œuvre, Marseille. «La ville est un personnage à part entière dans les romans. Elle devait par conséquent occuper une place importante dans les films», ajoute l'auteur. C'est donc sous le soleil méditerranéen que Fabio Montale évolue. Une région où l'acteur se sent chez lui et où il dit avoir été magnifiquement accueilli.

Pourtant rompu à cet exercice, Alain Delon a tout de même tenu à rappeler que «le rythme diffère de celui du

cinéma. Il m'a fallu être de toutes les prises, quatre-vingts jours durant». Un tournage intense car «il fallait tourner trois films en même temps, passant sans cesse de l'un à l'autre» et des scènes particulièrement physiques: on ne peut pas en vouloir au géant d'avoir connu quelques angoisses au cours de la deuxième semaine de tournage... «Puis, j'ai pris le rythme!», commente-t-il.

Alain Delon a su s'entourer d'une équipe de professionnels. Certains choix ont été faits à sa demande, comme celui du réalisateur. «J'aime travailler avec des gens que j'admire», commente l'acteur. Tous s'accordent à dire que le comédien est «l'homme central du projet». Mais il n'est pas le seul! Un apprenti acteur de sept ans n'est pas passé inaperçu. Quelles raisons ont poussé Alain Delon à vouloir jouer aux côtés de son fils? «C'est simple, confie-t-il. Je souhaitais que mon fils se rappelle plus tard, grâce à ces images, ses premiers pas au cinéma, aux côtés de son papa». /sp-réd.



Alain Delon et Mathilda May. PHOTO TF1

ENBREF

SCIENCES HUMAINES

■ Une nouvelle revue romande. Arts, politique, économie, problèmes de société: «Boèce», la nouvelle revue trimestrielle publiée par les éditions Saint-Augustin et élaborée par des étudiants des Universités de Fribourg et de Genève, explore un champ aussi vaste que possible, se donnant pour but de «jeter un regard humaniste sur les problématiques contemporaines». Chaque nouveau numéro sera orienté sur une thématique précise, proposant des contributions d'auteurs reconnus dans leur domaine. Pour ce premier numéro, quatre spécialistes de la littérature anglaise et de la musicologie se sont attachés à présenter un aspect particulier d'Oscar Wilde. /sab

ONLINE ■ L'état des routes.

Avant de s'offrir un week-end de ski sur les pentes valaisannes, il est prudent de connaître l'état d'enneigement des moyens d'accès. C'est pourquoi la Police cantonale valaisanne et Valais Tourisme se sont alliés pour offrir aux visiteurs toutes les informations voulues sur les sites internet www.walis.ch ou www.valaistourisme.ch. Tout le réseau routier en un seul clic! /sab

DANSE ■ Lausanne se prépare. La 30e édition du Prix

de Lausanne, concours international pour jeunes danseurs, s'ouvrira le 27 janvier au Théâtre de Beaulieu. Jusqu'au 3 février, les candidats mesureront leur talent. Pour cette édition, ceux-ci, des jeunes femmes en majorité, proviennent de pays aussi éloignés que l'Australie, l'Argentine, l'Arménie ou l'Ouzbékistan. Quatre Suisses sont inscrits; le plus fort contingent est coréen, avec 19 inscriptions, suivi de près par le Japon (18) et la France (16). Le public est invité à participer aux demi-finale et finale du concours, les 2 et 3 février. Informations: www.prixdelausanne.org. /sog

PHOTOGRAPHIE ■ Terres extrêmes au PasquArt.

A Bienne, le Photoforum PasquArt présente, jusqu'au 17 février, les travaux de Ladislav Drezdowicz consacrés au Tibet et aux îles du Cap Vert. Une cohabitation inattendue entre deux régions aussi éloignées géographiquement que climatiquement, l'une dressant ses sommets enneigés à plus de 8000 mètres d'altitude, l'autre laissant lécher ses côtes par l'Atlantique. Le Tibet bouddhiste et le Cap Vert catholique. Le premier réprimé, le second démocratique. Mais tous deux présentant des paysages arides sous une lumière intense, tous deux affichant des identités de pauvreté et d'humanité. /sog

Pas froid aux yeux

Divers ■ *Quatre anciens orienteurs repartent à l'aventure sur un raid hivernal. Alain Berger a rejoint Annick Juan et les frères Béguin dans ce team de choc*

Par
Julian Cerviño

A peine remis de leurs aventures sur le Raid-Salomon de l'année dernière, l'équipe neuchâteloise, deuxième du circuit estival l'an dernier, s'apprête à remettre ça, mais cette fois en hiver. Dès dimanche à La Plagne, il y aura donc quatre Neuchâtelois au départ d'une course pas comme les autres. Pour cette nouvelle aventure, car s'en est une, Alain Berger (32 ans) a rejoint trois autres anciens orienteurs, Annick Juan (24 ans), Jan et Luc Béguin (32 et 34 ans). Un trio qui avec Ulrich Aeschlimann a déjà participé à cinq raids, mais en été.

Tactique importante

Cette fois-ci, sur le circuit hivernal, les choses vont passablement changé au niveau des sports pratiqués. Cela ira, en effet, du ski d'approche, au rappel, en passant par la raquette, le patinage, l'escalade, le ski de fond et le VTT. Les régions fréquentées seront les Alpes françaises avec deux étapes (La Plagne et la finale à Courchevel), le Jura (les Rousses) et le Colorado (étape de deux jours). Inutile de vous faire un dessin: il s'agit de ne pas avoir froid aux yeux quand on se lance dans ce genre de raid.

«Ce n'est pas tant au niveau des sports pratiqués que ce genre d'épreuves est extrême, précise Jan Béguin. C'est plutôt la somme d'efforts à fournir qui rend ces raids très difficiles. Il faut savoir que nous sommes en activité 6 à 8 heures par jour et que les nuits sont souvent très courtes. Il faut donc faire attention à ne pas se brûler trop vite.»

En plus de l'aspect physique très exigeant, il y a aussi l'aspect



Luc Béguin, Annick Juan, Jan Béguin et Alain Berger (de haut en bas): une équipe soudée et qui n'a pas froid aux yeux.

PHOTO GALLEY

tactique qui entre en ligne de compte. La lecture de la carte de la course, qui n'est fournie qu'un jour avant le départ, est, par exemple, très importante. «Là, avec notre passé d'orienteurs, nous avons un avantage certain» glissent les quatre Neuchâtelois en rigolant.

Pour voir autre chose

L'autre point fort de ce team de choc est la cohésion. Un aspect également primordial dans la gestion de la compétition. «Etant donné que nous nous

connaissons depuis longtemps, nous savons comment vont réagir nos coéquipiers et où ils en sont, explique Luc Béguin. L'important est de savoir s'adapter au rythme des autres et de les aider en cas de difficultés. De toute façon, sur la durée de la course, même les plus forts passent par des moments difficiles.» On s'en doute...

Et des moments difficiles, il doit y en avoir dans ce genre d'aventure. Alors pourquoi se lancer dans de tels défis? «Nous avons tous pratiqué la course d'orientation pendant longtemps et

nous avons envie de voir autre chose, expliquent les quatre Neuchâtelois. Avec ce genre de raid, on découvre non seulement de nouveaux sports, mais aussi de nouvelles régions. Pour nous, le contact avec la nature et la découverte de celle-ci demeure primordial. C'est un mode de vie.»

Pas tête baissée

Alors ces amoureux de la nature vont en avoir pour leurs émotions dès dimanche à La Plagne. «On ne sait pas ce qu'il va nous arriver, avouent-ils. On sait

juste quelles disciplines nous devons pratiquer (réd: le ski d'approche, la raquette, l'escalade dans une cascade de glace et le rappel). Ce n'est que samedi soir, lorsque nous arriverons sur place que nous en saurons plus.»

Histoire de ne pas avoir trop de surprises, les quatre Neuchâtelois se sont tout de même entraînés en conséquence et préparés à tout. «De toute façon, il s'agira de ne pas y aller tête baissée et savoir gérer la course», glisse sagement Jan Béguin. Courage quand même! /JCE

Précieux apports

S'il n'est pas aisé de se préparer physiquement pour participer aux raids auxquels prend part le team neuchâtelois, la préparation matérielle implique aussi une grande somme d'efforts. Dans ce domaine, la firme organisatrice des épreuves couvre une large partie des frais. «Par contre, c'est à nous de trouver des sponsors pour financer nos déplacements, indique Luc Béguin. Ces temps-ci, ce n'est pas vraiment évident...»

D'autre part, pour parvenir

à transporter leur équipement et leur nourriture, chaque équipe a également besoin de l'aide d'un assistant. Les Neuchâtelois peuvent ainsi compter sur l'expérimenté et dévoué Kari Müller. «Son rôle est très important, soulignent les anciens orienteurs. C'est lui qui prépare le matériel entre chaque étape, qui nous ravitaille et qui assure le transport. Il abat un sacré boulot qui est souvent ingrat.» C'est bien connu, la cinquième roue du char est souvent la plus importante. /JCE



Annick Juan fait du rappel à la Combe Biosse: un entraînement indispensable avant le grand départ. PHOTO GALLEY

MISE AU NET

La Suisse est-elle à la traîne parmi les nations sportives? En regardant les résultats de la sélection nationale en football ou en basket-ball, la réponse est clairement oui. Le hockey sur glace, le ski alpin ou le tennis viennent un peu sauver l'honneur. Et le sport pratiqué en Suisse? En consultant le site www.vive-le-sport.ch, il y a vraiment de quoi se réjouir.

Vive le sport en Suisse!

La page d'accueil est un véritable annuaire du sport helvétique. Plus de 80 disciplines sont proposées et en cliquant sur l'une d'elles, la liste de différents clubs à travers le pays apparaît. Une bonne source de renseignements pour ceux qui veulent se mettre à un nouveau sport.

Et il y a certains sports qui ne manqueront pas de piquer la curiosité des internautes, soit parce beaucoup de personnes ne les considèrent pas comme un sport, soit parce que seulement une minorité de gens savent de quoi il s'agit. Une bonne occasion de cliquer sur le frisbee, la corde à sauter (avec un club à Berne), le balloning, le lacrosse, le paintball, le vol libre ou encore le rugby subaquatique dont la Fédération suisse se trouve à Lausanne. Eh oui, tous ces sports se pratiquent en Suisse!

L'entrée «sportifs suisses» propose une liste de près de 100 champions helvétiques qui s'illustrent dans leur spécialité. Enfin, pour les originaux, il y a la partie aventure avec un lien qui propose le saut du pendule, le salto trampoline, le looping, l'aérosphère, la tyrolienne ou la tour infernale. Des histoires à se retrouver la tête à l'envers! /TTR

BASKETBALL

Amende record

Le propriétaire des Dallas Mavericks vient de battre un nouveau record en NBA. Pour s'en être plusieurs fois pris verbalement au corps arbitral, le dirigeant texan a écopé d'une amende de 860.000 francs.

■ page 19

TENNIS

Federer en forme



Le Bâlois n'a fait qu'une bouchée du Belge Xavier Malisse, de bon augure avant l'Open d'Australie. Dans le même temps, Jennifer Capriati (photo Keystone) a subi la loi de l'étonnante Alexandra Stevenson, libérant ainsi la route de Martina Hingis.

■ page 19

LA SUISSE ET LE MONDE

VOTE ÉLECTRONIQUE

Peu de hâte à Berne

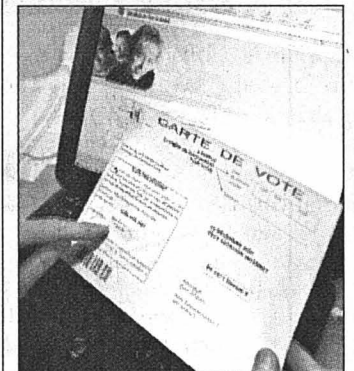


PHOTO KEYSTONE

Le Conseil fédéral a renoncé hier à prendre une décision sur le vote électronique. Il s'est contenté d'approuver un rapport de la Chancellerie analysant les avantages et les inconvénients du projet.

■ page 25

INDE-PAKISTAN

Téléphone rouge en place



PHOTO A-KEYSTONE

Alors que les accrochages continuent à la frontière entre le Pakistan et l'Inde au Cachemire, des responsables militaires des deux pays ont établi une ligne téléphonique d'urgence. Cette initiative laisse espérer une baisse de tension.

■ page 27

SWITCHER®

switcher.com

90% SOLDÉS

Switcher Store®
des Arcades

2300 La Chaux-de-Fonds, en face du Métropole Centre

028-332234/DUO

Croisicar (anciennement Autocar CJ) se prépare à fêter son 50^e anniversaire en 2002

A cette occasion, diverses manifestations ou courses à thèmes seront organisées dans le courant de l'année.

Venez nombreux à la présentation de notre **catalogue 2002**, soit le samedi 10, soit le dimanche 11 février 2002 (course surprise d'un jour au départ des villes de la région). De nombreuses actions, jeux et tombolas seront organisées pour vous faire gagner des bons et des voyages... et ceci avec un magnifique spectacle de danse et de musique.

Réservez d'ores et déjà votre place pour l'une de ces journées anniversaire.

Chez Croisicar, le client est roi et c'est pourquoi nous vous ferons parvenir **gratuitement** et sans engagement une offre pour votre prochaine sortie de groupe, société ou entreprise.

La Chaux-de-Fonds, Serre 65 032 910 55 75
Le Locle, Daniel-JeanRichard 31 032 931 53 31
Saint-Imier, Dr-Schwab 1 032 941 45 43



Echos du commerce

AVIS

Avant transformations, liquidation partielle

20% à 50%

sur montres, pendules, bijouterie, lunettes solaires, baromètres, etc...
... jusqu'au 12 janvier

Pendant la rénovation, le magasin restera ouvert au 1^{er} étage

OPTIC 2000 - Horlogerie
VON GUNTEN

Avenue Léopold-Robert 23
La Chaux-de-Fonds
Tél 032/913 50 44

132-106741



CLAUDE DUBOIS

Cuisines - Bains - Rangements

SOLDES

sur 2 cuisines, appareils ménagers et divers

Rue du Stand 16 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél./fax 032/968 42 66

132-106888

ENSEIGNEMENT



UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

Secrétariat central

Apprendre ou perfectionner le **Français, l'allemand, l'italien, l'anglais ou l'espagnol?**

Préparer un certificat de langue?
A l'UP, naturellement
Cours semestriels dès le 21 janvier!

Informations et inscriptions au
Tél. 032/492 29 29 ou www.upjura.ch

160-738432

SPECTACLES-LOISIRS

LA SAGNE - Dimanche 13 janvier 2002

Concours populaire de ski de fond

4^e Coupe du Communal

Renseignements et inscriptions: tél. 032/931 05 57

Inscriptions par fax: 032/931 82 51

Inscriptions sur place possible

Cantine chauffée - Petite restauration sur place
Organisation: **SKI-CLUB LA SAGNE**

132-104813

ENSEIGNEMENT

SÉJOURS LINGUISTIQUES

- Cours de langues pour jeunes et adultes
- Ecoles de qualité dans plus de 20 pays
- Infos, orientation et conseils sans frais

ESL - Séjours linguistiques
CP 1204, 1820 Montreux
Tél.: 021.961.17.97
www.esl.ch
e-mail: info@esl.ch



E.S.L.

English Centre

132-106810

Commerce 61

2304 La Chaux-de-Fonds

- Cours de conversation
- Préparation à l'examen de Cambridge
- Cours pour les enfants

www.englishcentre.ch
Tél. 032/968 66 88 • Natel 079/332 19 42

DIVERS

Caravanes du Château

Gilbert Walthert

Agence officielle DETHLEFFS

sera présent au

Salon du mariage à Polyexpo à La Chaux-de-Fonds

du 24 au 27 janvier 2002

Tél 079/357 17 18

196-091372

Ce jeudi

De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

20%

sur tout le magasin
excepté accessoires Cartier et St-Laurent



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-066509

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

Les Brenets - Tél. 032/932 11 37

Menu de dimanche

Tripes à la neuchâtoise ou cocktail de crevettes, coq au vin, garniture, dessert, café **Fr. 26.50**

132-106881

PLACEMENT

CHF 100.000.- à 7,25% net

Durée 2 ans

Garanties: cédulas en 1^{er} rang.

MOBIFINANCE S.A.

Case 132 - CH-2072 Saint-Blaise

Tél. 032/313 25 23.

028-338144/DUO

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise ayant son siège à Saint-Aubin, active dans l'horlogerie haut de gamme cherche

PROGRAMMEUR CNC

- Connaissances des commandes NUM et Fanuc (3 et 5 axes).
- Maîtrise de AlphaCam.
- Connaissances de surfacique sur base de logiciel 3D (exp. Solidworks ou similaire).
- Connaissances du produit horloger.
- Formation technicien ET ou ingénieur ETS (ou équivalent).
- A même de prendre des responsabilités.

Faire offres sous chiffres L 028-338144 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

028-338144/DUO

Nous recherchons

Nettoyeur qualifié à temps complet

Entrée immédiate ou à convenir ainsi que

Plusieurs nettoyeurs ou nettoyeuses à temps partiel

pour le 1^{er} mai 2002. 2 heures par jour, 6 jours par semaine, le matin de 5 heures à 7 heures.

Suisses ou permis C exclusivement. Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds. Offre uniquement durant les heures de bureau.

NETTECO Nettoyage
Tél. 912 55 25

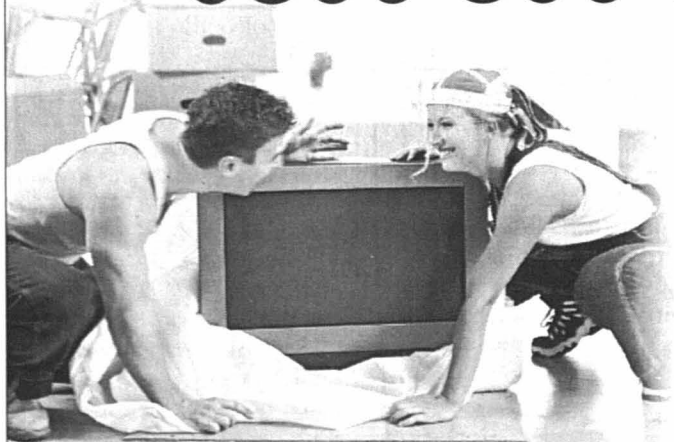
132-106785

CREDIT SUISSE

NOUVEAU:
remboursement flexible.

144-080087

Ne rêvez plus. Achetez!
Votre Crédit Privé au
0800 800 100



Conclusion directe: www.credit-suisse.ch/credit-prive

Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

EN BREF

SKI ALPIN ■ Cuche en retrait. Wengen. Premier entraînement: 1. Eberharter (Aut) 2'28"49. 2. Ghedina (It) à 0"75. 3. Greber (Aut) à 0"94. Puis: 6. Cavegn (S) à 1"54. 7. Hoffmann (S) à 1"73. 14. Cuche à 3"26. 16. Herrmann à 3"40. 18. Kern à 3"53. 23. von Weissenfluh à 3"96. 28. Locher à 4"74. /si

FOOTBALL ■ Alex à la CAN. Le sélectionneur du Ghana a donné la liste des 22 joueurs sélectionnés pour la Coupe d'Afrique des Nations. Parmi ceux-ci figure l'attaquant de Neuchâtel Xamax, Alex. Après Malick Diop, retenu avec le Sénégal, il est le second joueur neuchâtelois appelé à disputer la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations. /si

C'est fait. Marcel Koller dirigera bien Grasshopper lors du prochain tour final. Les dirigeants de St-Gall ont accepté de le libérer immédiatement alors que son contrat portait jusqu'en juin. Il succède à Hanspeter Zaugg à la tête de l'équipe zurichoise. L'entraînement de St-Gall est pour l'instant dirigé par Werner Zünd, qui était l'assistant de Koller. /si

Liverpool battu. Angleterre. Match en retard: Southampton - Liverpool 2-0. Classement: 1. Leeds 21-41. 2. Arsenal 20-39. 3. Manchester U. 21-39. Puis: 5. Liverpool 21-38. 12. Southampton 21-25. /si

Marseille sorti. France. Coupe de la Ligue. Huitième de finale: Monaco - Marseille 2-1. Lorient - Auxerre 1-0. /si

La Juventus s'impose. Italie. Coupe: Quarts de finale. Retour: Parme - Udinese 0-0. (Aller 1-1). Aller: Juventus - Atalanta 4-2. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Du renfort à Fribourg. FR-Gottéron a engagé le défenseur norvégien Anders Myrvold pour pallier les blessures de Werlen et de Roy. Myrvold disputera son premier match avec sa nouvelle équipe samedi à Zoug. FR-Gottéron a prolongé le contrat du défenseur jurassien Raphaël Berger qui défendra les couleurs fribourgeoises lors des deux prochaines saisons au côté du Lausannois Olivier Tschanz qui a signé un contrat de deux ans. /si

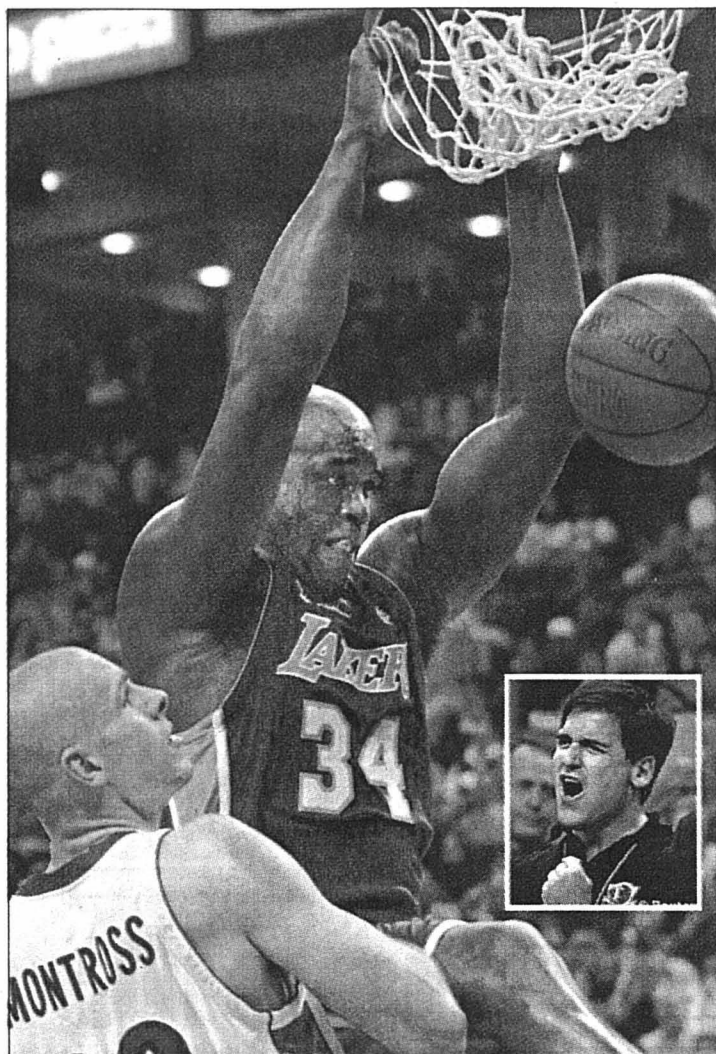
Les Sharks dévorés. NHL. Matches de mardi: Buffalo Sabres - Vancouver Canucks 3-2. New York Islanders - Calgary Flames 2-5. Philadelphia Flyers - Atlanta Thrashers 7-4. Pittsburgh Penguins - Boston Bruins 7-3. Tampa Bay Lightning - Dallas Stars 1-2. Toronto Maple Leafs - Nashville Predators 4-3. Minnesota Wild - Canadien de Montreal 4-2. San Jose Sharks - St Louis Blues 2-6. /si

TENNIS ■ Manu éliminée. Emmanuelle Gagliardi (WTA 65) a été éliminée en huitième de finale de l'Open de Tasmanie à Hobart. La Genevoise a été battue 7-6 6-4 par l'Américaine Amy Frazier (WTA 44). /si

Schnyder en quart. Patty Schnyder (WTA 41) s'est aisément qualifiée pour les quarts de finale du tournoi de Canberra. La Bâloise s'est imposée 6-4 6-3 devant la Grecque Eleni Daniilidou (WTA 83). /si

On ne touche pas aux arbitres

Basketball ■ *Le propriétaire des Dallas Mavericks a battu un record particulier: Mark Cuban a écopé de l'amende la plus élevée jamais infligée en NBA*



Mark Cuban (en médaillon) estime que les stars de la NBA (ici Shaquille O'Neal en plein dunk) sont protégées par les arbitres.

PHOTOS KEYSTONE-SP

Chacun entre dans l'histoire du basketball à sa façon. Certains en battant des records de points, d'autres de rebonds et aussi d'amende. Mark Cuban, l'extravagant propriétaire des Dallas Mavericks, est un spécialiste dans ce dernier domaine. Déjà sanctionné à sept reprises l'année dernière (plus de 500.000 dollars d'amende), le milliardaire texan ne s'est pas assagi pour autant. Il continue de s'attaquer au corps arbitral. A son chef, Ed Rush, en tête en clamant: «Il n'est nullement intéressé par l'intégrité du jeu ou l'amélioration de l'arbitrage».

Le mois dernier, Mark Cu-

ban avait déjà affirmé que la NBA protégeait ses stars, estimant, par exemple, que Tim Duncan, l'ailier de San Antonio, était rarement puni pour ses marches. Il y a deux jours, lors de la défaite de son équipe à domicile contre les San Antonio Spurs, ce tumultueux dirigeant avait vivement contesté une faute sifflée contre son meneur de jeu Steve Nash à cinq secondes de la fin de la partie.

Ce fut la goutte qui a fait déborder le vase. Le boss de la NBA, David Stern a pris le taureau par les cornes et a infligé une amende de 500.000 dollars (860.000 francs) au propriétaire des Dallas Mavericks. Un

record en la matière, c'est en effet la plus grosse sanction financière de l'histoire du basketball américain. Même le grand méchant Rodman commence à faire figure d'enfant de chœur.

Apparemment, cela n'a pas l'air de calmer Cuban, un multimilliardaire qui avait acheté le club et sa nouvelle salle pour 475 millions de francs, un record pour la NBA, en mars 1999. Le dirigeant texan a engagé un statisticien pour surveiller les arbitres lors des rencontres à Dallas. «Je peux vous dire que je le paie cher» précise-t-il sur un ton provocateur. Visiblement, notre homme n'a pas compris qu'en NBA on ne touche pas aux arbitres.

Jordan se console

Pour ce qui est des résultats, on notera la quatrième victoire consécutive des Washington Wizards de Michael Jordan. Face aux Los Angeles Clippers (battus 96-88), son «Altesse» est passé tout près d'un triple double en réussissant 18 points, 10 rebonds et 8 assists. Popeye Jones et Hubert Davis ont bien soutenu leur leader en inscrivant 16 points chacun. Voilà une belle façon pour MJ de se consoler de ses déboires matrimoniaux.../si-réd.

LE POINT

Résultats: Washington Wizards - Los Angeles Clippers 96-88. Atlanta Hawks - Portland Trail Blazers 101-92. New Jersey Nets - Miami Heat 104-95. Detroit Pistons - Los Angeles Lakers 92-121. Memphis Grizzlies - Toronto Raptors 84-81. Dallas Mavericks - Denver Nuggets 95-94. Houston Rockets - New York Knicks 88-86. Utah Jazz - Phoenix Suns 98-84. Golden State Warriors - Milwaukee Bucks 92-107.

Classements. Conférence est. Division centrale: 1. Milwaukee 19 (victoires) - 13 (défaites). 2. Indiana 20-15. 3. Toronto 18-16. 4. Detroit 16-17. 5. Charlotte 15-18. 6.

Atlanta 13-20. 7. Cleveland 13-21. 8. Chicago 6-17.

Division atlantique: 1. New Jersey 22-11. 2. Boston 20-13. 3. Washington 18-14. 4. Orlando 18-18. 5. Philadelphia 15-19. 6. New York 14-20. 7. Miami 8-24.

Conférence ouest. Division pacifique: 1. Los Angeles Lakers 25-6. 2. Sacramento 26-6. 3. Seattle 18-16. 4. Phoenix et Los Angeles Clippers 18-17. 6. Portland 15-19. 7. Golden State 12-23.

Division midwest: 1. San Antonio 24-8. 2. Minnesota 24-9. 3. Dallas 23-11. 4. Utah 18-16. 5. Houston 11-23. 6. Denver 10-23. 7. Memphis 10-24./si-réd.

Fin de course prometteuse

Rallye-raid ■ *Roma n'est qu'à une petite minute de Meoni, qui devra se battre pour l'emporter*

Pas découragé par les 13 minutes qui le séparent de Meoni, Cox est reparti à la charge en remportant mercredi sa deuxième spéciale, à l'issue de laquelle les écarts se sont resserrés derrière le leader. Désormais à douze minutes, Cox a joué crânement sa chance dans cette spéciale. Cette victoire lui permet de s'emparer de la troisième place du général. Devant, Meoni et Roma, qui continuent de jouer au chat et à la souris, l'Espagnol a grignoté

26 secondes au vainqueur de l'édition 2001, pour se placer à juste une minute.

Dernier épisode de la saga Mitsubishi chez les autos, la première victoire en spéciale de Fontenay et la petite remontée de Kleinschmidt. Shinozuka a fait la mauvaise opération du jour en perdant une bonne dizaine de minutes.

Classements

Rallye-raid Dakar 2002. Onzième spéciale. Autos: 1. Fontenay - Picard (Fr) 6 h 32'44". 2. Kleinschmidt - Schulz (All) à 1'39". 3. Masuoka - Maimon (Jap-Fr) à 6'39". **Général:** 1. Masuoka - Maimon 31 h 10'41". 2. Kleinschmidt - Schulz à 25'57". 3. Shinozuka - Delli Zotti à 29'18". **Motos:** 1. Cox (AS) 6 h 30'39". 2. Roma (Esp) à 40". 3. Meoni (It) à 1'06" **Puis:** 15. Gorrara (S) à 1 h 30'48". **Général:** 1. Meoni 33 h 19'08". 2. Roma à 1'00". 3. Cox à 12'04". **Puis:** 15. Gorrara à 6 h 57'45". /si

COURSE À PIED

La troisième des cinq manches de la Coupe du Vignoble a été largement dominée par Christiane Bouquet, venue pour la première fois, et François Glauser. A mi-côte, après deux kilomètres, Christiane Bouquet précédait déjà Isaline Krähenbühl de 30 secondes, alors que Pascal Cobos passait à une minute de François Glauser très à l'aise. Deux nets vainqueurs et de très bons chronos. Au général Glauser est déjà bien installé en tête. En l'absence du Français Philippe Lambert, Cobos prend le commandement des plus jeunes vétérans. Pas de changement chez les dames, même si Martine Dupan n'a pas pris le départ. A relever, enfin, parmi les plus jeunes, les trois victoires consécutives des Malika Jeanneret, Barbara Dell'Atti, Mélissa Kull, Antoine Grisel et Sébastien Weibel.

Prochaine manche: Dimanche 3 février.

Classements

Hommes: 1. François Glauser (Montmollin) 26'55". 2. Pascal Dino (CEP) 30'21". 3. Manuel Silva (Pe-

seux) 30'30". **Vétérans I:** 1. Pascal Cobos (Bevaix) 29'37". 2. Joël Petit (Pontarlier) 30'03". 3. Michel Hulker (Cormondrèche) 30'22". **Vétérans II:** 1. Gérard Morard (Neuchâtel) 31'23". 2. Jean-Louis Juncker (Boudry) 33'04". 3. Jean-Marc Desy (TT Vignoble) 35'21". **Vétérans III:** 1. André Perrinjacquet (Footing-Club) 37'54". 2. Gaston Noverraz (TT Lavigny) 41'28". 3. Luigi Pettinari (Neuchâtel) 52'01". **Dames:** 1. Isaline Krähenbühl (CEP) 34'29". **Dames vétérans I:** 1. Christiane Bouquet (St-Croix) 33'02". **Dames vétérans II:** 1. Céline Desy (TT Vignoble) 40'07". **Cadettes:** 1. Christelle Huguénin (Les Bayards) 38'08". **Cadets:** 1. Gaël Francillon (La Chaux-de-Fonds) 31'48". **Ecoliers A:** 1. Dimitri Gianni (CEP) 5'32". **Ecoliers B:** 1. Antoine Grisel (CEP) 5'00". **Ecoliers C:** 1. Sébastien Weibel (Neuchâtel) 5'57". **Ecolières A:** 1. Malika Jeanneret (Le Locle) 4'39". **Ecolières B:** 1. Barbara Dell'Atti (Le Locle) 4'49". **Ecolières C:** 1. Mélissa Kull (Cornaux) 6'02".

Classements après trois manches Hommes: 1. F. Glauser (Montmollin) 40 points. 2. P. Dino 23. 3. X. Sigrist (Les Hauts-Geneveys) 20. **Vétérans I:** 1. P. Cobos (Bevaix) 50. 2. P. Lambert (Morveau) 40. 3. Harry Hubert (La Chaux-de-Fonds) et Joël Petit (Pontarlier) 25. **Vétérans II:** 1. J.-L. Juncker (Boudry) 35. 2. Denis Lambert (La Chaux-de-Fonds) 33. 3. J.-M.

Desy (TT Vignoble) 25. **Vétérans III:** 1. G. Noverra (TT Lavigny) 55. 2. Jean Canton (Neuchâtel) 33. 3. A. Perrinjacquet (Footing-Club) 20. **Dames:** 1. Anouck Matthey (Cortaillod) 35. 2. I. Krähenbühl (CEP) 20. **Dames vétérans I:** 1. Martine Dupan (Le Locle) 40. 2. Corinne Cand (Les Bayards) 35. 3. Fatima Baptista (St-Aubin) 30. **Dames vétérans II:** 1. Mirella Montandon (Cortaillod) 50. 2. C. Desy (TT Vignoble) 40. 3. Genny Perrin (Cortaillod) 35. **Cadettes:** 1. Lénaïc Fournier (Le Locle) 45. 2. C. Huguénin (Les Bayards) 40. 3. Victoria Presselo (Boveresse) 30. **Cadets:** 1. G. Francillon (La Chaux-de-Fonds) 60. 2. Matthieu Bigler (Boveresse) 24. 3. Paul Froidevaux (CC La Chaux-de-Fonds) 15. **Ecoliers A:** 1. Florian Fatton (Noiraigue) et D. Gianni (CEP) 20. **Ecoliers B:** 1. A. Grisel (CEP) 60. 2. Jonathan Puemi (CEP) 15. 3. Théophile Puemi (CEP) 10. **Ecoliers C:** 1. S. Weibel (Neuchâtel) 60. 2. Sunny Langel (SC La Sagne) 30. **Ecolières A:** 1. M. Jeanneret (Le Locle) 60. 2. Morgane Mella (Boudry) 45. 3. Stéphanie Kull (Cornaux) 30. **Ecolières B:** 1. B. Dell'Atti (Le Locle) 50. 2. Tiffany Langel (SC La Sagne) 40. 3. Anouck Francillon (CC La Chaux-de-Fonds) 25. **Ecolières C:** 1. M. Kull (Cornaux) 60. 2. Alexandra Weibel (Neuchâtel) 25. 3. Séverine Roulin (CEP) 24. /ALF

Federer en patron

Tennis ■ *Le Bâlois domine Malisse et attend Rios*

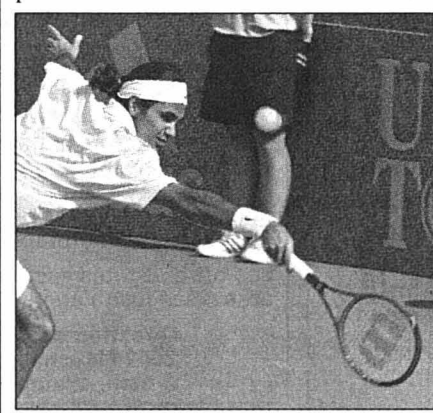
Martina Hingis et Roger Federer ont tenu la vedette au cours de la troisième journée du tournoi de Sydney. Ils ont remporté des victoires significatives, mais celle de Federer revêtait une plus grande importance. Il a dominé le Belge Malisse (ATP 31) 6-2 6-4, obtenant ainsi le droit d'affronter le Chilien Rios (ATP 47) en quart de finale jeudi sur le court central où Martina Hingis ouvrira les feux face à la Française Sandrine Testud (WTA 11) pour le quart de finale du simple dames.

Le panache de Federer

En double, Martina Hingis accède aux demi-finales. Elle a dominé, avec Anna Kournikova, la paire Nagyova-Tulyaganova battue 6-4 6-2. En simple, Martina est désormais, comme Roger Federer, la joueuse la mieux classée encore en lice après la défaite de Jennifer Capriati devant Alexandra Steven-

son (WTA 61). Tête de série No 1 du tournoi, l'Américaine s'est inclinée devant une joueuse qui n'avait jamais pu confirmer sa place de demi-finaliste à Wimbledon en 1999.

Roger Federer a pleinement justifié son rang de tête de série No 2. Il a écarté de sa route Xavier Malisse avec beaucoup de panache. Vainqueur 6-2 6-4, il alignait neuf jeux de suite alors qu'il était mené 2-0. Conscient de la valeur d'un adversaire capable de lui réserver les pires ennuis s'il n'accélérait pas la cadence, le Suisse prenait tous les risques afin d'asphyxier son rival. Mais celui-ci avait un beau sursaut dans le second set. Après avoir bénéficié de quatre balles de break dans le troisième jeu, il revenait à 4-3 en sanctionnant une prise de risque excessive du Bâlois. Celui-ci réussissait le contre-break à 5-3 pour perdre à nouveau son service à 5-4. Mais une fois en posture de renverser la situation, le Belge se crispait et offrait la victoire à Federer.



Contrairement aux apparences, Roger Federer n'a pas trop été malmené par le Belge Malisse.

«Je suis vraiment très content, lâchait Roger Federer. J'avais de bonnes sensations. Je m'attendais à une partie difficile, elle le fut par moment. Après mon départ laborieux, la seule option était de développer un tennis offensif. Cette option m'a réussi! Je me réjouis de rencontrer Rios. Bien qu'il soit gaucher, nous avons des styles un peu similaires. Je ne pars pas dans l'inconnue puisque mon coach fut aussi celui de Rios». /si

PHOTO KEYSTONE

Les deux fortes d'Ericsson.

Triband Ericsson T39m GPRS

- Standby 300 h**
Weight 86 g
Vibra Alarm
Jamba! W@P
GPRS
HSCSD
Games
Voice Dialing
Blue-tooth
PCsync
- Jamba! pré-configuré w@p**
- tri-bande 900/1800/1900 MHz
 - poids: 86 grammes
 - temps de veille: jusqu'à 300 heures
 - temps de conversation: jusqu'à 420 minutes
 - High-speed avec GPRS & HSCSD
 - accès mobile à Internet (w@p 1.2.1)
 - Bluetooth intégré pour voix et données
 - compatibilité PC pour calendrier et annuaire
 - modem intégré
 - numérotation vocale
 - lire et écrire des e-mails avec Jamba!



Triband Ericsson T68m GPRS

- Standby 250 h**
Weight 86 g
Vibra Alarm
Color Display
Jamba! W@P
GPRS
HSCSD
Games
Voice Dialing
Blue-tooth
PCsync
- Jamba! pré-configuré w@p**
- tri-bande 900/1800/1900 MHz
 - poids: 86 grammes
 - temps de veille: jusqu'à 250 heures
 - temps de conversation: jusqu'à 480 minutes
 - accumulateur: Li-Polymer 700 mAh
 - high-speed avec GPRS et HSCSD
 - browser w@p 1.2.1
 - affichage avec 256 couleurs
 - PC syncro MS-Outlook
 - Joystick pour simplifier les manipulation
 - numérotation vocale/mémorisation vocale
 - alarme vibreur
 - jeux/calculatrice/minuterie/réveil
 - Bluetooth/infrarouge intégré
 - lire et écrire des e-mail avec Jamba!!



Ericsson T39m GPRS 599.-
moins la remise - 599.-
vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 15 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.



abonnement	inclus	prix/mois
sunrise value	jusqu'à 60 SMS	Fr. 12.-
sunrise 15	15 min.	Fr. 25.-
sunrise 75	75 min.	Fr. 40.-
sunrise 175	175 min.	Fr. 80.-
sunrise 300	300 min.	Fr. 120.-
sunrise 500	500 min.	Fr. 160.-

* dans le cadre de la SMS Happy Hour quotidienne, de 17 à 18 heures

avec abonnement sunrise 15 pour 24 mois **Fr. 299.-**

Ericsson T68m GPRS 899.-
moins la remise - 700.-
vous payez* 199.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 300 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

mobilezone®
the best for communication

communication is life **sunrise**

Nouveau: Centre Commercial Planete Charmille!

Biene Loeb, Nidaugasse 50; Centre Boujean, Zürichstr.24 **Crissier** Centre Migros **Delémont** Avenue de la Gare 42 **Fribourg** Rue de Romont 6; Bd de Pérolles 11 **Genève** EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; **EPA**, Rue de Carouge 12; Eau-Vives 2000; Place du Molard 3 **Lausanne** Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 **La Chaux-de-Fonds** Avenue Léopold-Robert 33; Jumbo, Bd des Eplatures 20 **Martigny** Centre Commercial Manoir **Morges** Grand-Rue 10 **Neuchâtel** EPA, Rue des Epancheurs 3; Rue du Seyon 5 **Sierre** Avenue Général-Guisan 11; Centre Commercial **Signy** Centre Commercial **Sion** EPA, Rue de la Dent-Blanche 4; Rue du Scex 3 **Vernier** Jumbo, route de Meyrin 171 **Yverdon** Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. **Autres filiales** à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Berthoud, Brigue, Brugg, Heimberg, Langenthal, Lucerne, Oftringen, Olten, Schönbühl, Soleure, Thoun, Visp, Zoug, Zurich www.mobilezone.ch

service line: 0900 56 74 56 (Fr. 2.13/Min.)

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
 Faculté de droit et des sciences économiques

Présentation publique de la thèse de doctorat ès sciences économiques de Monsieur Nicolas Grosjean, intitulée:

«Globalisation et autonomie des systèmes de production territoriaux»

Vendredi 11 janvier 2002, à 17h30

Aula du bâtiment principal de l'Université (1^{er} étage)
 Avenue du 1^{er}-Mars 26

Entrée libre
 Le doyen: Ernest Weibel

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
 Faculté des sciences

Vendredi 11 janvier 2002
 Présentations publiques de thèses de doctorat à 17 h 15:

A l'Auditoire Louis Guillaume, salle F200, Unimail

M^{me} Federica Tamburini, géologue diplômée de l'Université d'Urbino, I.

Le phosphore dans les sédiments marins durant les derniers 150.000 ans: relations entre l'érosion continentale, la productivité et le climat.

Au Grand Auditoire de l'Institut de Physique, rue A.-L. Breguet 1

M. Alain Sewer, physicien diplômé de l'ETZ Zurich

Propriétés anormales des supraconducteurs à courte longueur de cohérence.

Le doyen: F. Zwahlen

OFFRES D'EMPLOI

Direction Services Industriels
 VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Services industriels met au concours un poste de

Comptable ou économiste d'entreprise HES

Dont les tâches principales consistent à:

- Passer les écritures comptables financières.
- Etablir les boucléments mensuels et annuels.
- Elaborer les statistiques et analyses financières.

De plus, la fonction assume la responsabilité des activités liées aux salaires et à la gestion du personnel.

Nous nous préparons aux nouvelles conditions du marché de la distribution d'énergie. Dans cette optique, le poste offert est appelé à prendre de l'ampleur et les responsabilités qui y sont liées seront renforcées.

Exigences requises:

- 5 ans minimum d'expérience en tant que comptable.
- Brevet fédéral de comptabilité ou diplôme d'économiste d'entreprise HES.
- Utilisation habituelle des programmes informatiques (MS-Office, programme de comptabilité financière et analytique, messagerie électronique, internet...).

Age idéal: - 28 à 40 ans.

Nous souhaitons engager un(e) collaborateur(trice) capable de s'intégrer et de diriger une petite équipe. Son aptitude à négocier des solutions comptables et financières avec les différents départements seront indispensables afin de garantir la bien facture des informations traitées par le secteur de la comptabilité financière.

Les offres écrites accompagnées des documents usuels doivent être adressées jusqu'au vendredi 25 janvier 2002, à la:

Direction des Services industriels, Faubourg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel, ☎ 032 / 717 75 00.
 E-mail: chantal.grossenbacher@ne.ch

VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction de l'Urbanisme met au concours un poste de

technicien(ne) des bâtiments adjoint(e) à 60%

Sa mission consiste à gérer les travaux d'entretien des bâtiments du patrimoine financier (bâtiments, locatifs), mais aussi à participer occasionnellement à la direction des travaux concernant les bâtiments du patrimoine administratif (collèges et bâtiments culturels).

Sous la responsabilité du chef des constructions et en lien étroit avec le technicien des bâtiments, la personne recherchée doit avoir une formation d'architecte ou être titulaire d'un CFC de dessinateur en bâtiments avec une formation complémentaire de technicien ET conducteur de travaux.

Par ailleurs, elle devra faire valoir une bonne expérience dans le domaine de l'entretien et de la rénovation d'immeubles. Une connaissance des outils informatiques récents et plus particulièrement des logiciels de gestion du patrimoine bâti serait un avantage.

Un intérêt pour le développement durable dans le domaine de la construction est souhaitable.

Capable de travailler de façon autonome, cette personne doit avoir le sens du contact.

Si vous avez une expérience professionnelle réussie, que vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, transmettez votre offre complète (lettre, curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) à l'adresse suivante:

Administration communale
 Office du personnel
 Hôtel communal
 2000 Neuchâtel

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du chef des constructions au 032/717 76 81 ou à l'adresse e-mail suivante: pascal.solioz@ne.ch.

Entrée en service: avril 2002 ou à convenir.

Aidez celui qui en a besoin... Donnez votre sang, sauvez des vies

LEPOINT

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

Hier soir
Tramelan - Fr. Montagnes 6-2

Classement				
1. Star Lausanne	21	15	3	3 100-48 33
2. Octodure	21	13	2	6 118-62 28
3. Forward Morges	21	13	2	6 90-70 28
4. Guin	21	13	1	7 86-52 27
5. Saas Grund	21	13	0	8 101-95 26
6. Fr. Montagnes	21	12	1	8 79-60 25
7. Tramelan	21	10	2	9 100-78 22
8. Moutier	21	11	0	10 98-76 22
9. Villars	21	9	1	11 74-98 19
10. Neuchâtel	21	4	3	14 65-108 11
11. Monthey	21	4	1	16 41-96 9
12. Sion	21	1	0	20 47-156 2

Prochaine journée
Samedi 12 janvier, 20 h:
Franches-Montagnes - Neuchâtel
YS. Saas Grund - Tramelan. Moutier
- Star Lausanne. Guin - Villars. Sion
- Monthey. Forward Morges - Octodure.

GROUPE 2

Contre la relégation: Brandis -
Rot Blau Berne 1-2. Thoune - Adel-
boden 4-0. Classement: 1. Bert-
houd 2-15. 2. Rot Blau Berne 2-12.
3. Adelboden 2-9. 4. Thoune 2-7. 5.
Zunzgen-Sissach 2-7. 6. Brandis
2-3. /si

SPORT-TOTO

CONCOURS No 2

- Davos - Lausanne 1
- Zoug - FR Gottéron 1
- Langnau T. - Kloten Flyers 1, 2
- Berne - Coire 1
- Lugano - Ambri-Piotta 1
- Atalanta - Bologne X
- Milan - Brescia 1, X
- Piacenza - Lazio 1, X
- Venise - Juventus 2
- Blackburn - Charlton 1, 2
- Everton - Sunderland X
- Newcastle - Leeds 1
- Arsenal - Liverpool 1, X, 2

JEUX

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

3- 16 - 22 - 26 - 36 - 38
Numéro complémentaire: 25

JOKER

984 834

EXTRAJOKER

883 745

GAINS

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

189 x 5 3382,90 fr.
8313 x 4 50.-
116.665 x 3 6.-

Somme approximative au premier
rang du prochain concours: Fr.
1.200.000.-

JOKER

1 x 5 10.000.-
33 x 4 1.000.-
396 x 3 100.-
3726 x 2 10.-

Somme approximative au premier
rang du prochain concours: Fr.
2.460.000.-

EXTRAJOKER

1 x 5 10.000.-
19 x 4 1.000.-
141 x 3 100.-
1693 x 2 10.-

Somme approximative au premier
rang du prochain concours: Fr.
1.900.000.-

PMUR

Hier à Pau, Prix de Biarritz

Tiercé: 1 - 8 - 13
Quarté +: 1 - 8 - 13 - 5
Quinté +: 1 - 8 - 13 - 5 - 4

RAPPORTS POUR 1 FRANC

Tiercé dans l'ordre: 50,00 fr.
Dans un ordre différent: 10,00 fr.
Quarté + dans l'ordre: 197,60 fr.
Dans un ordre différent: 24,70 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 2,60 fr.

RAPPORTS POUR 2 FRANCS

Quinté + dans l'ordre: 3660,00 fr.
Dans un ordre différent: 73,20
Bonus 4: 8,40 fr.
Bonus 3: 2,60 fr.

RAPPORTS POUR 5 FRANCS

2/4: 13,50 fr.

BANCO JASS

♥ R, A ♦ 8, 9, V, D
♣ 6, 7, D, R ♠ 7, 10

C'est dans la poche

Hockey sur glace ■ En remportant de fort belle manière le derby contre Franches-Montagnes, Tramelan est assuré de participer au Master Round

Par
Gérard Stegmüller

Les Tramelots ont de quoi être fiers. A une journée du terme du tour qualificatif, ils ont décroché un objectif qui paraissait quelque peu usurpé au départ de la compétition, à savoir se hisser parmi les huit premiers, une garantie de prendre part

au Master Round qui démarra dans une grosse semaine. Les hommes de Fredy Lüthi avaient leur destin entre leurs mains et ils n'ont pas séché sur leur copie à l'occasion de la venue de Franches-Montagnes.

Une sacrée triplette

Ce derby jurassien, suivi par un petit millier de specta-

teurs (!), s'est disputé sur un rythme soutenu. Les gens des Lovières se sont rapidement rués à l'assaut des buts du remplaçant J. Cattin, qui n'a certes pas démerité, mais qui n'a de loin pas affiché la même sûreté du titulaire A. Reinhard, absent pour raisons professionnelles. C'est Boirin au terme d'un effort solitaire qui a mis ses coéqui-

piers sur orbite à la 14e. Franches-Montagnes n'était pas en reste non plus mais les actions des visiteurs manquaient visiblement de vista, en tous les cas de tranchant. A quatre contre quatre, Broquet doublait la mise peu avant que retentisse la première sirène.

Jason Vuilleumier porte les couleurs franc-montagnardes. Toutefois, il ne saurait renier ses attaches tramelotes. Il s'est rappelé au bon souvenir de son ancienne équipe en rétrécissant l'écart peu avant la demi-heure. Mais Tramelan, emmené par une première triplette diabolique, a vite fait le nécessaire afin de se mettre à l'abri. En supériorité numérique - M.

Es-Borrot n'a rien laissé passer hier soir - S. Maillat profitait d'un cafouillage monstre devant J. Cattin pour porter la marque à 3-1 (34e). Le Chauv-de-Fonnier F. Maillat fêta son intérim aux Lovières en adressant un caviar à cette vieille connaissance de Dubois qui ne manquait bien sûr pas l'aubaine (37e). A 4-1 en sa faveur, on voyait mal comment le HCT pouvait se faire surprendre, d'autant que son portier Fringeli se montrait irréprochable. On ne s'était pas trompé, l'ultime période ressemblant drôlement aux deux premières.

Comme souvent, la victoire a souri à l'équipe qui est allée la chercher. /GST



Nicolas Boirin trompe Jean Cattin sous l'œil impuissant de Freddy Reinhard. Tramelan participera au Master Round. PHOTO LEUENBERGER

TRAMELAN - FRANCHES-MONTAGNES 6-2 (2-0 2-1 2-1)

Lovières: 944 spectateurs.
Arbitres: MM. Es-Borrot, Micheli et Portmann.
Buts: 14e Boirin (Dubois) 1-0. 19e Broquet (Boirin, à 4 contre 4) 2-0. 29e Vuilleumier (Aeschlimann) 2-1. 34e S. Maillat (Dubois, Durini, à 5 contre 4) 3-1. 37e Dubois (F. Maillat, S. Maillat) 4-1. 52e Broquet (Choffat) 5-1. 54e Staudenmann 5-2. 56e Choffat (Rieder) 6-2.

Pénalités: 7 x 2' contre Tramelan, 6 x 2' contre Franches-Montagnes.

Tramelan: Fringeli; Durini, Wälti; Jeannotat, Lüthi; Denis,

Schafroth; F. Maillat, Dubois, S. Maillat; Boirin, Choffat, Broquet; Chappatte, Schmid, Roth; Rieder.

Franches-Montagnes: J. Cattin; Nicolet, C. Houllmann; F. Reinhard, Membrez; Guenot, Wüthrich; Koller; Orlando; Staudenmann, Houser, Boillat; Vuilleumier, Aeschlimann, Voiron; S. Cattin, Gigon, Y. Houllmann.

Notes: Tramelan sans Zbinden (blessé), Franches-Montagnes sans De Ritz, Faivet (blessés), Theurillat (malade) ni A. Reinhard (raisons professionnelles). F. Maillat et Staudenmann désignés meilleur joueur de chaque équipe.

VOLLEYBALL

En deuxième ligue féminine, Val-de-Travers est l'équipe à battre cette saison, puisqu'à ce jour, elle n'a encore perdu aucune rencontre. Dans ce championnat, la mauvaise surprise provient des filles de Fontaines dont le classement n'est pas à la hauteur des qualités des joueuses. En troisième ligue, les Sylvaniens dominent même si Corcelles et E2L sont à l'affût. Dans la catégorie inférieure, quatre équipes peuvent encore penser au titre de champion et à une éventuelle promotion.

Chez les hommes, le championnat de deuxième ligue est toujours aussi attrayant puisque les quatre favoris se retrouvent très proches. Avant la pause, un match important attendait Val-de-Ruz et E2L aux Geneveys-sur-Coffrane. Dans cette partie très agréable à regarder, les maîtres de céans l'ont emportée et pris la tête du championnat. En troisième ligue, aucune surprise n'est à signaler et les coéquipiers de Steve Divernois dominent toujours le championnat. /HDE

Messieurs

Deuxième ligue: Val-de-Ruz II - E2L II 3-1. Colombier II - Smash Cortaillod 3-1. Val-de-Travers - Le Locle 3-2.

Classement: 1. Val-de-Ruz II 6-10. 2. Val-de-Travers 6-10. 3. E2L II 6-8. 4. Colombier II 6-8. 5. Boudry 6-4. 6. Le Locle 6-2. 7. Smash Cortaillod 6-0.

Troisième ligue: Val-de-Ruz Travers - La Chaux-de-Fonds 2-3. Colombier - Savagnier 3-2. Val-de-Ruz III - Marin 2-3.

Classement: 1. E2L III 8-16. 2. La Chaux-de-Fonds 8-12. 4. Val-de-Travers II 7-10. 4. Val-de-Ruz IV 8-8. 5. Val-de-Ruz Travers 9-8. 6. Marin 8-8. 7. Colombier III 8-4. 8. Savagnier 9-4. 9. Val-de-Ruz III 9-4.

Dames

Deuxième ligue: NUC - Val-de-Travers 1-3. La Chaux-de-Fonds - Cerisiers-Gorgier 3-1. Fontaines - Les Ponts-de-Martel 0-3. Val-de-Travers - Les Ponts-de-Martel 3-1.

Classement: 1. Val-de-Travers 7-14. 2. NUC II 7-10. 3. La

Chaux-de-Fonds 7-8. 4. Les Ponts-de-Martel 7-6. 5. Colombier 5-6. 6. Marin 6-4. 7. Fontaines 6-2. 8. Cerisiers-Gorgier 7-2.

Troisième ligue: Lignières - E2L 0-3. Lignières - Corcelles 0-3. Val-de-Ruz - E2L 0-3. Les Ponts-de-Martel II - NUC III 3-1. Savagnier - E2L 3-1.

Classement: 1. Savagnier 8-14. 2. Corcelles-Corm. 8-12. 3. E2L 8-10. 4. NUC III 8-8. 5. La Chaux-de-Fonds II 8-8. 6. Les Ponts-de-Martel II 8-6. 7. Lignières 7-2. 8. Val-de-Ruz Sport 7-2.

Quatrième ligue: Le Locle - Val-de-Travers II 1-3.

Classement: 1. Peseux 8-12. 2. Val-de-Ruz Sport II 8-12. 3. Val-de-Travers II 8-10. 4. Le Locle 8-10. 5. Colombier II 8-2. 6. Gym Boudry 8-2.

Juniors A1: Colombier - Marin 3-0.

Juniors A2: La Chaux-de-Fonds - Cerisiers-Gorgier 3-1. Gym Boudry - Fontaines 3-0.

Juniors B: Val-de-Travers - Les Ponts-de-Martel 3-0. /réd.

BASKETBALL

Messieurs

Deuxième ligue: Soleure - Hünibasket 92-70. Université II - Hünibasket 62-77. STB Berne II - Moutier 80-41. Schlieren - Berthoud 62-60. Université II - Schlieren 83-64. Classement: 1. Uni Berne II 6-12. 2. UCLA 96 7-12. 3. Soleure 7-12. 4. Hünibasket 7-8. 5. Berthoud 7-8. 6. Uni Berne I 7-8. 7. Schlieren 7-6. 8. Université II 8-6. 9. SWB Berne 7-4. 10. Rapid Bienne II 7-4. 11. STB Berne II 7-2. 12. Moutier 7-0.

Troisième ligue. Groupe A: Fleurier - Val-de-Ruz 68-80. Marin - Saint-Imier 83-43. Fleurier - Corcelles 58-106. Classement: 1. Marin 7-14. 2. Val-de-Ruz 6-10. 3. UCLA 96 II 6-8. 4. Corcelles 7-8. 5. Saint-Imier 6-6. 6. Fleurier 6-2. 7. La Chaux-de-Fonds II 7-2. 8. Littoral 7-2.

Cadets: Buchsi Basket - Soleure 56-79. Soleure - Rapid Bienne 70-36. Hünibasket - La Chaux-de-Fonds 95-59. Classement: 1. STB Berne 5-10. 2. Buchsi Basket 5-8. 3. Rapid Bienne 5-8. 4. Soleure 7-8. 5. Berthoud 6-6. 6. La Chaux-de-

Fonds 7-6. 7. UCLA 96 5-4. 8. Fleurier 5-2. 9. Moutier 6-2. 10. Hünibasket 7-0.

Benjamins: Marin - STB Berne 58-92. La Chaux-de-Fonds - UCLA 96 78-42. Rapid Bienne - Berthoud 46-99. Classement: 1. STB Berne 7-14. 2. Berthoud 7-12. 3. Marin 7-8. 4. Rapid Bienne 7-8. 5. La Chaux-de-Fonds 7-6. 6. Union Neuchâtel 6-4. 7. UCLA 96 6-2. 8. Val-de-Ruz 7-0.

Dames

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds - Femina Berne II 51-49. Corminboeuf ASB - City FR II 36-63. Villars - Uni Berne 44-34. Classement: 1. City FR II 7-14. 2. La Chaux-de-Fonds 7-12. 3. Romont 6-8. 4. SWB Berne 6-6. 5. Villars 7-6. 6. Corminboeuf 7-2. 7. Uni Berne 7-2. 8. Femina Berne II 7-0.

Cadettes: Broye - Corminboeuf 47-80. Classement: 1. City FR 6-12. 2. Femina Berne 5-10. 3. La Chaux-de-Fonds 6-8. 4. Broye 7-6. 5. Val-de-Ruz 5-4. 6. Corminboeuf 6-4. 7. Eagles 7-2. 8. Université 6-0. /réd.

HOCKEY

Championnat des Montagnes neuchâtelaises.

Matches de la semaine: Coyottes - Gorons 1-9. Golden Pomes - La Sagne 13-4. Yankees - Rubis 3-0. Devils - Canacks 2-6. Flamants roses - Siberians 4-1. Gussabobs - Convers 5-6. Chiefs - Swisscom 7-2. Tchums - Fleur de Lys 9-1. Crossettes - Gorons 6-1. Coyottes - Mont-Cornu 1-6. Fines Lames - Big Ben 2-6. Puck - Hameau 7-2. Sabres - Sombaille 14-2.

Classements. Groupe A: 1. Golden Pomes 12-20. 2. Canacks 12-20. 3. Fines Lames 12-20. Big Ben 12-18. Sabres 12-18. La Sagne 12-12. 7. Puck 12-11. 8. Flamants Roses 12-9. 9. Devils 12-6. 10. Siberians 12-5. 11. Sombailles 12-5. 12. Hameau 12-0.

Groupe B: 1. Chiefs 12-20. 2. Crossettes 12-17. 3. Tchums 11-16. 4. Gorons 11-14. 5. Yankees 11-14. 6. Swisscom 11-14. 7. Fleur de Lys 9-11. 8. Rubis 12-10. 9. Mont-Cornu 12-6. Gussabobs 12-6. 11. Convers 9-4. 12. Coyottes 12-2. /réd.

PUBLICITE

Départ du Châble. Débit doublé.
En janvier fais parler la poudre!
VERBIER
VAL DE BAGES
ACCÈS PAR TRAIN INFONEIGE 027 775 25 25
www.televerbier.ch

TSR 0 7.00 Les Zap 7.55 Teletubbies 8.20 Quel temps fait-il?

TSR 8 7.00 Euronews 7.55 Fans de sport 8.00 C'est mon choix

TF1 France 1 6.45 Info 6.50 Jeunesse 6.55 Météo 7.00 Allô Quiz

France 2 6.30 Télématin 6.55 Des jours et des vies 7.00 Amour, gloire et beauté

France 3 6.00 Euronews 6.30 MNK 6.45 Un jour en France

La Cinquième 7.05 Les samourais au pays des Ch'tis 7.30 Les enfants de l'an 2000

M 6 4.45 M6 Music 4.55 Caméra café 5.05 M6 boutique

TV 5 Europe 8.30 Chroniques d'en haut 9.05 Zig Zag café 9.30 Journal

12.45 Le 12:45 / Météo 639652 13.15 Zig Zag café 4606565 John Howe et les légendes contemporaines

12.30 Les Zap 76172294 Teletubbies Amandine Malabul; Mythologies; Le monde secret; Les Misérables

12.50 A vrai dire 91956233 Agenda: Ananas 13.00 Le journal 45012749 13.55 Les feux de l'amour 59716774

13.00 Journal 45116519 13.55 Inspecteur Derrick 83096589 15.00 Un cas pour deux Boomerang 37853590

12.25 Le 12/14 51713107 13.50 Keno 93119942 13.55 C'est mon choix 57178805

12.35 La petite maison dans la prairie Fred 17282045 13.35 Au risque de te perdre 56137381

12.35 La petite maison dans la prairie Fred 17282045 13.35 Au risque de te perdre 56137381

12.05 Des chiffres et des lettres 13527478 12.30 Journal France 3 30086478 13.05 Dunia 84361768

18.20 Top Models 9782836 18.45 Drôles d'histoires 8350294 18.55 Météo 8447774

20.00 91039478 Cinéma Les virtuoses Film de Mark Herman, avec Tara Fitzgerald

20.55 70574958 Fabio Montale Film de José Pinheiro, avec Alain Delon

20.55 71033364 Police Python 357 Film d'Alain Corneau, avec Yves Montant

20.55 71033364 Police Python 357 Film d'Alain Corneau, avec Yves Montant

20.45 950958 Première séance Insomnia Film d'Erik Skoldbjærg

20.50 24757855 J'embrasse pas Film d'André Téchiné, avec Philippe Noiret, Emmanuelle Béart

8.30 Rallye: Dakar 2002 627749 9.00 Sailing World 628478 9.30 Combiné nordique

20.05 8154478 Temps présent Reportage de Jean-Paul Mudry et Lisa Nada

Au début des années 90, en Grande-Bretagne, les mineurs de Grimley sont sur le point de perdre leur travail. L'arrivée de la ravissante Gloria, enfant du pays et reine du cornet à pistons, met à tous du baume au cœur. Jusqu'au jour où ils apprendront les vrais raisons de son retour...

22.45 Quelque chose demeure ici 92779584 Téléfilm de Douglas Jackson 0.25 Star Academy 16770045

21.00 80299774 Envoyé spécial Magazine présenté par Guilaine Chenu

21.00 80299774 Envoyé spécial Magazine présenté par Guilaine Chenu

22.20 Thema 1690107 Les Cathares 22.21 L'aventure Cathare Doc. de Michel Roquebert 103334381

22.55 Un vampire à Brooklyn 28549010 Film de Wes Craven 0.45 E=M6 découverte: Animaux extraordinaires 88606565

CODES SHOWVIEW TSR 1 016 TSR 2 052 TF1 093 France 2 094 France 3 095 M6 159 La Cinquième 055 Arte 010 TV 5 Europe 133 Canal + 158 RTL 9 057 TMC 050 Eurosport 107 Planète 060

CANAL + 7.10 Teletubbies 80414229 7.35 + Clair 69674671 8.30 Chansons du deuxième étage

MONTE CARLO 10.35 Planète Terre 29499316 11.30 Murphy Brown 28565045

Stefania 12.30 Mittagsgazazin 13.00 Tagesschau 13.15 Mittagstalk 13.35 Hallo, Onkel Doc!

miendrama 11.55 Cartoons en Ersten 12.00 Heute mittag 12.15 Buffet 13.00 Mittagsgazazin

fin. De Wolfgang Peterson, avec Noah Hathaway, Barret Olivier (1984) RAI 1 6.00 Euronews 6.45 Raiuno

raeno 14.00 Saber y ganar 14.30 Corazón de antiguos 15.00 Telediario 1 15.50 El tiempo

LES RADIOS 10.45 Les naissances 11.03 Sur le vif 11.45 La Tirelire RTN 12.00

6.45 Eclats de voix 7.15 Rubrique DVD 7.45 Eclats de rire 8.15 L'invité 8.35 Revue de presse

RTL 9 Pas d'émission le matin 12.00 Destinées 70775841 12.25 Le Ranch de l'espoir 53495749

PLANÈTE 8.55 La vie privée des plantes 46712497 9.50 Les humanités 34517132 10.35 Hôtel terminus: Klaus Barbie

7.00 Euronews 7.15 Colazione con Peo 7.25 Bidoum-Bidoum 7.30 Montana 7.55 Quando bionda aurora

9.30 Landesschau 9.55 Bitte schön 10.00 Landesschau 10.25 Teledoktor 10.30 Treffpunkt 11.30 Flieger 12.30 Kulturspiegel

7.00 Go Cart Mattina 8.40 Quindici anni e incinta. Film Tv 10.15 Un mondo a colori 10.35 Tg2 Medicina 33

7.00 24 Horas 7.30 Bar da liga 7.45 Acontece 8.15 Entre Nós 8.45 Destino Madeira 9.45 EXD 10.15 Bar da Liga

ESPACE 2 6.06 Matinales 8.30 Si vous saviez 9.06 Les mémoires de la Musique 10.05 Nouveautés du disque

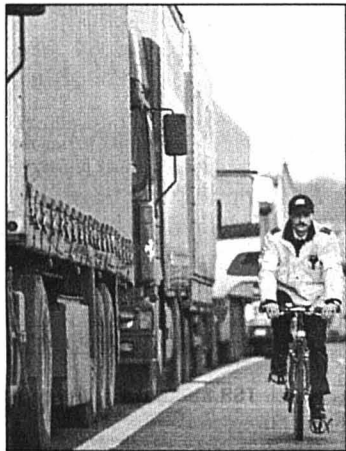
6.40 Sagacité 7.20 Qui dit quoi 7.40 La Télé 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu du bruit

GOTHARD

Le chaos programmé

Le chaos a régné hier sur l'autoroute tessinoise menant au Gothard. Les chauffeurs de poids lourd ont dû attendre jusqu'à cinq heures avant de traverser le tunnel. Le poste de régulation de Quinto (TI) a été complètement débordé et la police a dévié une partie des camions vers le San Bernardino.

Les leghistes sont passés aux menaces et se préparent à immobiliser le trafic. Le conseiller d'Etat Marco Borradori souhaite, pour sa part, régler le problème à la frontière et propose de contourner le trafic à la douane. Mais, pour le vice-directeur de la Direction générale des douanes Hugo Geiger, une telle mesure est impraticable. «Cela reviendrait à fermer la frontière». M. Geiger propose une autre solution. Les douaniers devraient appeler les camionneurs à éviter la Suisse. Celui qui ferait fi de ces indications, ne devrait alors plus quitter le pays pendant un certain temps. /ats



Véhicules en attente.

PHOTO KEYSTONE

AUSTRALIE

Incendies maîtrisés

Les incendies qui ont ravagé depuis trois semaines le sud-est de l'Australie sont éteints. Les pompiers restent toutefois sur le pied de guerre, en particulier au sud de Sydney. Depuis le 24 décembre, une centaine de feux ont ravagé 569.000 hectares, détruit 115 maisons et tué 6000 têtes de bétail. On ne signale aucune victime humaine. Des milliers de koalas, de kangourous, d'opossums, d'oiseaux et de reptiles d'espèces rares ont péri dans les flammes, qui ont détruit 300.000 hectares de parcs nationaux. «On ne saura jamais combien d'animaux sauvages sont morts», estime Jenny Stokes, du service des parcs nationaux de l'Etat. /ats

Le millepertuis à l'index

Médecine douce ■ Les droguistes partent en guerre. Ils craignent qu'une nouvelle réglementation ne soit le début d'une longue série de restrictions

Les préparations à base de millepertuis devront porter un avertissement aux consommateurs à partir de juin. Et elles ne pourront être vendues que dans les pharmacies. Au grand dam des droguistes.

Le millepertuis (ou hypericum perforatum), une plante consommée pour ses vertus calmantes et antidépressives, peut contrarier d'autres traitements, selon l'Office intercantonal des médicaments - devenu Swissmedic en janvier. Les pilules micro-dosées risquent de rester sans effet contraceptif et les médicaments utilisés contre le rejet d'un organe transplanté pourraient ne plus agir.

Swissmedic a donc décidé de mettre les préparations à base de millepertuis sur la liste C des produits thérapeutiques, qui ne peuvent en principe pas être commercialisés dans les drogues.

Mise en garde

Les produits contenant du millepertuis devront en outre porter sur l'emballage une mise

en garde demandant aux consommateurs de consulter leur médecin ou leur pharmacien. Aucun autre médicament n'est soumis à ce régime en Suisse, déplore l'Association suisse des droguistes (ASD). Si cette mesure est rare, elle n'est pas unique, répond Swissmedic.

Des fabricants de produits thérapeutiques ont recouru contre la décision de Swissmedic, mais ils ont été déboutés en décembre. Dès lors, les produits ne respectant pas les nouvelles prescriptions seront interdits au 1er juin, et toute infraction pourra être poursuivie selon le droit pénal.

Les droguistes ne cachent pas leur indignation. «Nous ne pouvons accepter ce nouveau règlement qui limite nos compétences, c'est une question de principe», explique le président central de l'ASD, Daniel Fontolliet. Pour lui, les médicaments à base de plantes relèvent traditionnellement du domaine des droguistes, au bénéfice d'une formation de huit ans. Les interférences peuvent entraîner la prise consécutive de produits à base



Les vertus d'une plante utilisée dès l'Antiquité. PHOTO A

de millepertuis et d'autres médicaments ne touchent qu'un cercle restreint et bien délimité de patients. Selon lui, ces personnes peuvent être mises en garde dans le cadre d'une consultation.

Les droguistes ont décidé de partir en guerre à partir de fin

Et voilà le millepertuis, une plante naturelle, utilisée depuis l'Antiquité pour ses multiples vertus, connue pour chasser la mélancolie, soigner les brûlures, en passe d'être vendue en pharmacie, comme un «vulgaire» médicament. La faute à qui ? A ses vertus, justement. Des vertus que la chimie moderne découvre peu à peu lorsque son action interfère avec des médicaments classiques.

Contre notre gré

Le millepertuis, encore appelé chasse-diable, herbe aux fées, herbe aux brûlures, pris avec

certaines médicaments, dans une alchimie incontrôlée, provoque des complications. On veut notre bien, à n'en pas douter. Mais à force de tout vouloir réglementer, sur la base de cas particuliers, on en vient à nous empêcher d'avoir recours à une plante bienfaisante. Soyons sérieux, tout le monde ne subit pas une greffe d'organe. Par contre, quantité de personnes souffrent d'une petite déprime et ont recours au millepertuis qui présente l'avantage de ne pas provoquer d'effets secondaires, ce qui n'est pas tous jours l'apanage des antidépresseurs. La chasse aux sorcières reprendrait-elle?

Chantal Amez-Droz

HUMEUR

FROID

Iles sous la neige

La vague de froid a continué de frapper hier le sud-est de l'Europe, où la neige a recouvert les îles méditerranéennes de Chypre, d'Eubée et de Crète. La situation est critique dans l'Extrême-Orient russe.

A Chypre, de fortes chutes de neige se sont abattues hier sur l'île, provoquant pour la troisième journée consécutive la fermeture des écoles. A l'intérieur du pays, les températures sont brusquement tombées de neuf degrés, atteignant 6°C et jusqu'à -5°C en montagne. La situation n'est guère meilleure en Grèce, où près de 25 villages à travers le pays, notamment sur les îles d'Eubée et de Crète, sont restés isolés après les chutes de neige sans précédent du week-end.

En Turquie, les mauvaises conditions météorologiques ont retardé de 24 heures le départ des soldats de la force de l'ONU pour l'Afghanistan.

En Russie, la région d'Extrême-Orient, bien que coutumière des hivers rigoureux, subissait hier pour la troisième journée consécutive une terrible tempête de neige. /ats-afp-reuter

SUICIDES

Des chiffres «effrayants»

Le nombre de tentatives de suicide pourrait osciller entre 20.000 et 67.000 chaque année en Suisse. Cette fourchette se base sur le fait que les spécialistes estiment le nombre de tentatives au moins dix fois supérieur aux suicides. Le Conseil fédéral a présenté hier ces chiffres qualifiés d'«effrayants» dans sa réponse à une question du conseiller national Andreas Gross (PS/ZH). L'extrapolation provient des données de l'Office fédéral de la statistique pour 1997, année durant laquelle 1341 personnes se sont suicidées (963 hommes et 378 femmes). Ceci place la Suisse au premier rang international pour le nombre des suicides officiellement enregistrés. L'estimation des tentatives tient compte également de cas de suicide occultés. Selon certaines études, la part des tentatives pourrait être supérieure encore. Ainsi, le docteur Calvin Frederick de l'Institut national américain de santé mentale, estime que le nombre des tentatives de suicide dans les pays industrialisés est même 50 fois supérieur à celui des suicides qui aboutissent. /ats

CINÉMA

Acteurs en vedette

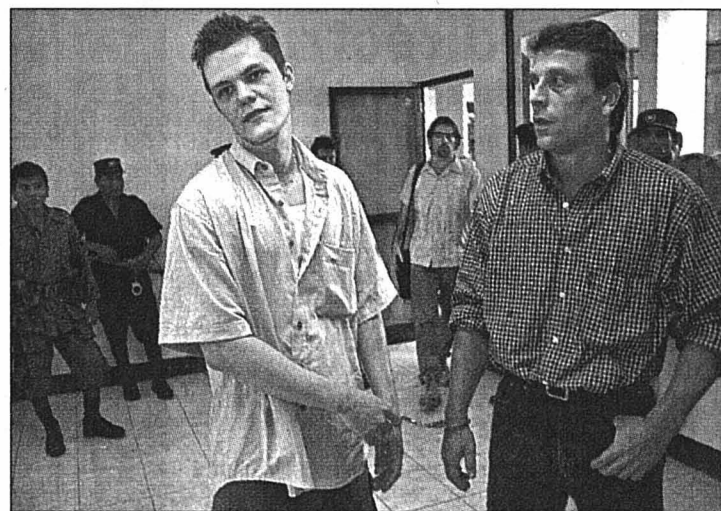
La Cinémathèque suisse commence l'année en rendant hommage à douze professionnels du 7e art décédés en 2001. Dès lundi et jusqu'au 24 février, elle ravive les mérites des acteurs Philippe Léotard, Jack Lemmon et Francisco Rabal. Révélé par François Truffaut, Philippe Léotard a joué dans quelques films suisses, comme «Le milieu du monde» d'Alain Tanner (1975). Parmi les onze films illustrant son parcours d'acteur figurent «Tchao Pantin» de Claude Berri (1983) et «Le paltoquet» de Michel Deville (1986). Le nom de Jack Lemmon est inséparable des comédies américaines des années 1950-70. Dans la dizaine de films mettant en lumière la carrière de l'Américain, on le retrouve dans «Missing» de Costa-Gavras (1982) ou «Glengarry Glen Ross» de James Foley (1992). Acteur fétiche de Luis Buñuel, on retrouve l'Espagnol Francisco Rabal dans «Nazarin» (1958). Il a également tourné avec Jacques Rivette «La Religieuse», (1966) ou Vittorio Zurlini «Le Désert des Tartares», (1976). /ats

Longue attente pour Hänggi et Giovanoli

Guatemala ■ Dernier recours vers une éventuelle liberté

Nicolas Hänggi et Silvio Giovanoli, les deux Suisses emprisonnés au Guatemala pour trafic de drogue, sauront dans deux mois au plus tôt s'ils sont libres ou non. Les avocats des deux Suisses ont déposé en octobre une plainte constitutionnelle pour violation du droit à la défense. Lors d'une audience la semaine dernière, la justice guatémaltèque a or-

donné aux deux hommes de loi de formuler de nouvelles preuves d'ici la fin de la semaine prochaine. Une nouvelle audience aura alors lieu, et le jugement final tombera au plus tôt un mois et demi plus tard. Au cas où cette dernière tentative s'avérait infructueuse, les deux Suisses devraient passer au minimum deux ans de plus derrière les barreaux. /ats



Un petit espoir pour les deux Suisses.

PHOTO KEYSTONE

EN BREF

PHILIPPINES ■ Estrada fait la fête en prison. Les geôliers chargés de surveiller l'ancien président philippin Joseph Estrada ont été sanctionnés. Ils ont laissé leur prisonnier organiser une fête à l'intérieur de l'hôpital militaire où il est détenu. Le gouvernement a découvert que l'ancien président avait été en mesure d'organiser une fête en compagnie d'une cinquantaine d'invités pour les célébrations de Noël. /ats-afp

DANEMARK ■ Astrid Henning-Jensen n'est plus. La cinéaste danoise Astrid Henning-Jensen est décédée à Copenhague à l'âge de 88 ans. Elle avait notamment tourné «Les enfants de l'hiver» en 1978, histoire d'un groupe de femmes enceintes dans une maternité. L'ouvrage avait été récompensé en 1979 du Prix de la mise en scène au festival de Berlin. Le premier film d'Astrid Henning-Jensen date de 1947. /ats-dpa

MOSCOU ■ Décès d'Alexandre Prokhorov. Le physicien russe Alexandre Prokhorov est mort à l'âge de 85 ans. Ce scientifique avait remporté le prix Nobel pour ses travaux sur l'électronique des quanta. Prokhorov, avec son élève Nikolai Basov et le savant américain Charles Town, avait été le lauréat du prix Nobel de physique en 1964 pour ses réalisations en électronique, radiopéctroscopie et technologie des lasers. /ats-afp

ZURICH ■ Explosion suspecte. Une explosion d'origine inconnue a causé pour 30.000 francs de dégâts tôt hier matin dans le troisième arrondissement de Zurich. Aucune victime n'est à déplorer. Les spécialistes de la police enquêtent. L'hypothèse d'un accident dû à une fuite de gaz a été écartée. L'explosion a causé des dégâts à une baraque de chantier ainsi qu'à quelques voitures stationnées dans les environs. /ats

TESSIN ■ Maspoli devant la justice. Le ministère public tessinois a mis en accusation le conseiller national Flavio Maspoli (Lega/TI). Il doit répondre de banqueroute simple et frauduleuse, de gestion déloyale et de falsification de documents, le tout en relation avec la création de son journal et de deux sociétés. Il doit aussi répondre de violation de l'obligation de tenir une comptabilité. Maspoli se présentera devant la justice. /ap

CALIFORNIE ■ Manque de chance. Un Californien a sauté en parachute depuis le 37e étage d'un immeuble de Los Angeles, apparemment pour fuir la police. Ironie du sort: le fuyard a terminé sa chute sur... une voiture de police. Le parachutiste est soupçonné de s'être introduit dans l'immeuble par effraction. Il aurait sauté lorsque les agents arrivaient sur place à la suite du déclenchement de l'alarme. /ats-reuter

LTVUne société de PUBLIGroupe
Division PUBLIDirect**Woulez
Wous
Waincre**La société leader en Suisse dans le domaine des annuaires téléphoniques papiers et électroniques, donne la chance à de **jeunes gens dynamiques et ambitieux** d'orienter leur carrière en qualité de**Conseiller/ère en publicité**

Votre rayon d'activité serait le suivant :

**Le Jura et Le Jura Bernois
(région Moutier, Courtelary)**

Après une période de formation, nous vous confierons un portefeuille de clientèle existante ainsi qu'à développer. Vous conseillerez votre clientèle sur les meilleures possibilités de placer leur publicité. Pour cela, vous disposerez d'une palette de produit complète et efficace.

Vous êtes une personne dynamique, positive avec une âme de vendeur/-euse, âgée de 20 à 35 ans, Suisse ou en possession d'un permis C et d'un permis de conduire ainsi que d'un véhicule.

Nous vous offrons un poste, rémunéré 100% à la commission, où vous pourrez planifier votre temps, jouir de votre succès et en fonction de votre engagement, influencer directement vos gains!

N'attendez plus et prenez votre futur en main et contactez notre chef de vente:M. E. Garzoli, mobile: 079 446 05 63,
egarzoli@vtx.ch
ou son assistant:
M. A. Wyss, mobile: 079 441 75 01,
a_a@bluewin.chPartenaire de **directories**LTV Media SA
30, route des Avouillons
1196 Gland
Tel.: 022 999 60 00
Http://ltvjobs.pagesjaunes.ch
E-mail: service@ltv.ch

022-332767



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction de l'urbanisme met au concours un poste de

secrétaire

(50 - 60%)

apte à accomplir, sous la responsabilité de la secrétaire de service, les tâches de secrétariat suivantes:

- > en particulier, la rédaction de correspondance, la lecture, la correction et la mise en page de rapports, la prise ainsi que la rédaction de procès-verbaux, le classement pour le service des bâtiments.
- > en général, la réception et l'accueil pour la section de l'urbanisme.
- Etes-vous au bénéfice d'une bonne formation commerciale (CFC de commerce ou diplôme d'une école de commerce)?
- Avez-vous une expérience réussie dans le domaine du bâtiment?
- Maîtrisez-vous parfaitement la langue française ainsi que les logiciels Word et Excel?
- Souhaitez-vous travailler au sein d'un service public traitant d'urbanisme et d'aménagement du territoire, d'architecture et de construction, d'économies d'énergie et de développement durable, soucieux d'aménager un cadre de vie de qualité?

N'hésitez pas: cette offre vous concerne et nous attendons avec plaisir votre postulation (lettre, curriculum vitae, photo, copies des diplômes et certificats) à l'adresse suivante:

**Administration communale
Office du personnel
Hôtel communal
2000 Neuchâtel**Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la secrétaire de service au 032/717 76 42 ou à l'adresse e-mail suivante: laurence.schaer@ne.ch.**Rôtisserie La Suisse**

Le bon goût du goût

Av. Léopold-Robert 45 Bâtiment de l'Hôtel Moreau

Nous recherchons

Cuisinier expérimentéTout de suite ou à convenir.
Veuillez vous présenter ou téléphoner
au 032/913 20 32

132-106896

BAR LE PACHA
cherche**barman(aid) et extra**dynamique, motivé(e)
et de bonne présentation.
Fermé le dimanche.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Prendre rendez-vous
au 032/913 94 33 ou 078/673 52 53
dès 11 heures.

132-106889

HÔTEL FLEUR DE LYSAvenue Léopold-Robert 13
La Chaux-de-Fonds

cherche

- **UN PIZZAIOLO**
- **UN CUISINIER**

Sans permis s'abstenir.
Se présenter ou téléphoner
au 032/913 37 31

132-106757

OFFRES D'EMPLOI

Partner Job

Mandatés par des entreprises horlogères de la région, nous recherchons des

Emboîteurs(euses)Agé(e)s de 20 à 50 ans, au bénéfice d'un **diplôme en horlogerie** ou d'une **expérience de travaux fins**, à l'aise avec les brucelles, micros/binoculaire, vous effectuerez les diverses opérations d'emboîtement et pose cadrans-aiguilles.

Mobiles, souples et disponibles.

Postes fixes.

Prenez contact avec Daniel Leuba ou Emmanuel Oro.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032 / 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.chMembre
du groupe
militov

Suite à la promotion du titulaire, la Commission scolaire met au concours un poste de:

**Sous-directeur/
Sous-directrice
à l'Ecole secondaire**

Ce poste comprend un certain nombre d'heures d'enseignement.

Titres exigés:

- licence universitaire et certificat d'aptitudes pédagogiques, brevet pour l'enseignement des branches littéraires ou scientifiques dans les écoles secondaires du degré inférieur (BESI), brevet spécial pour l'enseignement, certificat pédagogique ou titre équivalent.

Exigences particulières:

- personnalité dynamique ayant du goût pour l'administration autant que pour l'animation pédagogique et les contacts humains, apte à travailler de façon indépendante au sein d'une équipe et sachant prendre des initiatives. Une bonne expérience de l'enseignement secondaire inférieur est souhaitée.

Obligations et traitements: légaux.

Entrée en fonction: rentrée scolaire 2002.

Renseignements: pour tous renseignements complémentaires, les candidat-e-s sont prié-e-s de s'adresser à Monsieur Jean-Claude Leuba, président de la Direction générale de l'Ecole secondaire, tél. 032/910 94 44.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Formalités à remplir jusqu'au 1er février 2002:

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Didier Berberat, président de la Commission scolaire, Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds,
le 10 janvier 2002.

132-105614/DUO

Entreprise du secteur alimentaire
cherche**Une opératrice
de saisies
de commandes
à 50%**

Maîtrisant les outils informatiques (Word, Excel et AS 400) et faisant preuve d'une grande flexibilité.

Horaire: semaine de 5 jours avec horaire variable.

Veuillez téléphoner le matin au 032/925 39 70 (Mme Racine) afin de convenir d'un rendez-vous.

132-106860

Horlogerie

Nous cherchons pour des emplois fixes, des

Emboîteurs/euses

Avec expérience en emboîtement et pose cadrans aiguilles.

Début: tout de suite ou à convenir.

Veuillez faire parvenir votre candidature à Gérard Forino.

E-mail: gerardo.forino@kellyservices.ch**KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!**
SERVICES

028-337904

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds**VENDEUR(S)
VENDEUSE(S)**

Vous êtes en possession d'un CFC de vente ou papier équivalent, vous aimeriez changer de secteur ou retrouver un travail varié?

Votre parcours nous intéresse.

Merci de nous faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné des documents usuels sous chiffres L 196-91385 à Publicitas S.A., case postale 1093, 1401 Yverdon.

196-091385

**BAR Le Petit
Paladin.**

Ouvert 7/7

Serre 101 - La Chaux-de-Fonds
engage tout de suite ou à convenir**Sommelières/
barmaids**

De bonne présentation, afin de compléter notre équipe jeune et dynamique.

Prendre rendez-vous par téléphone au 032/913 85 51 ou avec le responsable au 079/240 35 87.

132-106926

Cartier

MANUFACTURE DE HAUTE HORLOGERIE

Entreprise de production horlogère recherche des :

**Opératrices/opérateurs
en horlogerie**

Vous avez quelques années d'expérience dans l'emboîtement, la pose de cadrans et d'aiguilles.

Votre dextérité et votre capacité de concentration vous permettent d'effectuer des tâches de haute précision.

Vous désirez rejoindre une équipe autonome et polyvalente dans un cadre de travail de qualité.

Alors, envoyez votre candidature à l'adresse suivante:

MANUFACTURE DE HAUTE HORLOGERIE CARTIER
A L'ATT. DE M. GILLES BOISSEININ
CHEMIN DES ALISIERS 10
2306 LA CHAUX-DE-FONDS

028-338100

**PROTOTEC S.A.
Ebauches et Prototypes**

Pour notre département usinage d'ébauches, nous recherchons:

> UN FAISEUR D'ÉTAMPES

apte à gérer un parc de machines de façon autonome, ayant quelques années d'expérience dans ce domaine.

> UN ROULEUR CONFIRMÉ

connaissant les machines «Strausak», pouvant gérer un parc de machines et travailler de manière autonome.

Nous offrons:

- Les prestations sociales d'une grande entreprise.
- Un chaleureux accueil dans une équipe dynamique.
- Salaire adapté aux exigences.
- De réelles possibilités d'évolution dans une ambiance sympathique et motivante.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs dossiers de candidature au Service du personnel de:

PROTOTEC S.A.
Ebauches et Prototypes
Case postale 2267 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 97 97 - Fax 032/968 07 55

132-106901

ENBREF

ZOUG ■ Six millions pour les victimes. L'aide aux victimes de la fusillade au parlement de Zoug le 27 septembre devrait se chiffrer à quelque 6 millions de francs. Le gouvernement cantonal réclame l'héritage du tueur, Friedrich Leibacher, pour couvrir une partie des frais. Zoug a fait valoir son droit à l'héritage juste après le drame, qui a fait 15 morts – dont le tireur fou – et 15 blessés. Jusqu'à présent, l'Etat a déboursé 2 millions de francs d'indemnités aux victimes. Selon les estimations, la somme devrait doubler d'ici la fin 2002. Les dons s'élèvent actuellement à 280.000 francs. /ats

SUISSE ■ Droits de l'homme violés. La Cour européenne des droits de l'homme a rendu en 2001 onze arrêts concernant la Suisse. Dans neuf cas, elle a conclu à une violation de la Convention européenne des droits de l'homme. Le Conseil fédéral a pris connaissance hier du rapport 2001 sur les activités de la Suisse au Conseil de l'Europe. L'institution s'est principalement préoccupée de la situation en Yougoslavie et dans le Caucase, ainsi que des attentats aux Etats-Unis. /ats

TOURISME ■ Les sous du Conseil fédéral. Le secteur du tourisme doit surmonter lui-même les difficultés dues aux conditions économiques suisses, comme la force du

franc et le niveau élevé des coûts, estime le Conseil fédéral. Néanmoins, le gouvernement propose de poursuivre le soutien à la branche. Le projet mis en consultation hier jusqu'au 15 avril prévoit d'accorder un prêt unique de 100 millions de francs à la Société suisse de crédit hôtelier de 2003 à 2007. En outre, 25 millions devraient aller à l'encouragement de l'innovation et de la coopération dans le secteur. La même somme avait déjà été accordée en 1997. /ats

CHANVRE ■ Razzias en Suisse alémanique. La police a effectué mardi après-midi des razzias dans des magasins de chanvre à Berne et à Soleure. Des plantes et des fleurs de chanvre, du haschisch et du matériel de culture ont été saisis «en grande quantité». Trois personnes ont été interpellées. Lors d'une autre descente dans un magasin de vins à Zurich, la police a mis la main sur 140 grammes de marijuana. /ats

JURA ■ La presse a un nouveau chef. Le «Quotidien jurassien» (QJ), à Delémont, a un nouveau rédacteur en chef adjoint. Rémy Chételat, 38 ans, succède à Pierre Boillat. Rémy Chételat a été nommé au 1er janvier. Le journaliste vient de passer quatre ans aux Etats-Unis d'où il a livré des chroniques régulières pour le QJ. Il a débuté sa carrière au Démocrate. /ats

Le vote électronique: chance pour la démocratie

Internet ■ Le Conseil fédéral y est favorable mais ne veut pas se presser. Risques à évaluer

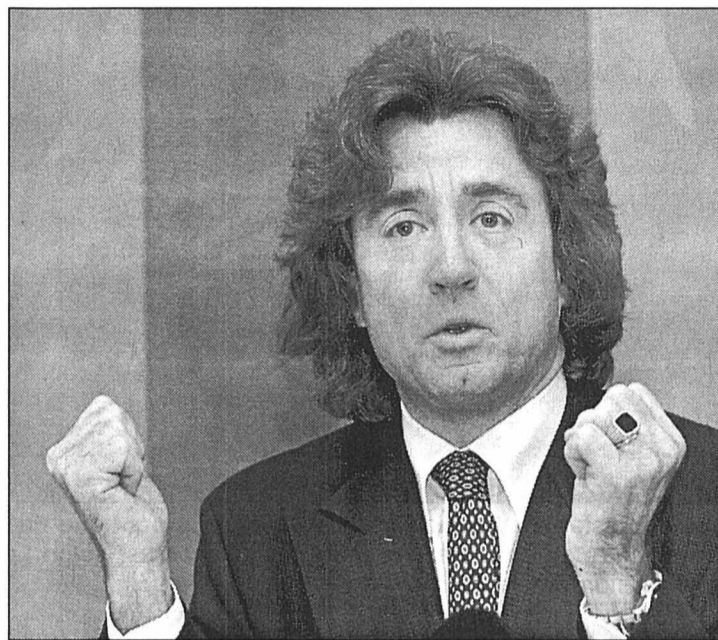
S'il affirme vouloir encourager le vote par internet, le Conseil fédéral ne veut pas hâter son introduction. Pour lui, cette nouvelle manière d'exprimer les droits politiques est une chance pour la démocratie mais comporte des risques.

Le Conseil fédéral a renoncé hier à prendre une décision sur l'«e-voting». Il s'est contenté d'approuver un rapport de la Chancellerie analysant les avantages et les inconvénients du vote électronique. Ce n'est qu'après les délibérations du Parlement sur ce rapport qu'il tranchera.

Le vote électronique permettra d'adapter la démocratie aux modes de vie d'aujourd'hui, estiment les auteurs. Le nombre d'utilisateurs d'internet en Suisse est passé de 7% de la population en 1996 à 44% en 2000. Ce système ne supprimera pas les formes traditionnelles de la démocratie mais les complètera.

Impact sur la participation

En instaurant le vote électronique, l'Etat fera entrer dans le monde de la politique une technologie qui va de soi dans d'autres domaines. Les citoyens pourront exercer leurs



Le Genevois Robert Hensler, hier à Berne, s'exprimant au sujet du vote électronique.

PHOTO KEYSTONE

droits quand et où ils l'entendent. Ces avantages sont importants pour les handicapés et les Suisses de l'étranger.

Le rapport note aussi que le taux de participation pourrait s'accroître. Mais l'impact du vote électronique dépendra largement de la capacité des autorités à maintenir le secret des données électroniques saisies. Actuellement, seule une minorité d'internautes effec-

tue des transactions commerciales en ligne.

Les questions de sécurité constituent le risque principal du vote électronique. Des problèmes techniques doivent être réglés pour éviter que des personnes manipulent le scrutin. Les pannes et les erreurs sont en outre plus difficiles à localiser dans un système électronique que lors d'un vote traditionnel. /ats

L'euphorie technophile de ces dernières années connaît un brutal coup d'arrêt. Une prudence taillonne imprègne peu à peu les discours. Le vent n'a certes pas encore tourné pour les nouvelles technologies, mais le climat social et psychologique ne leur est guère favorable à l'heure actuelle. Les échecs du commerce électronique, avec des entreprises souvent déficitaires, et les difficultés des activités en ligne, dont les recettes publicitaires prêtent à sourire, ont déstabilisé les plus fervents partisans d'internet. Bref, le mythe d'un média miracle capable de révolutionner tous les secteurs de la vie sociale a du plomb dans l'aile.

L'heure du doute

Ce vent de dépit souffle désormais sur le Conseil fédéral. Pour preuve, le rapport sur le vote électronique a été accueilli hier avec une certaine froideur. Loin des enthousiasmes d'une époque pas très lointaine, le gouvernement a freiné des quatre fers et n'a pas manqué de mettre l'accent sur les dangers du «e-voting»: concrétiser le projet certes, mais sans brûler les étapes, par tâtonnements et avec circonspection. Le doute se serait-il insinué dans les esprits de nos gouvernants?

Eugenio D'Alessio

COMMENTAIRE

OFFRES D'EMPLOI

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie
Federation of the Swiss Watch Industry



La Fédération de l'industrie horlogère suisse FH est l'association faitière de l'industrie horlogère suisse. A ce titre, elle contribue à la défense des intérêts communs de ses membres en Suisse et à l'étranger.

Afin de repourvoir le poste à la suite du départ du titulaire, nous souhaitons engager pour notre service juridique un(e) jeune

JURISTE

à temps complet, dès le 1^{er} février 2002 ou date à convenir.

La personne titulaire aura pour tâches principales d'effectuer des avis de droit, de prendre position sur des projets législatifs, de traiter des dossiers juridiques concrets et d'établir des procès-verbaux. L'activité juridique concerne en particulier la propriété intellectuelle et le droit commercial.

La personne candidate doit justifier d'une formation juridique complète, notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle maîtrise les langues française et anglaise; elle a en outre de bonnes connaissances d'allemand. Des connaissances informatiques sont vivement souhaitées. Vif d'esprit, la personne candidate sait prendre des initiatives.

Vous pouvez envoyer vos offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, à l'adresse suivante:

Fédération de l'industrie horlogère suisse, 6, rue d'Argent, 2501 Bienne (tél. 032 328 08 28), à l'attention de M. Jean-Daniel Pasche, directeur.

06-3641074x4

L'Hôpital du Val-de-Travers,
2108 Couvet,
cherche pour entrée à convenir

**Un(e) infirmier(ère)-
instrumentiste**
ou
**Technicien(ne)
de salle d'opération
(TSO)**

Taux d'activité selon désir soit à plein temps ou à temps partiel (minimum 50%, soit 4 jours de garde par période de 28 jours).

Excellente atmosphère de travail dans établissement de 50 lits équipé de manière moderne.

Les offres sont à adresser à M. R. Vuillemin, infirmier-chef à disposition pour tout renseignement. Tél. 032 864 64 15.

028-338085/DUO

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons
**Mécanicien
autos**

Sachant travailler seul, rapide et consciencieux.

Tout de suite ou date à convenir.

Garage Cassi-Imhof SA
Boulevard des Eplatures 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 88 44

132-106806

INELTEC-MICROTEC **CALCIO SWISS DISTRIBUTION**
2, Rue Henri Rotschi 25120 MAICHE THE CHAMPIONS WATCH

Filiale d'un groupe Suisse

Pour faire face au développement de sa production de pièces horlogères et développer ses projets

RECHERCHE

1 - MECANICIEN Faiseur d'étampes

1 - MECANICIEN Maintenance machines

1 - RESPONSABLE Adjoint
secteur décolletage avec expériences usinage traditionnel et numérique

DECOLLETEURS QUALIFIES
Machine traditionnelle CAMES TORNOS
Pièces d'horlogerie

HORAIRE LIBRE - VACANCES A LA CARTE

CONTACTEZ-NOUS AU : 03.81.64.28.55 (M. CHAPUIS)
OU
ENVOYEZ-NOUS VOTRE CV + LETTRE DE MOTIVATION

132-106809

FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS

NATÉBER S.A.

Rue de la Paix 152 - La Chaux-de-Fonds
cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir:

**CHEF
ÉLECTROPLASTE**

Qualifié, bonne connaissance du cadran.

Apte à reprendre la responsabilité de notre atelier de galvanoplastie.

Faire offre par écrit avec copies de certificats et curriculum vitae à:

CADRANS NATÉBER SA
152, rue de la Paix
2306 La Chaux-de-Fonds

132-106904

DEVENEZ NOTRE CONCESSIONNAIRE H OU F
Avec un produit naturel, sûr et rentable destiné aux drogueries, pharmacies, coiffeuses, etc. Vous avez le contact facile et voulez travailler en indépendant. Formation garantie. Vous disposez d'au moins Fr. 10 000.- pour le stock de départ.
Tél 032/493 48 62 - 078/759 23 87
160-738416

Madame
Vous êtes sérieuse, âgée de 25-65 ans et à la recherche d'une occupation valorisante et enrichissante de quelque 12 heures/semaine (flexible). Si le domaine de la prévention vous intéresse, téléphonez au:
032/853 46 44 (heures de bureau).
137-794505

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Instance de recours refusée

Campagnes politiques ■ Le Conseil fédéral refuse la création d'une autorité chargée d'examiner les déclarations trompeuses

De Berne
Georges Plomb

Renoncez donc à créer une instance de recours contre la propagande déloyale et les gros mensonges pendant les campagnes de votations! Le Conseil fédéral rejette l'initiative parlementaire déposée par l'ex-parlementaire fédérale Judith Stamm et entre en collision avec la commission des institutions politiques du Conseil national. La commission approuvait l'initiative Stamm à 13 contre 9.

Ce que redoute le gouvernement, ce sont les difficultés d'application de l'initiative Stamm. Lui-même manifeste d'ailleurs une grande retenue face aux questions éthiques en matière de propagande politique. Par exemple, il s'est abstenu d'intervenir lors de la diffusion de certaines affiches contre la solution du délai et l'avortement (l'une affirmait que la solution du délai autorisait l'avortement «jusqu'à la naissance»). Pour l'exécutif, l'acteur le mieux placé pour rétablir la vérité est le camp adverse.

Une instance de recours – affirme aussi l'exécutif – «serait contraire au principe de la



Les contestations en matière de propagande politique devraient être soumises à une instance de recours, selon la commission des institutions politiques du National.

PHOTO A-KEYSTONE

libre formation de l'opinion et de la démocratie». Privée d'un vrai pouvoir de sanctions, elle ne serait qu'un «tigre de papier». Elle irait même à fins contraires – en donnant un surcroît de notoriété aux affirmations contestées.

En plus, cela n'empêcherait pas leurs auteurs de mettre en cause, à leur tour, l'équité de l'instance de recours. Enfin, les délais très courts imposés

par le projet à l'instance pour prendre position serait – selon le gouvernement – un autre inconvénient. Le Conseil fédéral craint encore que la tentation d'instrumentaliser l'instance de recours soit très forte. Chaque année, rappelle-t-il, citoyens et citoyennes se prononcent sur 8 à 12 objets (répartis en 3 ou 4 blocs). Presque tous sont controversés. Tout annonce

que l'instance de recours sera sollicitée en permanence (ou presque). Finalement, le doute serait jeté sur la validité de certains scrutins.

Avis publiés

Rappel: tout citoyen ou citoyenne – s'il (si elle) juge qu'une propagande contient des allégations fallacieuses ou non conformes aux faits – pourrait adresser une réclamation à l'instance. Des exagérations ne suffiraient pas.

Les délais seraient brefs: 10 jours aux plaignants pour déposer la réclamation, 10 jours aux auteurs pour prendre position, 30 jours à l'instance de recours pour se prononcer. A six semaines des votations (ou moins), les délais se réduiraient de moitié. Les avis de l'instance seraient publiés (mais sans sanctions).

La grande idée, c'est de rétablir l'égalité des armes entre des groupes financiers puissants et leurs adversaires moins fortunés. La procédure serait gratuite. C'est le Conseil fédéral qui désignerait l'instance de 7 membres. Mais c'est le Parlement qui aurait la haute main sur son règlement. /GPB-La Liberté

Taxation annuelle: 28 ans d'attente

Fiscalité ■ Le système sera généralisé dès 2005

De Berne
François Nussbaum

C'est en 1977 que le peuple acceptait l'article constitutionnel sur l'harmonisation fiscale. Les impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes devaient être harmonisés formellement (personnes et objets imposables, période de taxation, procédure), mais pas matériellement (barèmes et taux). Ce ne sera définitivement le cas qu'en 2005.

Lois d'application

En 1990, les deux lois d'application (impôt fédéral direct et loi d'harmonisation) ont enfin été votées au Parlement. Mais la taxation annuelle n'a pu être imposée que pour les personnes morales. Pour les personnes physiques, les cantons (sauf Bâle-Ville) tenaient au système bisannuel. Il a fallu admettre la coexistence des deux systèmes dans la loi.

Au cours des années 90, les cantons ont vu les limites du bisannuel. L'impôt est calculé, tous les deux ans, sur les revenus présumés (et non sur

les revenus acquis). Du coup, en période de conjoncture agitée, les recettes faisaient des sauts imprévisibles. Par ailleurs, les progrès de l'informatique ont allégé les problèmes (réels) liés au changement de système.

Dès 1995, les cantons ont effectué le passage les uns après les autres. Aujourd'hui, seuls Vaud, le Valais et le Tessin sont encore au système bisannuel, mais prévoient le changement pour 2003. Si le Conseil fédéral propose de mettre la loi définitivement à jour pour 2005 seulement, c'est pour y joindre d'autres modifications qui seront nécessaires d'ici là.

Splitting familial

Le Parlement est en effet en plein débat sur des allègements fiscaux, touchant notamment l'impôt fédéral direct. Le splitting familial (taux d'imposition plus favorable pour les couples) et les déductions pour frais de garde des enfants, par exemple, sont des modifications qui – harmonisation oblige – devront être introduites au plan cantonal. /FNU

DIVERS

Commencez l'année 2002 sur les chapeaux de roue avec le téléphone mobile haute performance Nokia 8310

L'option Orange Express vous permet pour seulement CHF 5.-/mois d'être connecté à tout moment et sans limite. Informez-vous rapidement et facilement sur les derniers résultats sportifs, la météo, les programmes de cinéma ou la finance. Vous pourrez également consulter vos e-mails où que vous vous trouviez et vous divertir avec des jeux captivants.

179.-*

- GPRS
- High Speed Data (HSCSD)
- Radio FM stéréo
- Headset stéréo

Dans la limite des stocks disponibles.



Devenez client Orange tout en conservant votre numéro 079- ou 076-.

Plans tarifaires	Taxe mensuelle	Prix par minute	Prix du téléphone mobile
Orange Professional	CHF 45.-	A partir de 20 centimes	CHF 179.-*
Orange Business Talk	CHF 35.-	A partir de 15 centimes	CHF 179.-*
Orange Personal	CHF 20.-	A partir de 40 centimes	CHF 249.-*
Orange Plus 100	CHF 20.-	A partir de 80 centimes	CHF 249.-*
Orange Economy	CHF 9.90**	A partir de 60 centimes	CHF 349.-*

Plus d'informations sur www.orange.ch

* Prix valable pour toute nouvelle souscription de 12 mois à un plan tarifaire Orange indiqué dans le tableau ci-dessus. Prix du Nokia 8310 hors souscription à un plan tarifaire: CHF 798.-. Hors carte SIM d'une valeur de CHF 40.-.

** Utilisation mensuelle minimale: CHF 10.- pour les appels standard et les SMS en Suisse.

E P O . 0 2
Partenaire Infrastructure

orange™

The future's bright. The future's Orange.

Maintenant en exclusivité chez le partenaire Orange suivant:

Rediffusion AG
Av. Léopold-Robert 52
2300 La Chaux-de-Fonds

Raid meurtrier du Hamas

Proche Orient ■ *Les chances d'un cessez-le-feu sérieusement compromises.*
Yasser Arafat défié. Israël promet des représailles dans les 24 heures

Un raid lancé hier par deux Palestiniens en Israël a coûté la vie à quatre militaires israéliens et à ses auteurs. Il a encore réduit les chances d'un cessez-le-feu et renvoyé les deux camps à la case départ.

L'attaque a eu lieu contre une position militaire défendant le kibboutz (village collectiviste) de Kerem Shalom, tout près de la bande de Gaza. Les deux Palestiniens, une fois dans le complexe, ont ouvert le feu et tiré des grenades sur les militaires avant d'être abattus. Deux soldats israéliens ont également été blessés.

L'opération a été revendiquée par le Hamas. Dans un communiqué, les brigades Izz el-Deen al-Qassam du mouvement islamiste disent avoir agi principalement en riposte à la saisie par Israël, jeudi dernier en Mer Rouge, d'une cargaison d'armes destinées, selon l'Etat hébreu, aux Palestiniens, ce que ces derniers démentent.

Autorité palestinienne incriminée

Le Premier ministre israélien Ariel Sharon a jugé Yasser Arafat personnellement responsable de cette attaque. Il a annoncé une réunion de son cabinet de sécurité ces jours



Des soldats israéliens évacuent un militant palestinien tué au cours d'une attaque près de la bande de Gaza. PHOTO KEYSTONE

prochains pour reconsidérer sa politique à l'égard de l'Autorité palestinienne.

Cette dernière a condamné l'opération en disant redouter qu'Ariel Sharon y cherche «une excuse pour continuer son escalade militaire et le siège contre notre peuple».

Le président américain George W. Bush a également condamné l'attaque et exhorté le président Yasser Arafat à agir immédiatement pour «démanteler les réseaux de la terreur» et arrêter leurs dirigeants.

La sécurité publique palestinienne dans la bande de Gaza

a de son côté affirmé n'avoir pu empêcher l'attaque en raison des tirs israéliens fréquents dans cette zone.

Représailles

A la suite de l'attaque, les forces israéliennes ont pris le contrôle de deux postes de la

police maritime palestinienne à Mawassi, en secteur sous contrôle israélien, au sud de la bande de Gaza.

Le cabinet de sécurité israélien a débattu d'une riposte au raid mais n'a annoncé aucune décision. La radio publique a toutefois indiqué que l'armée lancerait des représailles dans les 24 heures.

L'opération d'hier a fait voler en éclats une période de calme quasiment total qui prévalait depuis plusieurs jours. «La plus calme depuis le déclenchement de l'Intifada» il y a plus de 15 mois, selon les termes du ministre israélien de la Défense Binyamin Ben Eliezer.

Yasser Arafat défié

Cette attaque constitue un nouveau défi lancé à M. Arafat par le Hamas.

Malgré le revers d'hier, des officiels palestiniens et des «colombes» du Parti travailliste israélien se sont réunis près du Cap pour discuter des moyens de relancer la paix à la lumière de l'expérience sud-africaine.

Autre signe positif, l'Union européenne et l'Egypte ont annoncé leur intention de poursuivre leurs efforts pour une reprise du dialogue entre Palestiniens et Israéliens. /ats-afp-reuter

AFGHANISTAN

Amnistie controversée

Le gouvernement provisoire afghan a promis hier une amnistie totale aux taliban qui se sont rendus à Kandahar. En plus de cette décision controversée, il a ordonné l'évacuation des hommes armés de Kaboul en prévision du déploiement de la force internationale de paix. Sur la base de cette amnistie totale, trois ministres de l'ex-gouvernement taliban ont été remis en liberté après leur reddition. Il leur a été promis qu'ils ne seront pas livrés aux Etats-Unis.

Américains guère enchantés

Les Américains ont accueilli plutôt fraîchement cette remise en liberté. «Bien sûr, des personnalités talibanes de cette stature ont un immense intérêt pour les Etats-Unis et nous souhaitons qu'elles nous soient remises», a déclaré le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes. Les Etats-Unis sont toujours à la recherche du moindre indice leur permettant de retrouver Ben Laden. Ils ont clairement fait savoir à Kaboul qu'ils comptaient interroger les trois ex-ministres.

Par ailleurs, plusieurs pays, notamment la Somalie, ont été avertis par Washington qu'ils risquaient de devenir les cibles de la guerre antiterroriste s'ils donnaient asile à des terroristes. Le président somalien a écarté l'éventualité d'une frappe américaine contre son pays, a rapporté hier le quotidien arabe «Al-Zaman». Il a rejeté l'accusation selon laquelle la Somalie abriterait des camps d'Al-Kaïda. /ats-afp-reuter

TPI

Milosevic intraitable

Slobodan Milosevic a comparu hier pour la dernière audience publique avant son procès qui doit débiter le 12 février. Il a contesté le caractère neutre et impartial de la chambre qui doit le juger en faisant remarquer que son président était britannique. «Par définition, une cour est toujours neutre, toujours impartiale et sans parti pris. Or que voyons nous ici ? Le juge est un Britannique et l'acte d'accusation dressé contre moi est étayé sur des renseignements fournis par les services secrets britanniques», a déclaré l'ancien président, qui conteste depuis longtemps la légitimité du Tribunal pénal international (TPI).

Martelant ses phrases en serbo-croate, M. Milosevic a déclaré que derrière un formalisme de façade, le tribunal de La Haye n'avait qu'un but: «justifier les crimes commis par l'OTAN contre mon pays».

«L'intention (du tribunal) est de faire apparaître ceux qui ont défendu leurs familles, leurs enfants, leurs foyers et leurs pays comme les criminels. Tandis que ceux qui ont parcouru des milliers de kilomètres pour tuer des innocents, détruire des maternités et des hôpitaux, en coopération avec les terroristes albanais, doivent apparaître comme les gentils» de l'histoire, a affirmé l'ancien chef de l'Etat yougoslave.

M. Milosevic a été à plusieurs reprises interrompu par le président de la chambre qui lui a rappelé qu'il y aurait un temps pour faire des discours mais qu'il devait à ce stade s'en tenir aux questions de procédure. /ats-afp

La tension baisse d'un cran

Inde-Pakistan ■ *Les deux pays ont mis en place un téléphone rouge. Colin Powell est attendu dans la région prochainement*

Alors que les accrochages continuent à la frontière entre le Pakistan et l'Inde au Cachemire, de hauts responsables militaires des deux pays ont établi une ligne téléphonique d'urgence. Cette initiative laisse espérer une baisse de tension entre les deux puissances nucléaires.

Tirs le long de la frontière

Les responsables chargés des opérations militaires des deux pays se sont parlés mardi, a rapporté hier un journal pakistanais. Cette prise de contact est le signe que «les nuages de la guerre ne sont pas en train de s'amonceler, même s'il faut encore qu'ils se dissipent totalement», selon le quotidien.

Cette nouvelle survient alors que les forces indiennes

et pakistanaises échangent sporadiquement des tirs le long de la frontière qui les sépare au Cachemire. Le dernier incident en date s'est produit dans la vallée de Neelam, où un policier pakistanais a été blessé par des tirs d'armes légères. Des tirs sporadiques d'arme légère se sont produits par ailleurs à la frontière dans le district de Kotli, toujours au Cachemire, et près de la ville de Sialkot, dans le Pendjab pakistanais, ont annoncé la police et des témoins. Aucune victime n'a été signalée.

Depuis l'attentat suicide du 13 décembre contre le Parlement fédéral à New Delhi, l'Inde et le Pakistan ont renforcé leurs dispositifs militaires de part et d'autre de la ligne de contrôle. Celle-ci

constitue leur frontière à l'intérieur du Cachemire.

L'incident le plus marquant des dernières 24 heures s'est produit au Jammu-et-Cachemire, seul Etat indien majoritairement musulman. Les forces de sécurité indiennes ont tué au terme d'un siège de huit heures un séparatiste musulman qui s'était réfugié dans une mosquée de Bamrada, près de Srinagar.

Mission d'apaisement

L'armée, aidée des unités spéciales de la police, avait bouclé les lieux depuis hier matin. Un second musulman s'est rendu après avoir été blessé. C'est la sixième fois depuis un an que des militants se réfugient dans une mosquée de cet Etat. Les précédents

sièges s'étaient pour la plupart soldés par un bain de sang.

Sur le plan diplomatique, le secrétaire d'Etat américain Colin Powell partira le 15 janvier dans la région. Il tentera d'apaiser les tensions entre les deux puissances nucléaires rivales d'Asie du Sud et les exhorter à améliorer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. Le premier ministre britannique Tony Blair vient d'achever une mission d'apaisement similaire qui n'a guère rencontré de succès. Les Etats-Unis ont par ailleurs assuré le Pakistan qu'ils continueront à lui procurer une assistance et une coopération militaire. L'Inde a pour sa part critiqué la position américaine dans le conflit sur le Cachemire. /ats-afp-reuter

ENBREF

ETATS-UNIS ■ Une meilleure éducation. Le président américain George W. Bush a promulgué la plus vaste loi en matière d'éducation depuis 1965. Il a salué l'esprit bipartisan qui a permis de la mettre au point. Cette loi prévoit l'allocation de 26,5 milliards de dollars aux écoles publiques élémentaires et secondaires. L'essentiel de ces fonds sera consacré à essayer de réduire le fossé entre les étudiants défavorisés et leurs camarades plus riches. Elle élimine des programmes fédéraux obsolètes. /ats-afp

TCHÉTCHÉNIE ■ Triste bilan. Les opérations menées par l'armée russe dans plusieurs localités de Tchétchénie depuis un mois ont fait 92 morts parmi les indépendantistes tandis que 5 soldats russes ont été tués, a affirmé hier le Kremlin. Vingt-quatre soldats russes ont également été blessés lors de ces opérations menées à Staryïé-Atagui, Tsotsen-Iourt, Novaïa-Jizni et Argoun entre le 10 décembre et le 7 janvier. Vingt-sept personnes soupçonnées d'être des combattants ont également été arrêtées. /ats-afp

BERLUSCONI ■ Nouvelle tournante. Le gouvernement Berlusconi s'est retrouvé plongé hier dans une nouvelle tourmente liée à la mutation d'un magistrat qui jugeait une affaire mettant en cause le président du conseil. Le ministre italien de la Justice a confirmé le changement immédiat d'affectation du juge Guido Brambilla. Sa mutation était attendue, mais pas avant la fin du procès en cours pour corruption contre Berlusconi. Le procès concerne une tentative de prise de contrôle de l'entreprise alimentaire SME. /ats-reuter

ULSTER ■ Encore des affrontements. Des affrontements entre des groupes de jeunes catholiques et protestants ont éclaté hier, dans le nord de Belfast. Ils sont intervenus à la suite de nouvelles échauffourées autour de l'école catholique de Holy Cross. Un policier a été blessé et une voiture de police blindée détruite par une bombe incendiaire. Trois catholiques ont été blessés par des tirs de fusil à pompe de militants loyalistes. Un jeune manifestant républicain a également été transporté à l'hôpital. /ats-afp

COLOMBIE ■ Dialogue rompu. Le gouvernement colombien a rompu hier toute négociation de paix avec les rebelles gauchistes des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie). Il a donné 48 heures à la plus vieille guérilla d'Amérique latine pour évacuer son enclave démilitarisée. L'annonce intervient alors que le processus de paix lancé par le président Andres Pastrana en 1998 est au point mort. Pastrana avait accordé aux 17.000 rebelles une enclave vaste comme la Suisse, interdite à l'armée. /ats-reuter

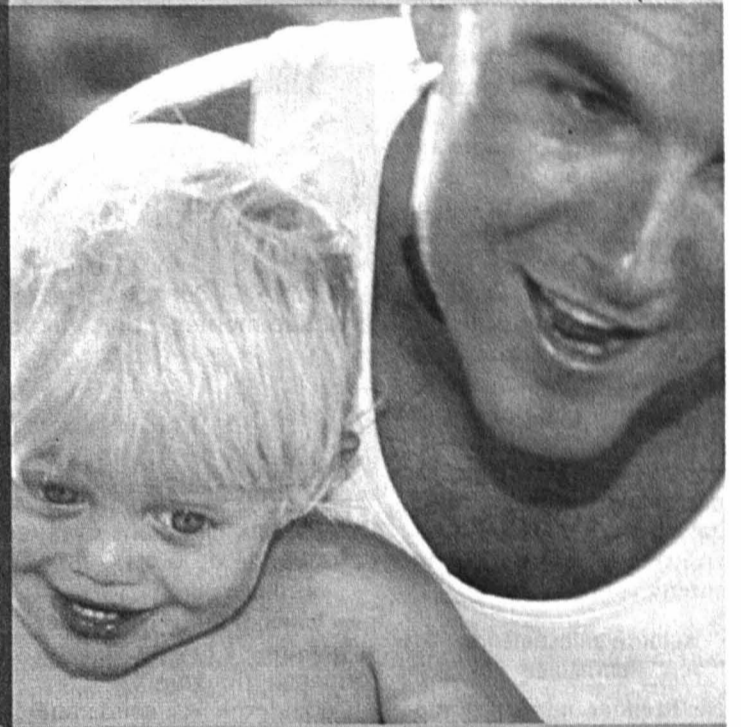
Leasing à 0%. Valable sur voitures en stock, versement initial de 15% du prix catalogue, durée 24 mois, 10000 km/an, casco complète oblig. Ex. de mensualité TVA comprise: Seicento S dès Fr. 148,50. Reprise. A l'achat d'une Fiat neuve, l'agent Fiat reprend votre véhicule, immatric. depuis au moins 6 mois sous votre nom, bien au-dessus de sa valeur Eurotax. Offres spéciales, valables jusqu'au 28.2.2002 (non cumulables).



118-727226/POC



FEEL FIAT



LEASING 0%



REPRISE EXCEPTIONNELLE



Planning familial 2002. Voici des modèles Fiat qui mettent vraiment la famille à l'honneur! Nos offres spéciales de **leasing à 0%** et de **reprise exceptionnelle** sont valables jusqu'au 28 février 2002 – pour toute la gamme Fiat à l'exception de la Fiat Stilo et de la Seicento S «limited Edition». Venez vite faire un essai et gagner une trottinette électrique dernier cri d'une valeur de Fr. 840.-. Votre agent Fiat vous renseignera. **2 ans de garantie.** Sur toutes les Fiat neuves, kilométrage illimité, voiture de remplacement, dépannage et assistance. **Feel free, feel Fiat.**

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

AUJOURD'HUI

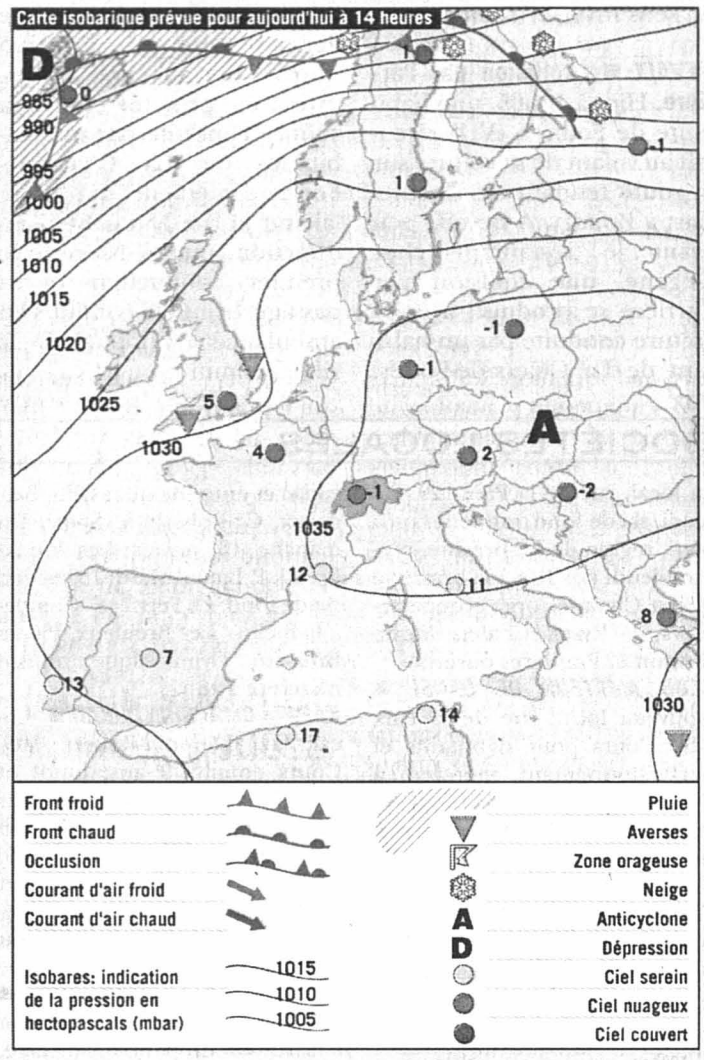
Ce sont des rayons bénis

Situation générale: on a l'impression de se répéter, mais c'est la belle patate anticyclonique qui veut cela. Elle est vissée sur le continent européen et elle dirige encore les opérations, le soleil refait son numéro de charme au-dessus de la tartine de grisaille. Ne vous inquiétez pas, on va parler d'autre chose dès demain, les nuages ont l'intention de feinter les hautes pressions pour mettre chacun sur un pied d'égalité.

Prévisions pour la journée: les brouillards givrants empoisonnent la vie de ceux qui sont sur le Littoral, jusqu'à une altitude de 800 mètres. Ils devraient être moins paresseux qu'hier. Ailleurs, notre astre fait son one-man-show, distribuant ses rayons tous azimuts. Pas de grande surprise non plus du côté des températures, elles marquent des valeurs inférieures à zéro degré sous la grisaille, légèrement supérieures au-dessus.

Les deux prochains jours: passages nuageux devenant importants dans la nuit de vendredi et samedi, quelques flocons. Dimanche: soleil et stratus.

Jean-François Rumley



**Fête à souhaiter
Guillaume**

**Températures
Aujourd'hui à 14 heures**

- Neuchâtel: -1°
- Boudry: -1°
- Cernier: -1°
- Fleurier: -1°
- La Chaux-de-Fonds: 1°
- Le Locle: 1°
- La Vue-des-Alpes: 0°
- Saignelégier: 1°
- St-Imier: -1°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: peu nuageux -1°
- Berne: brouillard, -4°
- Genève: très nuageux, -2°
- Locarno: beau, 5°
- Sion: beau, -1°
- Zurich: brouillard, -3°

... en Europe

- Athènes: variable, 11°
- Berlin: pluvieux, 2°
- Istanbul: très nuageux, 0°
- Lisbonne: beau, 10°
- Londres: beau, 5°
- Madrid: peu nuageux, 9°
- Moscou: neigeux, -2°
- Paris: beau, 6°
- Rome: beau, 10°

... et dans le monde

- Bangkok: ensoleillé, 30°
- Le Caire: variable, 14°
- Johannesburg: variable, 25°
- Miami: ensoleillé, 16°
- Pékin: ensoleillé, 6°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 33°
- San Francisco: nuageux, 14°
- Sydney: variable, 24°
- Tokyo: ensoleillé, 11°

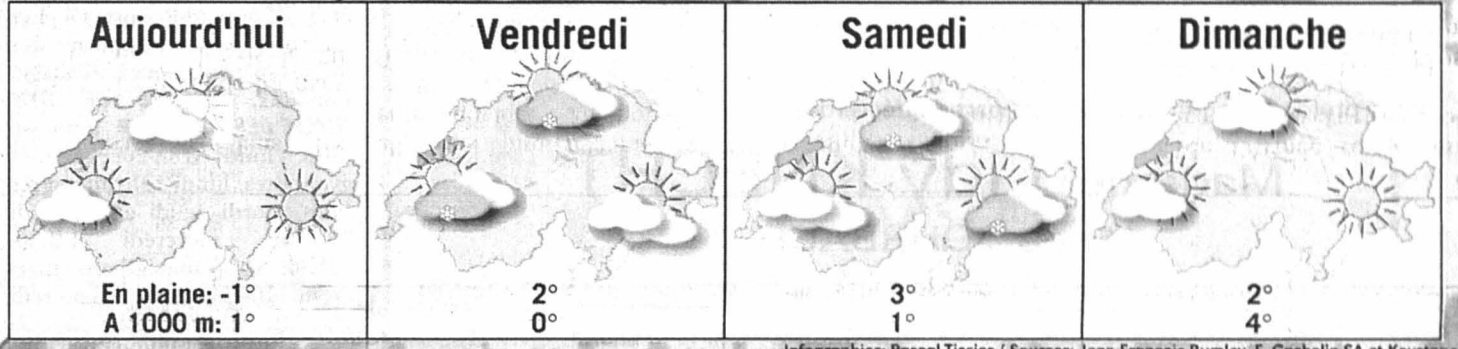
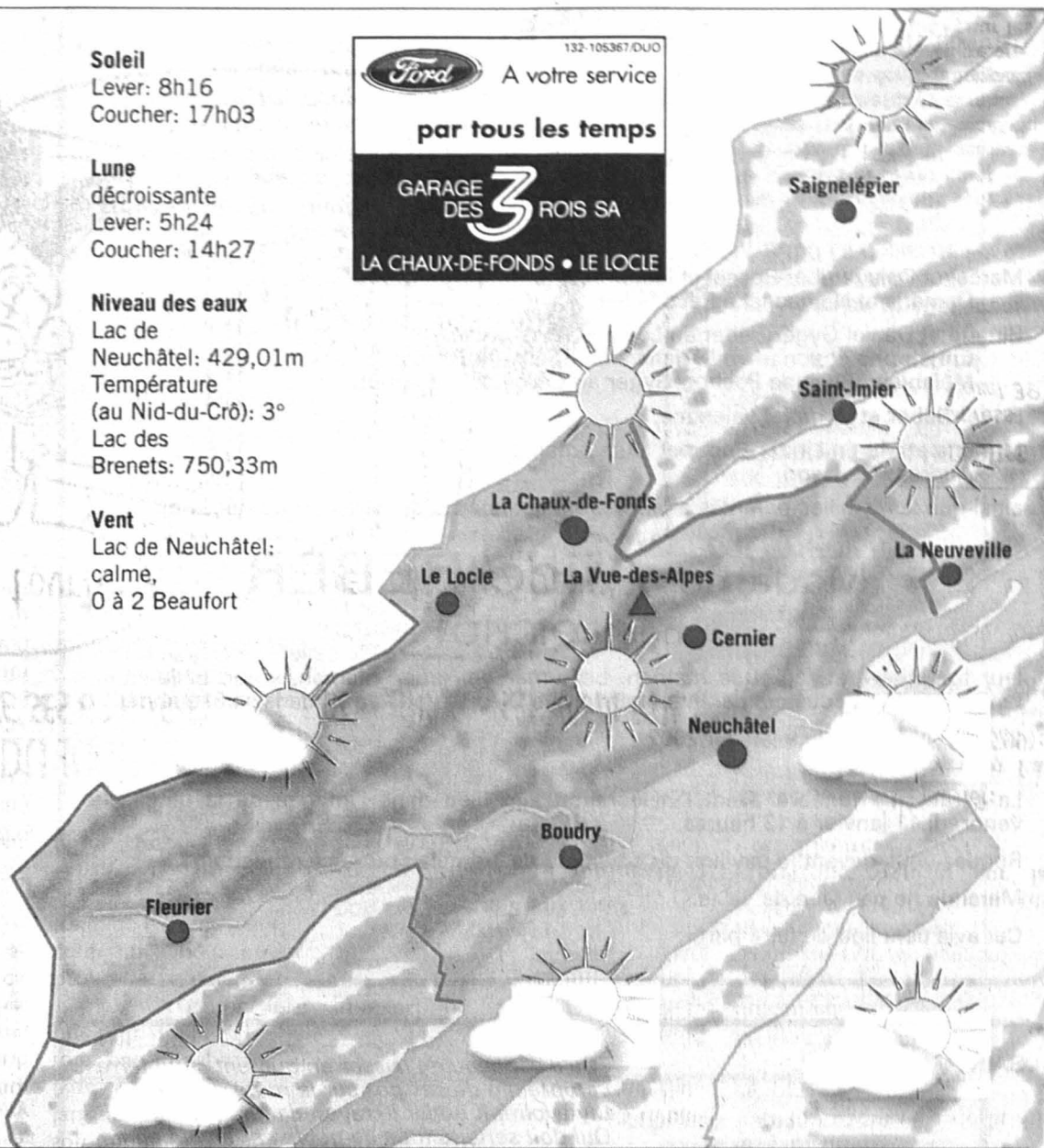
Soleil
Lever: 8h16
Coucher: 17h03

Lune
décroissante
Lever: 5h24
Coucher: 14h27

Niveau des eaux
Lac de
Neuchâtel: 429,01m
Température
(au Nid-du-Crô): 3°
Lac des
Brenets: 750,33m

Vent
Lac de Neuchâtel:
calme,
0 à 2 Beaufort

132-106367 DUO
Ford A votre service
par tous les temps
GARAGE DES 3 ROIS SA
LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystano

L'ÉPHÉMÉRIDE

**10 janvier 1475:
Etienne le Grand
détruisait l'armée
turque à Vaslin**

Depuis la chute de Constantinople, en 1453, plus aucun obstacle ne vient gêner l'expansion de l'Empire ottoman sur le continent. Pendant un temps, le gouverneur de Hongrie résiste à la poussée turque. A sa mort, en 1456, deux princes continuent à lutter: en Valachie, Vlad Sepes, que la littérature immortalisera sous le nom de Dracula et, en Moldavie, Etienne le Grand. Ce dernier réorganise l'armée, fortifie les cités situées aux frontières de son Etat et recherche l'alliance russe en épousant la sœur du tsar. A la fin de l'année 1474, le sultan Mahomet, agacé, décide d'envoyer une armée de 100.000 hommes pour punir le prince trop téméraire. Etienne applique d'abord la tactique de la terre brûlée et choisit de livrer bataille dans les marécages de Vaslin, le 10 janvier 1475. Prise entre deux rivières, l'armée turque ne peut se déployer et est taillée en pièces. C'est la première défaite de cette importance en Europe pour l'Empire ottoman.

**Cela s'est aussi passé
un 10 janvier:**

2001 - L'ancienne présidente nationaliste de l'entité serbe de Bosnie, Biljana Plavsic, constituée prisonnière au Tribunal pénal international

(TPI) de La Haye, plaide non coupable des accusations de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre retenus contre elle par le TPI.

2001 - L'Otan annonce la mise en place d'un groupe de travail afin de permettre des échanges d'informations sur les éventuels risques pour la santé des munitions contenant de l'uranium appauvri.

2000 - Les patrons routiers manifestent contre le projet d'application des 35 heures, provoquant d'importantes difficultés aux frontières pendant deux jours.

2000 - AOL, premier fournisseur mondial d'accès à internet, et Time Warner, numéro un mondial de la communication, annoncent leur fusion.

1996 - Dans l'affaire des trois principaux accusés du procès Botton-Noir, la Cour d'appel de Lyon aggrave les peines prononcées en première instance contre Michel Noir, Pierre Botton et Michel Mouillot et confirme la peine du journaliste Patrick Poivre d'Arvor à 15 mois de prison avec sursis et 20.000 francs francs d'amende.

1995 - Le corps d'un prêtre, visiblement assassiné, est découvert dans son église du 20e arrondissement de Paris.

1994 - Bill Clinton et ses 15 partenaires de l'Otan invitent leurs anciens adversaires du Pacte de Varsovie à un «Partenariat pour la Paix» qui, à terme, devrait les conduire à intégrer l'Alliance atlantique.

1994 - Un nouveau quotidien français «InfoMatin» fait

son apparition dans les kiosques.

1990 - Levée de la loi martiale instaurée depuis le 20 mai à Pékin.

1989 - Début du retrait des troupes cubaines d'Angola.

1987 - Une vague de froid s'installe en France pour neuf jours: elle fera une centaine de morts et provoquera des pannes d'électricité et des perturbations dans les transports; en Europe, le froid provoquera près de 300 décès.

1987 - La «guerre des villes» reprend entre l'Irak et l'Iran:

elle durera jusqu'à la mi-février et fera quelque 3000 morts.

1971 - Mort de la couturière française Coco Chanel.

1969 - La Suède annonce son intention d'établir des relations diplomatiques avec le Nord-Vietnam. C'est le premier pays européen à prendre une telle initiative.

1959 - L'Union soviétique propose la réunion d'une conférence pour élaborer un traité de paix allemand.

1952 - Le cargo américain «Flying Enterprise», en perdition, sombre au large des

côtes anglaises, après une héroïque et vaine tentative de son commandant, le capitaine Henri Carlsen, demeuré seul à bord, pour essayer de sauver le navire.

1942 - Les Japonais débarquent aux Indes néerlandaises.

1939 - Neville Chamberlain et Lord Halifax s'entretiennent avec Mussolini à Rome.

1938 - Les Japonais font leur entrée à Tsing-Tao (Chine).

1928 - Léon Trotski, un des principaux protagonistes de la Révolution d'octobre, créa-

teur de l'Armée rouge, est exilé par le gouvernement soviétique.

1923 - Memel, sous contrôle allié, est occupé par les Lituaniens.

1920 - Naissance de la Société des nations.

1912 - En France, démission de Joseph Caillaux, président du conseil.

1906 - La France et la Grande-Bretagne engagent des négociations militaires.

1889 - Etablissement du protectorat français sur la Côte d'Ivoire.

Ils sont nés un 10 janvier:

- Le biologiste italien Lazzaro Spallanzani (1729-1799);
- Le compositeur russe Alexandre Scriabine (1872-1915);
- Le chanteur anglais Rod Stewart (1945);
- La chanteuse française Sapho (1950). /ap

LE DESSIN DU JOUR

RUTH DREIFUSS FÊTE SES 62 ANS ET S'ACCROCHE AU CONSEIL FÉDÉRAL!



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.